

La Règle “JOMINI” - Tome 2 – Listes d'Armées

A - France

La France des XVIIIème et XIXème siècles est une particularité. Pays le plus peuplé d'Europe, c'est un peuple essentiellement terrien mais avec des élites bourgeoises et un début de classe ouvrière dans les villes. Dans ce cadre, une monarchie à bout souffle n'a pas su faire les réformes qui lui auraient permis de passer le cap. Encouragés par l'or des anglais effrayés de la modernisation initiée par Louis XVI et mise en lumière par la Guerre d'Amérique, les parisiens renversent le pouvoir royal mais le nouveau pouvoir se retrouve en butte à ses voisins. C'est le début de 15 ans de guerres, que seul le pouvoir fort de Napoléon pourra maîtriser. Mais sa volonté d'hégémonie finira par l'emporter au-delà des possibilités du pays. Les rois qui lui succéderont panseront les blessures avec plus ou moins de réussite et resteront sages au point de vue militaire, jusqu'à ce que la prise d'Alger ouvre une nouvelle page de l'Histoire de la France et du Monde.

A1- L'Ancien régime

A2- De la réorganisation de 1788 à 1791

A3- La fin de la royauté et la république (1791 - 1795)

Le 12 septembre 1791, toute l'armée est réorganisée. Sont supprimés la Maison du Roi, les régiments étrangers, régiments provinciaux, bataillons de garnison, régiments de grenadiers royaux, régiments provinciaux d'artillerie et régiments provinciaux d'état-major. Les régiments ne sont plus désignés que par des numéros. Mais l'émigration des cadres, la désertion et le désordre réduisent fortement leurs capacités et les volontaires refusent d'entrer dans ces unités. Les multiples bataillons de la Garde Nationale n'ont qu'un but de garnison et n'apparaîtront au combat que par exception. Quand au Régiment de la Garde Nationale (ex-Gardes Françaises), il est supprimé en octobre 1792 sans avoir vu le feu.

On lève donc des bataillons de volontaires, dont les cadres viennent surtout de la Garde Nationale. Ces bataillons de volontaires sont ordonnés à 170 le 22 avril 1791, 200 le 21 juin 1791, 380 le 3 juillet 1791, 502 le 4 août 1791 et enfin 755 bataillons le 22 juillet 1791 mais leur mise sur pied sera beaucoup plus longue : fin septembre 1791, il n'y avait que 60 bataillons. Le 22 juillet 1792, on déclare la Patrie en Danger. Les premiers bataillons étaient composés de véritables volontaires mais à partir de 1793, le recrutement, surtout dans la Garde Nationale, devient la règle. Parmi tous ces bataillons, on compte 21 bataillons d'infanterie légère et des bataillons multiples de corps francs, de miquelets, de chasseurs et d'éclaireurs. Les régiments de cavalerie aussi sont renforcés par des unités de volontaires, hussards, chasseurs à cheval et dragons. Une trentaine d'unités de volontaires ont été formés entre septembre 1791 et 1793. Ces unités ont été pour la plupart dissoutes en 1793 pour créer des unités régulières.

Pour remettre de l'ordre, on décide le 8 janvier 1794 l'amalgame en associant les bataillons anciens et de volontaires en demi-brigades de 3 bataillons. La plupart des bataillons sont ainsi regroupés, mais pas tous. On obtient ainsi 205 demi-brigades de ligne et 35 demi-brigades légères complètes, créées de 1793 à 1796. Les autres unités disparurent ou existèrent jusqu'au deuxième amalgame (1796). A noter que l'on créa occasionnellement des bataillons de grenadiers réunis.

Pour ce qui est de l'artillerie, dès 1793 on assiste à un abandon progressif de l'artillerie régimentaire dont seuls les bataillons de ligne sont dotés. Certaines armées de 1793 n'en posséderont jamais et avec l'amalgame, ces canons sont regroupés au niveau de la brigade, voire de la division.

La Règle “JOMINI” - Tome 2 – Listes d'Armées

Composition

Infanterie

Infanterie de ligne

- 63 régiments de ligne à 2 bataillons.
- Les bataillons de volontaires sont prévus à 170 le 22 avril 1791, 200 le 21 juin 1791, 380 le 3 juillet 1791, 502 le 4 août 1791 et enfin 755 bataillons le 22 juillet 1791.
- Occasionnellement des bataillons de grenadiers réunis en réunissant les compagnies de grenadiers de 4 à 6 bataillons

L'amalgame du 8 janvier 1794 ne change pas la répartition des différents bataillons.

Infanterie légère

- 15 Bataillons de Chasseurs à pied de quatre compagnies (Infanterie légère)
- 21 bataillons d'infanterie légère de volontaires et des bataillons multiples de corps francs, de miquelets, de chasseurs et d'éclaireurs.

Troupes particulières :

- 4 bataillons de Corse levés entre le 21 juillet et le 9 décembre 1791, 3 passés à l'ennemi 1793, restes dissous dans le Premier amalgame
- Unités de déserteurs étrangers : Légion Germanique (créée le 4 septembre 1792. 2 bataillons de chasseurs et 1 bataillon de fusiliers, licenciés le 11 novembre 1793), Légion Bavaroise (5 novembre 1792 – renommé 11 novembre 1792 Bataillon des chasseurs de Pauly, renommé 5 décembre 1792 Bataillon de chasseurs de la Légion bavaroise), dissous dans le Premier amalgame
- 4 Bataillons de Volontaires Corses n° 15 à 18 le 5 février 1793, dissous dans le Premier amalgame en Italie.
- 12 compagnies franches corses 30 avril 1793, incorporées dans des régiments en 1795
- Légion franche étrangère, formée le 1er août 1792, principalement de Hollandais à 4 bataillons d'infanterie et un de chasseurs, licenciée le 11 novembre 1793.

Infanterie de milice

Les multiples bataillons de la Garde Nationale n'apparaîtront au combat que par exception.

Cavalerie

Cavalerie lourde

- 24 Régiments de (grosse) cavalerie dont 1 seul (le 8ème) a la cuirasse.
- 2 Régiments de carabiniers

Dragons

- 18 régiments de Dragons (infanterie montée), portés à 20 en 1793.
- 3 unités de Dragons volontaires¹ sont formés en 1791/1792. Seuls subsistent en 1795 les Dragons volontaires de la Manche.

Cavalerie légère

- 6 régiments de Hussards en 1791, 8 en novembre 1792, 9 en février 1793, 10 en mai 1793. 9 le 1er juin 1793 après l'émigration du 4ème régiment, 11 en juillet 1793, 12 en février 1794, un 7ème bis en mai 94 et un 13ème en septembre 1795. On a donc alors 14 régiments dont le 7bis.
- 12 régiments de Chasseurs à cheval en 1791, 13 en août 1792, 15 en mars 1793, 18 en mai 1793, 22 en juin 1793, 21 en juillet 1794, 24 début 1795.
- Une trentaine d'unités de volontaires² formées entre septembre 1791 et 1793 et pour la

¹ Dragons volontaires d'Angers, intégré au 19ème régiment de dragons ; Dragons volontaires de Hainaut et Jemappes ; Dragons volontaires de la Manche, devenus le 21ème régiment de dragons

² 1er régiment de Cheval-légers belges, devenus le 18ème régiment de chasseurs à cheval - Bataillon à cheval de la Légion des Ardennes, devenus les Hussards Volontaires des Ardennes, devenus le 23ème régiment de chasseurs à

La Règle “JOMINI” - Tome 2 – Listes d'Armées

plupart dissoutes en 1793 pour créer les unités régulières ci-dessus.

Cavalerie volontaire étrangère

- Cavalerie de la Légion franche étrangère, formée le 1er août 1792, 4 escadrons de chasseurs à cheval, licenciée le 11 novembre 1793.
- Cuirassiers légers de la Légion germanique, créés le 4 septembre 1792, licenciés le 11 novembre 1793.
- Lanciers à cheval de la Légion germanique, créés le 4 septembre 1792, licenciés le 11 novembre 1793.

Artillerie

- Artillerie à pied : 7 régiments à 2 bataillons de 10 compagnies (soit 140 compagnies théoriquement) de pièces de campagne
- Artillerie régimentaire regroupée en batteries de brigade ou de division.
- 9 compagnies d'artillerie à cheval créées en 1790 et devenues indépendantes le 7 février 1794. 21 autres batteries d'artillerie à cheval sont ajoutées en août 1792, soit 30 en tout
- Deux pièces sont attachées à chacun des bataillons de la Garde nationale très rarement engagée au combat.
- Corps des Canonniers-Gardes-Côtes
- Artillerie de la Légion germanique, créée le 4 septembre 1792 : 1 compagnie d'artillerie, licenciée le 11 novembre 1793.

Liste d'armée

Min	Max	Nom	Description	Val.	Condition et note
1	1	Général en chef	Général en chef 1 plaq	200	
0	3	Sous-Général	Sous-général 1 plaq	120	1 pour 8 unités
0	1	Sous-Général	Sous-général médiocre 1 plaq	96	A la place du précédent
0	100	Colonel	Colonel 1 plaq	10	1 pour 5 unités
2	120	Infanterie de ligne	Infanterie lourde Normal faibles 2 plaq	14	

cheval - Cavalerie de la Légion batave, intégrée au 13ème régiment de chasseurs à cheval - Cavalerie de la Légion de Police, intégrés dans les Dragons volontaires de la Manche - Cavalerie de la Légion des Francs (Hussards) - Cavalerie de la Légion des Montagnes, devenus les Hussards Volontaires des Montagnes, devenus le 25ème régiment de chasseurs à cheval - Cavalerie de la Légion des Pyrénées Orientales, devenus les Hussards Volontaires des Pyrénées Orientale, devenus le 22ème régiment de chasseurs à cheval - Cavalerie de la Légion du Nord, intégrée au 19ème régiment de dragons - Chasseurs de Beysser, devenus le 15ème régiment de chasseurs à cheval - Chasseurs Normands de la Bretèche, devenus le 16ème régiment de chasseurs à cheval - cheveu-légers belges du prince d'Areberg, devenus le 27ème régiment de chasseurs à cheval - Cheveu-légers de Flandre Ouest, devenus le 17ème régiment de chasseurs à cheval - Eclaireurs de l'Armée, devenus le 9ème Régiment de hussards - Hussards Braconniers, devenus le 21ème Régiment de Chasseurs à Cheval - Hussards de Hainaut, devenus le 20ème régiment de dragons - Hussards de la Légion de la Moselle, intégrés au 7ème Régiment de Hussards - Hussards de la Légion germanique, intégrés au 24ème Régiment de Chasseurs à Cheval - Hussards de la Liberté, versés au 11ème régiment de hussards et au 7ème régiment bis de hussards - Hussards de Lamothe, devenus le 8ème régiment de hussards - Hussards défenseurs de la Liberté et de l'Égalité, versés au 7ème régiment de hussards - Hussards des Alpes, Volontaires de l'Égalité, Hussards de la Mort et Régiment de volontaires des hussards de la Mort (hussards noirs), devenus le 14ème régiment de chasseurs à cheval - Hussards des Éclaireurs de Fabrefond, devenus le 9ème régiment de hussards - Hussards du corps des Partisans de l'Armée du Rhin, intégrés au 7ème Régiment bis de Hussards - Hussards Noirs, versés au 10ème régiment de hussards - Hussards Volontaires des Montagnes à partir de la Cavalerie de la Légion des Montagnes - Légion de Luckner du Centre (Chasseurs à cheval volontaires, devenus le 20ème régiment de chasseurs à cheval) - Légion de Rosenthal (Chasseurs à cheval volontaires, devenus le 19ème régiment de chasseurs à cheval) - Légion des Américains et du Midi (Chasseurs à cheval volontaires devenu le 13ème régiment de chasseurs à cheval) - Légion du Nord (Chasseurs à cheval volontaires devenu le 13ème bis régiment de chasseurs à cheval) - Volontaires des hussards de la Montagne (Bayonne), devenus le 12ème Régiment de Hussards - Volontaires des hussards des Alpes, devenus le 13ème hussards

La Règle "JOMINI" - Tome 2 – Listes d'Armées

0	30	Infanterie de ligne de bon moral	Infanterie lourde Normal 3 plaq	25	1 pour 2 unités de ligne de mauvais moral en remplaçant
0	2	Régiment de la Garde Nationale	Infanterie lourde Recrues solides 4 plaq	28	Supprimé en octobre 1792
4	350	Bataillons de volontaires	Infanterie lourde Recrues 3 plaq	18	1 pour 2 unités de ligne
0	10	Bataillons de volontaires de 1791 et 1792	Infanterie lourde Recrues solides 4 plaq	28	A la place des précédents - 1 pour 3 unités de volontaires
0	10	Bataillons de grenadiers réunis	Infanterie lourde Elite 3 plaq	32	1 pour 6 bataillons de ligne
1	15	Chasseurs à pied	Infanterie légère Normal 3 plaq	21	
1	21	Infanterie légère de volontaires	Infanterie légère Normal 3 plaq	21	
0	20	corps francs, miquelets, chasseurs et éclaireurs.	Infanterie légère Normal faibles 2 plaq	12	
0	4	Bataillons de Corse	Infanterie légère Normal 3 plaq	21	entre le 21 juillet et le 9 décembre 1791, 3 passés à l'ennemi 1793, restes dissouts 10 janvier 1794
0	4	Bataillons de Volontaires Corses n° 15 à 18	Infanterie légère Normal 3 plaq	21	5 février 1793 - 10 janvier 1794
0	2	Chasseurs de la Légion Germanique (déserteurs étrangers)	Infanterie légère Normal 3 plaq	21	4 septembre 1792 - 11 novembre 1793.
0	1	Légion Bavaoise, Bataillon des chasseurs de Pauly 11 novembre 1792, Bataillon de chasseurs de la Légion bavaoise 5 décembre 1792	Infanterie légère Normal 3 plaq	21	5 novembre 1792 - 10 janvier 1794
0	2	Compagnies franches corses réunies	Infanterie légère Normal 3 plaq	21	30 avril 1793 - 1795
0	1	Chasseurs de la Légion franche étrangère	Infanterie légère Normal 3 plaq	21	1er août 1792 - 11 novembre 1793.
0	78	Bataillons de garnison	Infanterie lourde Recrues 3 plaq	18	supprimés le 4 mars 1791
0	26	Grenadiers royaux (de milice)	Infanterie lourde Recrues solides 4 plaq	28	1 pour 2 unités de ligne - supprimés le 4 mars 1791
0	2	Régiment de Paris	Infanterie lourde Recrues 3 plaq	18	Région de Paris - supprimés le 4 mars 1791
0	2	Régiment de l'Isle de Corse	Infanterie légère Recrues 3 plaq	14	Sud de la France - supprimés le 4 mars 1791
0	500	bataillons de la Garde Nationale	Infanterie lourde Recrues faibles 2 plaq	10	supprimés le 4 mars 1791
0	10	bataillons de la Garde Nationale défendant leur ville	Infanterie lourde Recrues 3 plaq	18	A la place des précédents
0	4	Infanterie de la Légion franche étrangère	Infanterie lourde Normal 3 plaq	25	1er août 1792 - 11 novembre 1793.
0	1	Fusiliers de la Légion germanique	Infanterie lourde Normal 3 plaq	25	4 septembre 1792 - 11 novembre 1793.
0	23	Régiments de (grosse) cavalerie	Cavalerie lourde Normal 3 plaq	38	
0	1	8ème régiment de cavalerie – cuirassiers	Cuirassiers Normal 3 plaq	46	
0	2	Carabiniers	Cavalerie lourde Normal 3 plaq	38	
0	20	Dragons (infanterie montée)	Infanterie légère montée Normal 3 plaq	25	18 en 1791, 20 en 1793
0	3	Dragons volontaires	Infanterie légère montée Normal 3 plaq	25	formés en 1791/1792, 1 en 1795

La Règle “JOMINI” - Tome 2 – Listes d'Armées

1	24	Chasseurs à cheval	Cavalerie légère Normal 3 plaq	34	12 en 1791, 13 en août 1792, 15 en mars 1793, 18 en mai 1793, 22 en juin 1793, 21 en juillet 1794, 24 début 1795.
0	14	Hussards	Cavalerie légère Normal 3 plaq	34	6 en 1791, 8 en novembre 1792, 9 en février 1793, 10 en mai 1793. 9 le 1er juin 179, 11 en juillet 1793, 12 en février 1794, 13 en mai 94 et 14 en septembre 1795.
0	14	Cavalerie légère de volontaires	Cavalerie légère lents Normal 3 plaq	29	formées entre septembre 1791 et 1793 et pour la plupart dissoutes en 1793
0	1	Chasseurs à cheval de la Légion franche étrangère	Cavalerie légère lents Normal 3 plaq	29	1er août 1792 - 11 novembre 1793.
0	1	Lanciers à cheval de la Légion germanique	Lanciers légers lents Normal 3 plaq	34	4 septembre 1792 - 11 novembre 1793.
0	1	Cuirassiers légers de la Légion germanique	Cavalerie légère lents Normal 3 plaq	29	4 septembre 1792 - 11 novembre 1793.
1	84	Batteries d'artillerie à pied de 4	Artillerie légère mobile Normal 3 plaq	67	1 pour 4 unités de ligne
0	40	Batteries d'artillerie à pied de 8	Artillerie lourde mobile Normal 3 plaq	88	Remplace 3ème précédent
0	30	Batterie d'artillerie à cheval	Artillerie légère à cheval Normal 3 plaq	70	1 pour 4 unités de cavalerie- 9 en 1791, 30 en août 1792
0	80	Pièces de la Garde nationale regroupées	Artillerie légère Recrues 3 plaq	56	1 pour 4 unités de la Garde Nationale
0	80	Régiments provinciaux d'artillerie pièces de 4	Artillerie légère Recrues 3 plaq	56	1 pour 3 unités provinciales ou de garnison - supprimés le 4 mars 1791
0	40	Régiments provinciaux d'artillerie pièces de 8	Artillerie lourde Recrues 3 plaq	77	Remplace 3ème précédent - supprimés le 4 mars 1791
0	10	Canoniers-Gardes-Côtes	Artillerie lourde Normal Artillerie statique 3 plaq	50	Sur côte
0	10	Canoniers-Gardes-Côtes pièces lourdes	Artillerie très lourde Normal Artillerie statique 3 plaq	63	Remplace 3ème précédent
0	1	Artillerie de la Légion germanique	Artillerie légère Recrues 3 plaq	56	4 septembre 1792 - 11 novembre 1793.

A4- L'armée du 2ème amalgame jusqu'à la Paix d'Amiens (janvier 1796 - 25 mars 1802)

Le premier amalgame avait permis la fusion de l'ancienne armée royale avec les bataillons de volontaires mais les désastres de la guerre réduisent drastiquement les effectifs des demi-brigades. Le Directoire prescrivit, par arrêté du 18 nivôse an IV (8 janvier 1796), la réorganisation et le remaniement de l'ensemble des bataillons et leur fusion dans 110 demi-brigades d'infanterie de ligne et 30 demi-brigades d'infanterie légère. Dans chaque bataillon, la compagnie de grenadiers était formée avec les compagnies de grenadiers des bataillons amalgamés, puis les compagnies étaient égalisées. L'effectif des demi-brigades fut maintenu à 3 000 hommes environ en raison de la guerre. Cette organisation subsista jusqu'au 1er vendémiaire an XII (24 septembre 1803), date à laquelle les demi-brigades d'infanterie furent réorganisées et reçurent la dénomination de régiments. Mais dès le 25 mars 1802, la paix d'Amiens a changé les choses.

Ce qui marque cette période est la standardisation et la simplification de l'armée. Les unités de volontaires, plus aguerris, sont mélangées aux « vieilles » unités et les futures recrues seront réparties dans les corps existants et ne constitueront plus de nouvelles unités sauf exceptions.

La Règle “JOMINI” - Tome 2 – Listes d'Armées

En 1795, l'artillerie avait intégré le système des divisions qui regroupent alors en moyenne 2 brigades d'infanterie, ½ brigade d'infanterie légère, 1 brigade de cavalerie et 2 compagnies d'artillerie, une à pied et l'autre à cheval.

Composition

Les troupes de l'expédition d'Égypte sont vues à part.

Garde

Infanterie

En 1800, Bonaparte crée une Garde consulaire de 1000 hommes sous forme de 2 bataillons d'infanterie d'élite (Grenadiers et chasseurs à pied).

Cavalerie

Chasseurs à cheval de la Garde des Consuls créés le 3 janvier 1800 à partir du corps des guides du général en chef de l'armée d'Orient.

Les restes du Régiment des Mameluks à cheval deviennent le 15 septembre 1801 l'escadron de Mameluks de la Garde consulaire, rattaché le 7 janvier 1802 aux chasseurs à cheval de la Garde.

Infanterie

Infanterie de ligne

Dès le 8 janvier 1796, l'ensemble des bataillons furent regroupés dans 110 demi-brigades d'infanterie de ligne à 3 bataillons. Les bataillons issus de l'ancienne armée royale et des volontaires ne sont plus distingués.

Occasionnellement des bataillons de grenadiers réunis en réunissant les compagnies de grenadiers de 6 bataillons

Infanterie légère

Dès le 8 janvier 1796, l'ensemble des bataillons furent regroupés dans 30 demi-brigades d'infanterie légère à 3 bataillons. Les anciens bataillons de Chasseurs à pied de l'ancienne armée royale et les différents volontaires ne sont plus distingués.

Occasionnellement, mais plus rarement que pour la ligne, des bataillons de carabiniers réunis en réunissant les compagnies de carabiniers de 6 bataillons

Troupes particulières :

- Un bataillon de Guides à pied du général en chef de l'armée d'Orient est créé en mai 1798 pour l'armée d'Orient (seulement en Égypte) et sera ensuite intégré dans la Garde Consulaire.
- Bataillon des Chasseurs d'Orient créé le 7 janvier 1802 avec les restes des Légions copte et grecque de l'Armée d'Orient
- 9 Compagnies franches corses le 4 janvier 1797, incorporées dans les bataillons de chasseurs corses de 1800
- 6 bataillons de chasseurs corses à 9 compagnies le 31 janvier 1800
- Un « bataillon colonial de la Guadeloupe » créé le 9 janvier 1802, 72% de ce bataillon d'infanterie composé d'artilleurs ; embarqué en février.
- Bataillon de dépôt des déserteurs français rentrés créé le 23 mars 1802.

Infanterie étrangère

- 1ère Légion des Francs du Nord créée 8 septembre 1799 à 4 bataillons d'infanterie et une compagnie d'artillerie légère. Transmise à la république batave le 5 avril 1801 et licenciée le 25 juin 1801. (2ème légion licenciée avant complément)
- 6 demi-brigades suisses de ligne à 3 bataillons créée en mars 1799 ramenées à 3 demi-brigades suisses de ligne à 3 bataillons en janvier 1801.
- Bataillon allemand le 9 septembre 1799, devenu 1er bataillon étranger en 1801
- « Légion expéditionnaire » (Déserteurs autrichiens) le 15 août 1800 dissoute le 20 janvier 1801

La Règle “JOMINI” - Tome 2 – Listes d'Armées

- 2e bataillon étranger (déserteurs étrangers) le 20 janvier 1801, installé le 23 mars 1802 sur l'Île d'Aix

Infanterie de milice

La Garde Nationale est théoriquement divisée en 1799 entre garde nationale en activité et garde nationale sédentaire mais ce n'est qu'une force de garnison.

Le 3 octobre 1802 est créée la garde municipale de Paris (3 bataillons).

Cavalerie

Cavalerie lourde

24 Régiments de (grosse) cavalerie, 23 en octobre 1801.

2 Régiments de carabiniers

En octobre 1801, on a 2 régiments de cuirassiers, le 8ème régiment de cuirassiers ex-8ème cavalerie-cuirassiers et le 1er régiment de cuirassiers ex-1er régiment de cavalerie transformé.

Dragons

20 régiments de Dragons (infanterie montée), portés à 21 d'avril 1796 à décembre 1799.

Les Dragons volontaires de la Manche, dissous en avril 1796

Cavalerie légère

13 régiments de Hussards après mai 1796

23 régiments de Chasseurs à cheval en 1796, 24 en août 1801.

Hussards volontaires de Bonaparte (en Italie de mars 1800 à avril 1801)

En juin 1796 sont créés les guides du général en chef de l'Armée d'Italie. En mai 1798, ils deviennent le corps des guides du général en chef de l'armée d'Orient. En 1800, ils sont intégrés dans les chasseurs à cheval de la Garde des Consuls qui viennent d'être créés.

Artillerie

Corps royal de l'artillerie : 7 régiments à 2 bataillons de 10 compagnies (soit 140 compagnies théoriquement) de pièces de campagne

Artillerie régimentaire regroupée en batteries de brigade ou de division.

9 compagnies d'artillerie à cheval créées en 1790 et devenues indépendantes le 7 février 1794. 21 autres batteries d'artillerie à cheval sont ajoutées en août 1792, soit 30 en tout

Deux pièces sont attachées à chacun des bataillons de la Garde nationale très rarement engagée au combat.

Corps des Canonniers-Gardes-Côtes

Liste d'armée

Min	Max	Nom	Description	Val.	Condition et note
1	1	Général en chef	Général en chef 1 plaq	200	
0	3	Sous-Général	Sous-général 1 plaq	120	1 pour 8 unités
0	1	Sous-Général	Sous-général médiocre 1 plaq	96	A la place du précédent
0	100	Colonel	Colonel 1 plaq	10	1 pour 5 unités
5	330	Infanterie de ligne	Infanterie lourde Normal 3 plaq	25	
0	55	Bataillons de grenadiers réunis	Infanterie lourde Elite 3 plaq	32	1 pour 6 bataillons de ligne
0	1	Grenadiers de la Garde consulaire	Infanterie lourde Elite 3 plaq	32	Après 1800 – 1 pour 6 bataillons de ligne si le 1er consul est présent
0	4	Infanterie de la 1ère Légion des Francs du Nord	Infanterie lourde Recrues 3 plaq	18	8 septembre 1799 à 25 juin 1801
0	18	Bataillons suisses de ligne	Infanterie lourde Normal solides 4 plaq	39	1 pour 4 unités de ligne- 18 en mars 1799, 9 en janvier 1801.
0	1	Bataillon allemand (1er bataillon étranger en 1801)	Infanterie lourde Recrues 3 plaq	18	Après le 9 septembre 1799

La Règle “JOMINI” - Tome 2 – Listes d'Armées

0	1	« Légion expéditionnaire » (Déserteurs autrichiens)	Infanterie lourde Recrues 3 plaq	18	15 août 1800 - 20 janvier 1801
0	1	2e bataillon étranger (déserteurs étrangers)	Infanterie lourde Recrues 3 plaq	18	Après le 20 janvier 1801
1	90	Bataillons d'infanterie légère	Infanterie légère Normal 3 plaq	21	
0	10	Bataillons de carabiniers réunis	Infanterie légère Elite 3 plaq	28	1 pour 6 bataillons de légère
0	1	Chasseurs à pied de la Garde consulaire	Infanterie légère Elite 3 plaq	28	Après 1800 – 1 pour 6 bataillons de légère si le 1er consul est présent
0	1	Bataillon des Chasseurs d'Orient	Infanterie légère Normal 3 plaq	21	Après le 7 janvier 1802
0	2	Compagnies franches corses réunies	Infanterie légère Normal 3 plaq	21	4 janvier 1797 - 1800
0	6	Bataillons de chasseurs corses	Infanterie légère Normal 3 plaq	21	Après le 31 janvier 1800
0	1	Bataillon colonial de la Guadeloupe	Infanterie légère Recrues 3 plaq	14	9 janvier 1802 - embarqué en février.
0	1	Bataillon de dépôt des déserteurs français rentrés	Infanterie légère Recrues 3 plaq	14	Après le 23 mars 1802.
0	20	Garde Nationale en activité	Infanterie lourde Recrues 3 plaq	18	Seulement en garnison ou près des villes
0	20	Garde Nationale sédentaire	Infanterie lourde Recrues faibles 2 plaq	10	Seulement en garnison ou près des villes
0	3	Garde municipale de Paris	Infanterie lourde Recrues 3 plaq	18	Après le 3 octobre 1802
0	24	Régiments de (grosse) cavalerie	Cavalerie lourde Normal 3 plaq	38	24, 23 en octobre 1801
0	2	Carabiniers	Cavalerie lourde Normal 3 plaq	38	
0	2	Cuirassiers	Cuirassiers Normal 3 plaq	46	1, 2 après octobre 1801
0	21	Dragons (infanterie montée)	Infanterie légère montée Normal 3 plaq	25	20, 21 d'avril 1796 à décembre 1799.
0	1	Dragons volontaires de la Manche	Infanterie légère montée Normal 3 plaq	25	dissous en avril 1796
1	24	Chasseurs à cheval	Cavalerie légère Normal 3 plaq	34	23, 24 en août 1801.
0	13	Hussards	Cavalerie légère Normal 3 plaq	34	
0	1	Hussards volontaires de Bonaparte	Cavalerie légère Normal 3 plaq	34	en Italie de mars 1800 à avril 1801
0	1	Guides du général en chef de l'Armée d'Italie	Cavalerie légère Normal solides 4 plaq	53	juin 1796 à mai 1798 si Bonaparte est GeC
0	1	Chasseurs à cheval de la Garde des Consuls	Cavalerie légère Elite 3 plaq	42	Après le 3 janvier 1800 – 1 pour 3 unités de cavalerie légère si le 1er consul est présent
0	1	Chasseurs à cheval de la Garde des Consuls renforcé de l'escadron de Mameluks	Cavalerie légère Elite solides 4 plaq	66	Après le 7 janvier 1802 –à la place du précédent
1	40	Batteries d'artillerie à pied de 4	Artillerie légère mobile Normal 3 plaq	67	1 pour 4 unités de ligne
0	20	Batteries d'artillerie à pied de 8	Artillerie lourde mobile Normal 3 plaq	88	Remplace 3ème précédent
0	30	Batterie d'artillerie à cheval	Artillerie légère à cheval Normal 3 plaq	70	1 pour 4 unités de cavalerie- 9 en 1790, 30 en août 1792
0	80	Pièces de la Garde nationale regroupées	Artillerie légère Recrues 3 plaq	56	1 pour 4 unités de la Garde Nationale
0	10	Canonnières-Gardes-Côtes	Artillerie lourde Normal Artillerie statique 3 plaq	50	Sur côte
0	10	Canonnières-Gardes-Côtes	Artillerie très lourde Normal	63	Remplace 3ème précédent

La Règle “JOMINI” - Tome 2 – Listes d'Armées

		pièces lourdes	Artillerie statique 3 plaq		
0	1	Artillerie de la 1ère Légion des Francs du Nord	Artillerie légère Recrues 3 plaq	56	8 septembre 1799 à 25 juin 1801

A4b- Le cas particulier de l'expédition d'Égypte (1799 - 1801)

L'expédition d'Égypte comprend :

- 30 bataillons d'infanterie de ligne en 11 demi-brigades (9ème, 13ème, 18ème, 19ème, 25ème, 32ème, 61ème, 69ème, 75ème, 85ème, 88ème) ;
- 11 bataillons d'infanterie légère en 4 demi-brigades (2ème, 4ème, 21ème, 22ème) ;
- 5 régiment de dragons (3ème, 14ème, 15ème, 18ème, 20ème), infanterie légère montée (et même pas montée au début de la campagne par manque de chevaux) mais Bonaparte les transforme rapidement en cavalerie lourde avec les chevaux des mamelouks ;
- Le 22ème régiment de chasseurs à cheval et le 7ème régiment bis de hussards ;
- le corps des guides du général en chef de l'armée d'Orient, 1 bataillon d'infanterie légère et une unité de guides à cheval ;
- 14 compagnies à pied d'artillerie, lourde ou légère ;
- 5 compagnies d'artillerie légère à cheval ;
- 9 compagnies d'artillerie de demi-brigades.

Ces unités sont augmentées d'unités particulières :

- Régiment des dromadaires, créé le 9 janvier 1799, dissous au retour en France le 5 septembre 1801 et versé dans les chasseurs à pied de la Garde des Consuls ;
- Légion Maltaise, créée le 10 juin 1798, dissoute le 1er juin 1800 (1 bataillon) ;
- Légion copte, créée le 10 septembre 1799, dissoute le 15 septembre 1801 (1 bataillon puis 2 bataillons le 1er février 1800) ;
- Légion grecque, créée le 25 septembre 1799, dissoute le 15 septembre 1801 (1 bataillon puis 2 bataillons le 21 avril 1800) ;
- Légion nautique, créée le 7 octobre 1798 avec les marins survivants d'Aboukir, dissoute le 15 août 1799, recrée le 4 novembre 1799 pour la garde des ports, dissoute en 1801 (1 bataillon puis 3 bataillons en novembre 1798, puis 1 en novembre 1799) ;
- 3 compagnies grecques du Nil créées le 30 octobre 1798, dissoutes dans la Légion grecque le 25 septembre 1799
- Bataillon des prisonniers maghrébins et albanais d'El Arich, créé le 19 février 1799, dissout le 7 juillet 1800 (1 bataillon) ;
- Corps turc de police de la place du Caire, créé le 25 juillet 1798, dissout en 1801 (1 bataillon environ) ;
- Garde égyptienne du Divan du Caire, créée le 25 juillet 1798, dissoute en 1801 (1 bataillon environ) ;
- Garde française du Divan du Caire, créée le 25 juillet 1798, dissoute en 1801 (1 bataillon environ) ;
- Garde Nationale du Caire, créée le 3 octobre 1798, dissoute en 1801 (1 bataillon environ) ;
- Unité des cavaliers auxiliaires (ou janissaires) syriens, créée le 20 mars 1799, dissoute le 7 juillet 1800 et intégrée au 1er Régiment des Mameluks à cheval ;
- 1er Régiment des Mameluks à cheval, créé le 7 juillet 1800, transformé en un escadron au retour en France le 15 septembre 1801 et rattaché le 7 janvier 1802 aux chasseurs à cheval de la Garde.

Liste d'armée

Min	Max	Nom	Description	Val.	Condition et note
-----	-----	-----	-------------	------	-------------------

La Règle “JOMINI” - Tome 2 – Listes d'Armées

1	1	Général en chef	Général en chef 1 plaq	200	
0	1	Général en chef	Général en chef bon Normal 1 plaq	260	A la place du précédent si Bonaparte, Dessaix ou Kléber
0	1	Général en chef	Général en chef médiocre Normal 1 plaq	160	A la place du précédent si Menou
0	3	Sous-Général	Sous-général 1 plaq	120	1 pour 8 unités
0	2	Sous-Général	Sous-général bon 1 plaq	156	A la place du précédent si Dessaix ou Kléber
0	15	Colonel	Colonel 1 plaq	10	1 pour 5 unités
5	30	Infanterie de ligne	Infanterie lourde Normal 3 plaq	25	
0	4	Bataillons de grenadiers réunis	Infanterie lourde Elite 3 plaq	32	1 pour 6 bataillons de ligne
0	3	Légion nautique	Infanterie légère Recrues 3 plaq	14	1 bataillon le 7 octobre 1798, 3 bataillons novembre 1798, dissoute le 15 août 1799, recrée 1 bataillon le 4 novembre 179, dissoute en 1801
1	11	Bataillons d'infanterie légère	Infanterie légère Normal 3 plaq	21	
0	0	Dragons sans chevaux	Infanterie légère Normal 3 plaq	21	Après Aboukir
0	1	Guides à pied du général en chef de l'armée d'Orient	Infanterie légère Normal solides 4 plaq	33	Si Bonaparte est GeC
0	2	Régiment des dromadaires	Infanterie légère montée chameaux Normal 3 plaq	27	du 9 janvier 1799 au 5 septembre 1801
0	1	Légion Maltaise	Infanterie légère Normal 3 plaq	21	Du 10 juin 1798 au 1er juin 1800
0	2	Légion copte	Infanterie légère Normal 3 plaq	21	Du 10 septembre 1799 au 15 septembre 1801 (1, puis 2 bataillons le 1er février 1800)
0	2	Légion grecque	Infanterie légère Normal 3 plaq	21	Du 25 septembre 1799 au 15 septembre 1801 (1, 2 bataillons le 21 avril 1800)
0	1	Compagnies grecques du Nil	Infanterie légère Normal faibles 2 plaq	12	Du 30 octobre 1798 au 25 septembre 1799
0	1	Bataillon des prisonniers maghrébins et albanais d'El Arich	Infanterie légère Normal 3 plaq	21	Du 19 février 1799 au 7 juillet 1800
0	1	Corps turc de police de la place du Caire	Infanterie légère Normal faibles Irréguliers 2 plaq	10	Du 25 juillet 1798 à 1801
0	1	Garde égyptienne du Divan du Caire	Infanterie légère Normal faibles Irréguliers 2 plaq	10	Du 25 juillet 1798 à 1801
0	1	Garde française du Divan du Caire	Infanterie légère Normal 3 plaq	21	Du 25 juillet 1798 à 1801
0	1	Garde Nationale du Caire	Infanterie légère Normal faibles Irréguliers 2 plaq	10	Du 3 octobre 1798 à 1801
0	5	Dragons remontés	Cavalerie lourde Normal 3 plaq	38	Après les Pyramides
0	5	Dragons (infanterie montée)	Infanterie légère montée Normal 3 plaq	25	Tout début de la campagne
0	1	22ème régiment de chasseurs à cheval	Cavalerie légère Normal 3 plaq	34	23, 24 en août 1801.
0	1	7ème régiment bis de hussards	Cavalerie légère Normal 3 plaq	34	
0	1	Guides à cheval du général en chef de l'armée d'Orient	Cavalerie légère Normal Tenaces (troupes montés) 3 plaq	36	Si Bonaparte est GeC
0	1	Unité des cavaliers auxiliaires (ou janissaires) syriens	Cavalerie légère Normal Irréguliers + Impétueux 3 plaq	29	Du 20 mars 1799 au 7 juillet 1800
0	1	1er Régiment des	Cavalerie légère Normal Impétueux	38	Du 7 juillet 1800 au 15 septembre

La Règle “JOMINI” - Tome 2 – Listes d'Armées

		Mameluks à cheval	+ Tenaces 3 plaq		1801
1	14	Batteries d'artillerie à pied de 4	Artillerie légère mobile Normal 3 plaq	67	1 pour 4 unités de ligne
0	4	Batteries d'artillerie à pied de 8	Artillerie lourde mobile Normal 3 plaq	88	Remplace 3ème précédent
0	5	Batterie d'artillerie à cheval	Artillerie légère à cheval Normal 3 plaq	70	1 pour 4 unités de cavalerie- 9 en 1790, 30 en août 1792
0	9	Pièces d'artillerie de demi-brigades regroupées	Artillerie légère mobile Normal 3 plaq	67	1 pour 4 unités d'infanterie

A5- La Paix d'Amiens, le Camp de Boulogne et la Grande Armée (25 mars 1802 – 1er janvier 1806)

Le 25 mars 1802 est signé le traité d'Amiens entre le Royaume-Uni d'une part et la France, l'Espagne et la République batave, de l'autre part. La paix ne dure que treize mois et prend fin le 18 mai 1803. En réalité, la paix d'Amiens fut une simple trêve pour l'Angleterre qui n'avait plus d'alliés sur le continent et était en proie à une grande misère et à la révolte de sa flotte. Bonaparte, lui, en profita pour renforcer son pouvoir avec le consulat à vie mais aussi, le 8 avril 1802, un concordat avec le Pape. Il en profita aussi pour réorganiser et entraîner son armée, pour lancer un plan d'entraînement des troupes pour améliorer leurs capacités de manœuvre, ce qui sera la caractéristique des troupes françaises pendant des années, et les tactiques d'État-major

Le 16 mai 1803, les Britanniques, sans déclaration de guerre préalable mais par une action concertée et préparée de longue date, arraisonnent tout ce qu'ils peuvent saisir de navires français et bataves sur toutes les mers du monde. La France est en guerre contre l'Angleterre. Bonaparte choisit alors Boulogne-sur-Mer comme base pour mener l'invasion de l'Angleterre, mais aussi pour continuer sa réforme de l'armée, qu'il organise comme la Grande Armée. Le 18 mai 1804, il devint l'Empereur des Français. Le 16 août 1804 il distribue pour la première fois les croix de la Légion d'honneur aux soldats.

Ce qui marque cette période est la professionnalisation de l'armée et la création d'une troupe mieux instruite, mieux encadrée et mieux gérée qu'auparavant. C'est aussi la création d'unités spéciales et de la Garde Impériale. Elle se termine avec la tonitruante campagne d'Allemagne et Austerlitz, « la bataille des trois Empereurs ».

Composition

Les unités sont entraînées à manœuvrer ensemble mais les unités de réserve ou d'appoint le sont moins.

Garde

Le 29 juillet 1804, la Garde consulaire devient la Garde Impériale.

Infanterie

- 1er régiment des grenadiers à pied de la Garde (2 bataillons)
- 1er régiment des chasseurs à pied de la Garde (2 bataillons)
- Bataillon des vélites des grenadiers à pied de la Garde
- Bataillon des vélites des chasseurs à pied de la Garde
- 1er bataillon des marins de la Garde

Cavalerie

- 1er régiment des grenadiers à cheval de la Garde le 29 juillet 1804
- 2ème régiment des grenadiers à cheval de la Garde par dédoublement le 29 juillet 1804
- Légion des gendarmes d'élite le 29 juillet 1804
- 1er régiment des chasseurs à cheval de la Garde, renforcé par l'escadron de Mameluks de la

La Règle “JOMINI” - Tome 2 – Listes d'Armées

Garde

Artillerie

Le 29 juillet 1804 est créé le 1er régiment d'artillerie à cheval de la Garde.

Infanterie

Infanterie de ligne

- Après le 1er vendémiaire an 12 (24 septembre 1803), on aura 90 régiments de ligne dont 19 seront à quatre bataillons et 71 à trois bataillons (soit 289 bataillons).
- Occasionnellement des bataillons de grenadiers réunis en réunissant les compagnies de grenadiers de 6 bataillons
- Grenadiers de réserve ou grenadiers d'Oudinot : en novembre 1803, on a créé 12 bataillons de grenadiers réunis en une division spéciale. Ils sont ramenés à 10 en 1805.

Infanterie légère

- Après le 1er vendémiaire an 12 (24 septembre 1803), on aura 27 régiments d'infanterie légère dont 3 à quatre bataillons et 24 à trois bataillons (soit 84 bataillons).
- Occasionnellement, mais plus rarement que pour la ligne, des bataillons de carabiniers réunis en réunissant les compagnies de carabiniers de 6 bataillons d'infanterie légère. On aura aussi des bataillons de voltigeurs réunis en réunissant les compagnies de voltigeurs de 6 bataillons de ligne.
- Des unités de dragons à pied. Le 1er août 1803 sont créés 16 régiments de dragons à pied (à 1 bataillon). Ils sont dissous le 1er août 1805. 4 régiments à 2 bataillons sont recréés le 25 août 1805 et un 5ème le 1er octobre 1805 à l'Armée d'Italie. Les 4 régiments d'Allemagne sont dissous le 20 octobre 1805 et le 5ème le 20 janvier 1806.

Troupes particulières :

- Bataillon des Chasseurs d'Orient
- Bataillons de chasseurs corses réduits à 5 le 8 juillet 1802, passent le 25 mai 1805 dans la Légion Corse, au service du Roi Joseph de Naples le 30 juin 1806, devenu le 8 janvier 1807 le Real Corso Napoletano, le 5ème bataillon étant le bataillon de dépôt du Real Corso Napoletano.
- Un Bataillon de chasseurs corses créés le 31 août 1805 pour la principauté de Piombino, qui passera à Naples en 1810 au Real Corso.
- 3ème bataillon de chasseurs corses devenu Bataillon de Chasseurs corses à l'Armée des Côtes de l'Océan le 8 juillet 1802, devient Bataillon des tirailleurs corses en mai 1804
- Régiment d'infanterie légère corse, unité disciplinaire, en janvier 1805.
- 3 Bataillons de Chasseurs créés en Corse 5 août 1805, 1 du Liamone, 2 du Golo, à 5 compagnies
- Un « bataillon colonial de la Guadeloupe » aux îles.
- Un « bataillon colonial de la Martinique » et deux légions coloniales montées sur place en mai 1802
- Bataillon des déserteurs français rentrés à Bergues (Dunkerque)
- Création de six dépôts pour les conscrits déserteurs, dits de recrutement des colonies le 11 décembre 1802
- 4 bataillons de discipline de déserteurs : 1er bataillon colonial sur l'Île de Walcheren, 2° aux Îles Marcouff (Le Havre), 3° à l'Île de Ré (entièrement embarqué fin 1804, et débarqué à la Guadeloupe en mai 1805), 4° à Belle-Île.
- 3e bataillon colonial à l'île de Ré (Rochefort) en janvier 1805

Infanterie étrangère

- Bataillon d'infanterie légère des Tirailleurs du Pô créé en Avril 1803
- Légion irlandaise, régiment d'infanterie légère à 1 bataillons de 9 compagnies dont 1 de Carabiniers et 1 de Voltigeurs ; créé le 31 août 1803, devenu régiment à 2 bataillons en

La Règle “JOMINI” - Tome 2 – Listes d'Armées

1804.

- 3 demi-brigades suisses de ligne à 3 bataillons, devenues régiments suisses.
- Bataillon valaisan à 5 Compagnies est créé le 4 octobre 1805.
- Légion Hanovrienne créée le 13 avril 1804 : 1 bataillon d'infanterie légère
- Bataillon de déserteurs allemands créé à Crémone (Italie) le 21 juillet 1802
- 1er bataillon des déserteurs étrangers à Cherbourg, dissout le 30 septembre 1805
- 2ème bataillon étranger (déserteurs étrangers) à l'île d'Elbe, dissout le 1er novembre 1805
- Régiment de La Tour d'Auvergne, régiment d'infanterie légère à 3 bataillons de 9 compagnies dont 1 de Carabiniers et 1 de Voltigeurs, est créé le 30 septembre 1805.
- Régiment d'Isembourg, régiment d'infanterie légère à 3 bataillons de 9 compagnies dont 1 de Carabiniers et 1 de Voltigeurs créé le 1er novembre 1805.

Infanterie de milice

- 107 compagnies de réserve le 14 mai 1805 (une dans chaque département, à l'exception de la Seine qui s'en voyait attribuer deux).
- La Garde Nationale est divisée entre garde nationale en activité et garde nationale sédentaire mais ce n'est qu'une force de garnison.
- Garde municipale de Paris (3 bataillons).

Cavalerie

Cavalerie lourde

- Les 2 régiments de cuirassiers deviennent 12 par transformation de régiments de cavalerie : 3 le 12 octobre 1802, 3 le 23 décembre 1802, 3 le 1er août 1803.
- Les 23 Régiments de (grosse) cavalerie disparaissent. Ils sont 20 le 12 octobre 1802, 11 le 23 décembre 1802, 7 le 1er août 1803 et les derniers sont dissous le 24 septembre 1803.
- 2 Régiments de carabiniers

Dragons

Les 20 régiments de Dragons deviennent de la cavalerie lourde. Ils deviennent 29 le 23 décembre 1802 par transformation de régiments de cavalerie et de hussards.

Cavalerie légère

- 13 régiments de Hussards réduits à 10 le 23 décembre 1802
- 24 régiments de Chasseurs à cheval
- Régiment de cheveu-légers hanovriens créé le 13 avril 1804 au sein de la Légion hanovrienne

Artillerie

- 140 compagnies de pièces de campagne de 4 livres et de 8 livres
- 30 compagnies d'artillerie à cheval
- Deux pièces sont attachées à chacun des bataillons de la Garde nationale très rarement engagée au combat.
- Corps des Canonnières-Gardes-Côtes

Liste d'armée

Min	Max	Nom	Description	Val.	Condition et note
1	1	Général en chef	Général en chef 1 plaq	200	
0	1	Général en chef	Général en chef bon Normal 1 plaq	260	A la place du précédent si Napoléon ou Augereau
0	3	Sous-Général	Sous-général 1 plaq	120	1 pour 8 unités
0	1	Sous-Général	Sous-général bon Normal 1 plaq	156	A la place du précédent si Lannes ou Davout
0	100	Colonel	Colonel 1 plaq	10	1 pour 4 unités

La Règle “JOMINI” - Tome 2 – Listes d'Armées

5	289	Infanterie de ligne	Infanterie lourde Normal Manœuvre 3 plaq	26	
0	40	Bataillons de grenadiers réunis	Infanterie lourde Elite Manœuvre 3 plaq	33	1 pour 6 bataillons de ligne
0	12	Grenadiers de réserve ou d'Oudinot	Infanterie lourde Elite Manœuvre 3 plaq	33	1 pour 5 bataillons de ligne – 12 en novembre 1803, 10 en 1805
0	9	Bataillons suisses de ligne	Infanterie lourde Normal solides Manœuvre 4 plaq	40	demi-brigades suisses devenues régiments suisses.
0	6	dépôts pour les conscrits déserteurs, dits de recrutement des colonies	Infanterie lourde Recrues 3 plaq	18	Après le 11 décembre 1802
1	84	Bataillons d'infanterie légère	Infanterie légère Normal Manœuvre 3 plaq	22	
0	10	Bataillons de carabiniers réunis	Infanterie légère Elite Manœuvre 3 plaq	29	1 pour 6 bataillons de légère
0	4	Bataillons de voltigeurs réunis	Infanterie légère Elite Manœuvre 3 plaq	29	1 pour 6 bataillons de ligne
0	1	3ème bataillon de chasseurs corses	Infanterie légère Normal 3 plaq	21	Bataillon de Chasseurs corses à l'Armée des Côtes de l'Océan le 8 juillet 1802, puis Bataillon des tirailleurs corses en mai 1804
0	1	Bataillon des Tirailleurs du Pô	Infanterie légère Normal Manœuvre 3 plaq	22	créé en Avril 1803
0	2	Légion irlandaise	Infanterie légère Normal Manœuvre 3 plaq	22	1 bataillons le 31 août 1803, 2 bataillons en 1804.
0	1	Bataillon valaisan	Infanterie légère Normal Manœuvre 3 plaq	22	créé le 4 octobre 1805.
0	1	bataillon d'infanterie légère de la Légion Hanovrienne	Infanterie légère Normal 3 plaq	21	créée le 13 avril 1804
0	3	Régiment de La Tour d'Auvergne	Infanterie légère Normal 3 plaq	21	créé le 30 septembre 1805.
0	3	Régiment d'Isembourg	Infanterie légère Normal 3 plaq	21	créé le 1er novembre 1805.
0	20	Garde Nationale en activité	Infanterie lourde Recrues 3 plaq	18	Seulement en garnison ou près des villes
0	20	Garde Nationale sédentaire	Infanterie lourde Recrues faibles 2 plaq	10	Seulement en garnison ou près des villes
0	18	Compagnies de réserve départementales regroupées	Infanterie lourde Recrues 3 plaq	18	Après le 14 mai 1805
0	23	Régiments de (grosse) cavalerie	Cavalerie lourde Normal 3 plaq	38	23 en mars 1802, 20 le 12 octobre 1802, 11 le 23 décembre 1802, 7 le 1er août 1803 et dissous le 24 septembre 1803.
0	2	Carabiniers	Cavalerie lourde Normal Manœuvre 3 plaq	39	
0	12	Cuirassiers	Cuirassiers Normal Manœuvre 3 plaq	48	2 en mars 1802, 5 le 12 octobre 1802, 8 le 23 décembre 1802, 12 le 1er août 1803.
0	29	Dragons	Cavalerie lourde Normal Manœuvre 3 plaq	39	20 en mars 1802, 29 le 23 décembre 1802
1	24	Chasseurs à cheval	Cavalerie légère Normal Manœuvre 3 plaq	35	
0	13	Hussards	Cavalerie légère Normal Manœuvre 3 plaq	35	réduits à 10 le 23 décembre 1802
0	1	Chevaux-légers hanovriens	Cavalerie légère Normal 3 plaq	34	Créés le 13 avril 1804 au sein de la Légion hanovrienne
1	40	Batteries d'artillerie à pied de 4	Artillerie légère mobile Normal Manœuvre 3 plaq	70	1 pour 4 unités de ligne
0	40	Batteries d'artillerie à pied	Artillerie lourde mobile Normal	92	Remplace 2ème précédent

La Règle “JOMINI” - Tome 2 – Listes d'Armées

		de 8	Manœuvre 3 plaq		
0	30	Batterie d'artillerie à cheval	Artillerie légère à cheval Normal Manœuvre 3 plaq	74	1 pour 4 unités de cavalerie
0	80	Pièces de la Garde nationale regroupées	Artillerie légère Recrues 3 plaq	56	1 pour 4 unités de la Garde Nationale
0	10	Canonnières-Gardes-Côtes	Artillerie lourde Normal Artillerie statique 3 plaq	50	Sur côte
0	10	Canonnières-Gardes-Côtes pièces lourdes	Artillerie très lourde Normal Artillerie statique 3 plaq	63	Remplace 3ème précédent
Seulement si l'Empereur est présent					
0	2	1er régiment des grenadiers à pied de la Garde	Infanterie lourde Elite solides Manœuvre + Entêtés 4 plaq	62	1 pour 8 bataillons de ligne si l'Empereur est présent
0	2	1er régiment des grenadiers à pied de la Garde	Infanterie lourde Elite solides Manœuvre + Entêtés 4 plaq	62	A la place des précédents en 1804 et 1805
0	1	Bataillon des vélites des grenadiers à pied de la Garde	Infanterie lourde Normal solides Manœuvre 4 plaq	40	1 pour 4 unités de ligne si l'Empereur est présent
0	1	1er bataillon des marins de la Garde	Infanterie lourde Normal solides Manœuvre 4 plaq	40	1 pour 4 unités de ligne si l'Empereur est présent
0	2	1er régiment des chasseurs à pied de la Garde	Infanterie légère Elite solides Manœuvre + Entêtés 4 plaq	55	1 pour 8 bataillons de légère si l'Empereur est présent
0	2	1er régiment des chasseurs à pied de la Garde	Infanterie légère Surhommes solides Manœuvre + Entêtés 4 plaq	69	A la place des précédents en 1804 et 1805
0	1	Bataillon des vélites des chasseurs à pied de la Garde	Infanterie légère Normal solides Manœuvre 4 plaq	35	1 pour 4 bataillons de légère si l'Empereur est présent
0	2	Régiments des grenadiers à cheval de la Garde	Cavalerie lourde Elite Manœuvre + Tenaces 3 plaq	52	Créés le 29 juillet 1804 – 1 pour 3 unités de cavalerie lourde si l'Empereur est présent
0	1	Légion des gendarmes d'élite	Cavalerie lourde Normal Manœuvre + Tenaces 3 plaq	43	Créés le 29 juillet 1804 – Si l'Empereur est présent et si au moins 1 bataillon de vieille garde
0	1	Chasseurs à cheval de la Garde	Cavalerie légère Elite Manœuvre + Tenaces 3 plaq	47	1 pour 3 unités de cavalerie légère si l'Empereur est présent
0	1	Chasseurs à cheval de la Garde renforcés de l'escadron de Mameluks	Cavalerie légère Elite solides Manœuvre + Tenaces 4 plaq	74	à la place du précédent
0	2	Batterie d'artillerie à cheval de la Garde	Artillerie légère à cheval Elite Manœuvre 3 plaq	81	1 pour 3 unités de cavalerie de la Garde, après le 29 juillet 1804
Seulement en Italie					
0	1	Bataillon de déserteurs allemands	Infanterie lourde Recrues 3 plaq	18	créé à Crémone (Italie) le 21 juillet 1802
0	5	Bataillons de chasseurs corses	Infanterie légère Normal 3 plaq	21	5 le 8 juillet 1802, passent le 25 mai 1805 dans la Légion Corse et le 30 juin 1806 au service du Roi Joseph de Naples
0	2	Dragons à pied à l'armée d'Italie	Infanterie légère Normal Manœuvre 3 plaq	22	2 bataillons le 1er octobre 1805 à l'Armée d'Italie
0	1	Bataillon de chasseurs corses de la principauté de Piombino	Infanterie légère Normal 3 plaq	21	créé le 31 août 1805
Seulement dans les Balkans					
0	1	Bataillon des Chasseurs d'Orient	Infanterie légère Normal 3 plaq	21	En Dalmatie
Seulement en Allemagne					
0	16	Dragons à pied de l'Armée	Infanterie légère Normal Manœuvre	22	16 bataillons du 1er août 1803 au

La Règle “JOMINI” - Tome 2 – Listes d'Armées

		d'Allemagne	3 plaq		1er août 1805. 8 bataillons du 25 août au 20 octobre 1805
Dans un endroit précis					
0	4	bataillons coloniaux de discipline de déserteurs	Infanterie lourde Recrues 3 plaq	18	1er sur l'Île de Walcheren, 2° aux Îles Marcouff (Le Havre), 3° à l'Île de Ré, 4° à Belle-Île.
0	1	1er bataillon des déserteurs étrangers	Infanterie lourde Recrues 3 plaq	18	à Cherbourg, dissout le 30 septembre 1805
0	1	2ème bataillon étranger (déserteurs étrangers)	Infanterie lourde Recrues 3 plaq	18	à l'île d'Elbe, dissout le 1er novembre 1805
0	3	Bataillons de Chasseurs du Liamone et du Golo	Infanterie légère Normal 3 plaq	21	créés en Corse 5 août 1805
0	1	Bataillon des déserteurs français rentrés	Infanterie légère Recrues 3 plaq	14	à Bergues (Dunkerque)
0	2	Régiment d'infanterie légère corse	Infanterie légère Normal 3 plaq	21	unité disciplinaire, en janvier 1805.
0	3	Garde municipale de Paris	Infanterie lourde Recrues 3 plaq	18	Après le 3 octobre 1802
0	3	Bataillon colonial de la Martinique » et deux légions coloniales	Infanterie légère Recrues 3 plaq	14	montés sur place en mai 1802
0	1	Bataillon colonial de la Guadeloupe	Infanterie légère Recrues 3 plaq	14	aux îles

A6- L'apogée (1er janvier 1806 – 1er janvier 1809)

En 1806, Napoléon devient protecteur de la Confédération du Rhin et affronte la 4ème coalition. La Prusse provoque le conflit. La campagne que mène Napoléon est impressionnante de rapidité : il balaie l'armée prussienne à la double bataille d'Iéna-Auerstaedt et l'anéantit dans la poursuite. Frédéric Guillaume de Prusse compte sur le soutien des Russes mais ceux-ci sont vaincus à Eylau et à Friedland. Napoléon traverse la Pologne et finit par signer, à Tilsit au milieu du Niémen, au cours d'une entrevue dont la mise en scène est conçue pour frapper les esprits, un traité avec le tsar Alexandre 1er, qui divise l'Europe entre les deux puissances.

Pour contrer les britanniques, Napoléon impose un blocus continental pour asphyxier l'industrie et le commerce britanniques, par le décret de Berlin du 21 novembre 1806. Pour l'imposer, les armées françaises envahissent en novembre 1807 le Portugal, vieil allié des Britanniques, avec l'aide des espagnols. Puis, devant arbitrer entre le roi d'Espagne Charles IV et de son fils Ferdinand, Napoléon les détrône tous les deux et met sur le trône son frère Joseph, remplacé à Naples par Murat. Mais le peuple espagnol le refuse. Napoléon envoie en Espagne une armée secondaire, bâtie d'unités de réserve, dont un corps d'armée doit capituler après la bataille de Bailén (19 juillet 1808). Il devra venir rétablir l'ordre lui-même tandis que les britanniques débarquent au Portugal dans ce qui sera un théâtre majeur de guerre jusqu'en 1813.

L'armée française de cette période est la plus puissante et surtout la plus équilibrée. Son infanterie est parfaitement instruite, encadrée et gérée. Sa cavalerie, remontée avec les meilleurs chevaux des grandes armées d'Europe, est sans égale et son artillerie reste la meilleure d'Europe. Elle permet à Napoléon de rechercher la bataille décisive, engageant plus de 100 000 hommes s'il le faut. Son objectif n'est pas de rester maître du champ de bataille, mais d'anéantir l'ennemi. Mais l'étendue même du champ de bataille, de la frontière Russe au sud de l'Italie et aux côtes atlantiques du Portugal, lui interdisent d'être partout et ce sont donc des troupes de réserve, des troupes hâtivement levées et des troupes étrangères qui seront engagées sur ce qui apparaît alors comme des théâtres secondaires, l'Espagne et le Portugal, le Nord (Hollande et Danemark), les Balkans ou l'Italie du Sud.

La Règle “JOMINI” - Tome 2 – Listes d'Armées

Cette liste ne comprend pas les troupes d'outre mer. Certaines troupes ne peuvent être utilisées que sur certains théâtres

Composition

Garde

Infanterie

- 1er régiment des grenadiers à pied de la Garde (2 bataillons)
- 1er régiment des chasseurs à pied de la Garde (2 bataillons)
- 2ème régiment des chasseurs à pied de la Garde (2 bataillons) créé le 15 avril 1806
- Bataillon des vélites des grenadiers à pied, supprimé le 19 septembre 1806
- Régiment des fusiliers grenadiers de la Garde (moyenne garde – 2 bataillons) le 19 septembre 1806
- Régiment des fusiliers chasseurs de la Garde (moyenne garde – 2 bataillons) le 15 décembre 1806
- Bataillon des vélites des chasseurs à pied, supprimé le 15 décembre 1806
- 1er bataillon des marins de la Garde

Cavalerie

- 1er régiment des grenadiers à cheval de la Garde
- 2ème régiment des grenadiers à cheval de la Garde
- Régiment des dragons de l'Impératrice (vieille garde) créé le 15 avril 1806
- Légion des gendarmes d'élite
- 1er régiment des chasseurs à cheval de la Garde, renforcé par l'escadron de Mameluks de la Garde
- Chevaux-légers polonais de la Garde le 2 mars 1807, devenus lanciers en 1809
- Régiment des gendarmes d'ordonnance (jeune garde) le 15 septembre 1806, dissout le 12 juillet 1807

Artillerie

- 1er régiment d'artillerie à cheval de la Garde.
- 1er régiment d'artillerie à pied de la Garde créé le 7 avril 1808

Infanterie

Infanterie de ligne

- 90 régiments de ligne soit 289 bataillons en 1806, passant à 4 bataillons de 6 compagnies le 18 février 1808 (mais utilisés alors pour faire les régiments provisoires et de marche)
- Occasionnellement des bataillons de grenadiers réunis en réunissant les compagnies de grenadiers de 6 bataillons
- 22 « régiments provisoires » formés en 1807 avec des compagnies surnuméraires des régiments de ligne et de légère (corps de Bessières et de Moncey au Nord de l'Espagne), devenus régiments de ligne en août 1808
- 8 « régiments provisoires d'active » formés en 1807 avec des compagnies surnuméraires pour l'armée d'Allemagne, devenus régiments de ligne en 1810
- 6 « régiments de marche » (dont celui « de Catalogne ») à 3 bataillons de marche formés le 4 novembre 1807, dissous en 1808

Infanterie légère

- 27 régiments d'infanterie légère soit 84 bataillons en 1806, passant à 4 bataillons de 6 compagnies le 18 février 1808. Le 28ème régiment de chasseurs (recrues italiennes) est créé le 1er février 1808
- Occasionnellement, mais plus rarement que pour la ligne, des bataillons de carabiniers

La Règle “JOMINI” - Tome 2 – Listes d'Armées

réunis en réunissant les compagnies de carabiniers de 6 bataillons d'infanterie légère. On aura aussi des bataillons de voltigeurs réunis en réunissant les compagnies de voltigeurs de 6 bataillons de ligne.

- Le 5ème régiment à 2 bataillons de dragons à pied, créé le 1er octobre 1805 à l'Armée d'Italie, est dissout le 20 janvier 1806. 2 régiments de dragons à pied à 2 bataillons sont créés le 12 septembre 1806, rattachés à la Garde Impériale sans en faire partie, dissous le 20 novembre 1806

Troupes particulières :

- Bataillon des Chasseurs d'Orient
- Bataillon de chasseurs corses de la principauté de Piombino.
- 3ème bataillon de chasseurs corses devenu Bataillon de Chasseurs corses à l'Armée des Côtes de l'Océan le 8 juillet 1802, devient Bataillon des tirailleurs corses en mai 1804
- Régiment d'infanterie légère corse, unité disciplinaire.
- 3 Bataillons de Chasseurs en Corse, 1 du Liamone, 2 du Golo, à 5 compagnies
- Un « bataillon colonial de la Guadeloupe », un « bataillon colonial de la Martinique » et deux légions coloniales aux îles.
- Bataillon des Déserteurs français rentrés envoyé sur l'île de Walcheren avec diverses autres troupes coloniales ou disciplinaires en janvier 1806
- Les conscrits mutilés volontaires sont formés en Bataillons de pionniers le 12 mars 1806
- 4 bataillons de discipline de déserteurs : 1er bataillon colonial sur l'Île de Walcheren, 2° aux Îles Marcouff (Le Havre), 3° à l'Île de Ré (entièrement embarqué fin 1804, et débarqué à la Guadeloupe en mai 1805), 4° à Belle-Île.
- 3e bataillon colonial à l'île de Ré (Rochefort) en janvier 1805
- Bataillon de la Méditerranée en Juillet 1808 à partir du bataillon de dépôt de conscrits réfractaires de Bastia

Infanterie étrangère

- Bataillon d'infanterie légère des Tirailleurs du Pô créé en Avril 1803
- Légion irlandaise, régiment d'infanterie légère à 2 bataillons de 9 compagnies dont 1 de Carabiniers et 1 de Voltigeurs
- 4 régiments suisses de ligne à 3 bataillons.
- Bataillon de Neuchâtel (suisse) créé début 1807
- Bataillon valaisan (infanterie légère) à 5 Compagnies, envoyé en Catalogne le 4 octobre 1807
- Légion Hanovrienne à 1 bataillon d'infanterie légère
- Bataillon de déserteurs allemands à Crémone (Italie)
- Régiment de La Tour d'Auvergne, régiment d'infanterie légère à 3 bataillons de 9 compagnies dont 1 de Carabiniers et 1 de Voltigeurs.
- Régiment d'Isembourg, régiment d'infanterie légère à 3 bataillons de 9 compagnies dont 1 de Carabiniers et 1 de Voltigeurs.
- Régiment de Prusse, régiment étranger d'infanterie légère à 3 bataillons de 9 compagnies dont 1 de Carabiniers et 1 de Voltigeurs constitué de déserteurs prussiens le 13 novembre 1806
- 1ère puis 2ème légions du Nord, déserteurs français et polonais de l'armée prussienne, le 20 septembre 1806, dissous en 1808
- Bataillon de chasseurs à pied grecs, unité auxiliaire de tirailleurs d'infanterie grecs, créé début 1807 à Corfou avec les éléments d'un Bataillon levé par les russes
- Pandours dalmates ou de Raguse (bataillon infanterie légère montée des Balkans) créés 1807
- Légion Italo-polonaise - 3 régiments d'infanterie en février 1807, transférés à la Westphalie en Octobre 1807, revenue en France le 21 février 1808, devient le 31 mars 1808 la légion de

La Règle “JOMINI” - Tome 2 – Listes d'Armées

la Vistule, 3 régiments d'infanterie à 2 bataillons

- Bataillon Septinsulaire à 6 compagnies d'infanterie légère créé le 13 septembre 1807 (Illyrie)
- Régiment Albanais à Corfou le 12 octobre 1807 avec les éléments d'un régiment levé par les russes, 3 puis 5 bataillons

Infanterie de milice

- 107 compagnies de réserve (une dans chaque département, à l'exception de la Seine à deux).
- 1808 : 2 Bataillons de marche dits de "Gardes Départementales" faits avec des Compagnies de Réserve Départementales, fondus en 1 « Bataillon Départemental » in juillet 1808, dissout en 1810
- La Garde Nationale est divisée entre garde nationale en activité et garde nationale sédentaire mais ce n'est qu'une force de garnison.
- Garde municipale de Paris (3 bataillons), un régiment de marche combat en 1807, capitule à Bailén (19 juillet 1808). La Garde sera reconstituée à Paris en 1809.
- Bataillon de Garde Nationale de Dubrovnik créé début 1806
- 5 légions de réserve de l'intérieur à 4 bataillons à Lille, Metz, Rennes, Versailles et Grenoble créées le 20 mars 1807. 5 légions de marche à 3 bataillons entrent en Espagne le 4 novembre 1807 et capituleront à Bailén (19 juillet 1808). Les 5 légions de réserve sont reconstituées à 2 bataillons dont le 4ème resté en France et dissoutes en 1809 dans des régiments de ligne.
- 2 « légions de réserve » supplémentaires, les 6 et 7 formées début 1808 pour l'Espagne, capituleront à Bailén (19 juillet 1808)
- 4 bataillons de miquelets à 8 compagnies (appelés bataillons de chasseurs de la montagne le 17 novembre 1808) des départements de l'Ariège, des Basses-Pyrénées, des Hautes-Pyrénées et des Pyrénées -Orientales créés le 6 août 1808 pour garder la frontière ; 2e chasseurs de la montagne de l'Ariège ajouté le 10 octobre 1808
- Garde d'Honneur de Marseille = 1 bataillon constitué le 5 mai 1808

Cavalerie

Cavalerie lourde

- 12 régiments de cuirassiers
- 2 Régiments de carabiniers
- 29 régiments de Dragons.
- 3 régiments provisoires de grosse cavalerie formés le 16 octobre 1807 d'éléments des régiments de cuirassiers. Le 3ème régiment provisoire de grosse cavalerie est dissout le 31 décembre 1807
- 6 régiments provisoires de Dragons formés le 16 octobre 1807 d'éléments des régiments de dragons dont 3 (1, 2 et 6) sont dissous le 31 juillet 1808 (pris à Bailén le 19 juillet 1808)
- 3 régiments provisoires de Dragons (7, 8 et 9) formés le 1er août 1808 d'éléments des régiments de dragons
- Régiment des dragons toscans créé le 7 janvier 1808 après l'annexion de la Toscane, dissout le 29 mai 1808

Cavalerie légère

- 10 régiments de Hussards
- 26 régiments de Chasseurs à cheval, devenus 28 le 29 mai 1808
- 4 régiments Provisoires de Cavalerie légère formé le 10 mars 1808 d'éléments des régiments de Chasseurs à cheval
- 5 régiments Provisoires de Hussards formé le 10 mars 1808 d'éléments des régiments de hussards

Cavalerie étrangère

- Régiment de cheveu-légers hanovriens au sein de la Légion hanovrienne

La Règle “JOMINI” - Tome 2 – Listes d'Armées

- Cavalerie de la Légion Italo-polonaise : 1 régiment de lanciers, à quatre escadrons en février 1807, transférés à la Westphalie en Octobre 1807, revenue en France le 21 février 1808, devient le 31 mars 1808 1er régiment de lanciers de la Vistule (ou Uhlans de la Vistule) de la légion de la Vistule
- Chasseurs à cheval ioniens le 27 novembre 1807 (Illyrie)
- Chevaux-légers belges du prince d'Artemberg créés le 30 septembre 1806, dissout le 29 mai 1808

Artillerie

- 140 compagnies de pièces de campagne de 4 livres et de 8 livres
- 30 compagnies d'artillerie à cheval
- Deux pièces sont attachées à chacun des bataillons de la Garde nationale très rarement engagée au combat.
- Corps des Canoniers-Gardes-Côtes
- Artillerie Septinsulaire – 2 compagnies le 1er janvier 1808

Liste d'armée

Cette liste ne comprend pas les troupes d'outre mer.

Min	Max	Nom	Description	Val.	Condition et note
1	1	Général en chef	Général en chef 1 plaq	200	
0	1	Général en chef	Général en chef bon 1 plaq	260	A la place du précédent si Napoléon ou Augereau
0	3	Sous-Général	Sous-général Normal 1 plaq	120	Au moins 8 unités
0	1	Sous-Général	Sous-général bon 1 plaq	156	A la place du précédent si Lannes ou Davout
0	100	Colonel	Colonel 1 plaq	10	1 pour 4 unités
4	289	Infanterie de ligne	Infanterie lourde Normal Manœuvre 3 plaq	26	
0	40	Bataillons de grenadiers réunis	Infanterie lourde Elite Manœuvre 3 plaq	33	1 pour 6 bataillons de ligne
0	6	Légion Italo-polonaise	Infanterie lourde Normal Manœuvre 3 plaq	26	février 1807, à la Westphalie Octobre 1807, retour France le 21 février 1808, devient le 31 mars 1808 la légion de la Vistule
0	6	Légion de la Vistule	Infanterie lourde Normal Manœuvre 3 plaq	26	le 31 mars 1808
1	88	Bataillons d'infanterie légère	Infanterie légère Normal Manœuvre 3 plaq	22	28ème régiment de chasseurs (recrues italiennes) créé le 1er février 1808
0	10	Bataillons de carabiniers réunis	Infanterie légère Elite Manœuvre 3 plaq	29	1 pour 6 bataillons de légère
0	4	Bataillons de voltigeurs réunis	Infanterie légère Elite Manœuvre 3 plaq	29	1 pour 6 bataillons de ligne
0	4	Dragons à pied	Infanterie légère Normal Manœuvre 3 plaq	22	5ème régiment (Armée d'Italie) dissout le 20 janvier 1806. 2 régiments créés le 12 septembre 1806 (Allemagne), dissous le 20 novembre 1806
0	2	Légion irlandaise	Infanterie légère Normal Manœuvre 3 plaq	22	1 bataillons le 31 août 1803, 2 bataillons en 1804.
0	1	bataillon d'infanterie légère de la Légion Hanovrienne	Infanterie légère Normal Manœuvre 3 plaq	22	
0	1	Bataillon de Neuchâtel (suisse)	Infanterie légère Normal solides Manœuvre 4 plaq	35	créé début 1807

La Règle "JOMINI" - Tome 2 – Listes d'Armées

0	2	Légions du Nord	Infanterie légère Normal faibles 2 plaq	12	déserteurs français et polonais de l'armée prussienne, le 20 septembre 1806, dissous en 1808
0	20	Garde Nationale en activité	Infanterie lourde Recrues 3 plaq	18	Seulement en garnison ou près des villes
0	20	Garde Nationale sédentaire	Infanterie lourde Recrues faibles 2 plaq	10	Seulement en garnison ou près des villes
0	18	Compagnies de réserve départementales regroupées	Infanterie lourde Recrues 3 plaq	18	Après le 14 mai 1805
0	3	Garde municipale de Paris	Infanterie lourde Recrues 3 plaq	18	Reconstituée à Paris en 1809.
0	12	Cuirassiers	Cuirassiers Normal Manœuvre 3 plaq	48	1 pour 2 unités de cavalerie légère
0	2	Carabiniers	Cavalerie lourde Normal Manœuvre 3 plaq	39	à la place du précédent
0	29	Dragons	Cavalerie lourde Normal Manœuvre 3 plaq	39	à la place du précédent
0	1	Régiment des dragons toscans	Cavalerie lourde Normal 3 plaq	38	à la place du précédent – créé le 7 janvier 1808, dissout le 29 mai 1808
1	28	Chasseurs à cheval	Cavalerie légère Normal Manœuvre 3 plaq	35	28 le 29 mai 1808
0	10	Hussards	Cavalerie légère Normal Manœuvre 3 plaq	35	
0	1	Lanciers de la Légion Italo-polonaise, 31 mars 1808 1er régiment de lanciers de la légion de la Vistule	Lanciers légers Normal solides Manœuvre 4 plaq	62	Si infanterie correspondante – Février 1807, Westphalie octobre 1807, France 21 février 1808
0	1	Cheveau-légers hanovriens	Cavalerie légère Normal Manœuvre 3 plaq	35	au sein de la Légion hanovrienne
0	1	Cheveau-légers belges du prince d'Artemberg	Cavalerie légère Normal Manœuvre 3 plaq	35	créés le 30 septembre 1806, dissout le 29 mai 1808
1	40	Batteries d'artillerie à pied de 4	Artillerie légère mobile Normal Manœuvre 3 plaq	70	1 pour 4 unités de ligne
0	40	Batteries d'artillerie à pied de 8	Artillerie lourde mobile Normal Manœuvre 3 plaq	92	Remplace 2ème précédent
0	2	Batteries de réserve d'artillerie à pied de 12	Artillerie très lourde Normal Manœuvre 3 plaq	110	Remplace 3ème batterie de 8
0	30	Batterie d'artillerie à cheval	Artillerie légère à cheval Normal Manœuvre 3 plaq	74	1 pour 4 unités de cavalerie
0	20	Pièces de la Garde nationale regroupées	Artillerie légère Recrues 3 plaq	56	1 pour 4 unités de la Garde Nationale
0	10	Canonnières-Gardes-Côtes	Artillerie lourde Normal Artillerie statique 3 plaq	50	Sur côte
0	10	Canonnières-Gardes-Côtes pièces lourdes	Artillerie très lourde Normal Artillerie statique 3 plaq	63	Remplace 3ème précédent
Seulement si l'Empereur est présent					
0	2	Régiment des grenadiers à pied de la Garde Impériale	Infanterie lourde Elite solides Manœuvre + Entêtés 4 plaq	62	1 pour 8 bataillons de ligne
0	2	Régiment des grenadiers à pied de la Garde Impériale	Infanterie lourde Surhommes solides Manœuvre + Entêtés 4 plaq	76	A la place des précédents en 1806 et 1807
0	1	Bataillon des vélites des grenadiers à pied de la Garde	Infanterie lourde Normal solides Manœuvre 4 plaq	40	1 pour 4 unités de ligne, supprimé le 19 septembre 1806
0	2	Régiment des fusiliers grenadiers de la Garde (moyenne garde)	Infanterie lourde Elite Manœuvre 3 plaq	33	1 pour 4 unités de ligne, créé le 19 septembre 1806
0	4	Régiments des chasseurs à	Infanterie légère Elite solides	55	1 pour 7 bataillons de Ligne -

La Règle "JOMINI" - Tome 2 – Listes d'Armées

		pie de la Garde Impériale	Manœuvre + Entêtés 4 plaq		2ème régiment créé le 15 avril 1806
0	2	Régiments des chasseurs à pied de la Garde Impériale	Infanterie légère Surhommes solides Manœuvre + Entêtés 4 plaq	69	A la place des précédents en 1806 et 1807 pour le 1er régiment
0	1	Bataillon des vélites des chasseurs à pied de la Garde	Infanterie légère Normal solides Manœuvre 4 plaq	35	1 pour 4 bataillons de légère, supprimé le 15 décembre 1806
0	2	Régiment des fusiliers chasseurs de la Garde (moyenne garde)	Infanterie légère Elite Manœuvre 3 plaq	29	1 pour 4 bataillons de légère, créé le 15 décembre 1806
0	2	Régiments des grenadiers à cheval de la Garde	Cavalerie lourde Elite Manœuvre + Tenaces 3 plaq	52	1 pour 3 unités de cavalerie lourde
0	1	Dragons de l'Impératrice	Cavalerie lourde Elite Manœuvre + Tenaces 3 plaq	52	créé le 15 avril 1806 – 1 pour 3 unités de cavalerie lourde
0	1	Légion des gendarmes d'élite	Cavalerie lourde Normal Manœuvre + Tenaces 3 plaq	43	Créés le 29 juillet 1804 – Si au moins 1 bataillon de vieille garde
0	1	Chasseurs à cheval de la Garde	Cavalerie légère Elite Manœuvre + Tenaces 3 plaq	47	1 pour 3 unités de cavalerie légère
0	1	Chasseurs à cheval de la Garde renforcés de l'escadron de Mameluks	Cavalerie légère Elite solides Manœuvre + Tenaces 4 plaq	74	à la place du précédent
0	1	Régiment des gendarmes d'ordonnance (jeune garde)	Cavalerie légère Elite Manœuvre 3 plaq	44	le 15 septembre 1806, dissout le 12 juillet 1807 – 1 pour 3 unités de cavalerie légère
0	1	Chevaux-légers polonais de la Garde	Cavalerie légère Elite solides Manœuvre + Tenaces 4 plaq	74	2 mars 1807 à 1809 - 1 pour 3 unités de cavalerie légère
0	2	Batteries d'artillerie à pied de la Garde	Artillerie lourde mobile Elite Manœuvre 3 plaq	99	1 pour 3 unités d'infanterie de la Garde, après le 7 avril 1808
0	2	Batterie d'artillerie à cheval de la Garde	Artillerie légère à cheval Elite Manœuvre 3 plaq	81	1 pour 3 unités de cavalerie de la Garde
Seulement en Espagne					
0	9	Bataillons suisses de ligne	Infanterie lourde Normal solides Manœuvre 4 plaq	40	4 bataillons pris à Baylen.
0	1	1er bataillon des marins de la Garde	Infanterie lourde Normal solides Manœuvre 4 plaq	40	1 pour 3 unités de ligne en Espagne en 1808, capturé à Baylen et reconstruit
0	18	bataillons des « régiments de marche »	Infanterie lourde Recrues 3 plaq	18	formés le 4 novembre 1807, dissous en 1808
0	60	Bataillons des « régiments provisoires »	Infanterie lourde Recrues 3 plaq	18	Formés fin 1807, utilisés au Nord de l'Espagne, devenus régiments de ligne en août 1808
0	1	Bataillon valaisan	Infanterie légère Normal Manœuvre 3 plaq	22	envoyé en Catalogne le 4 octobre 1807
0	3	Régiment de Prusse 1er bataillon	Infanterie légère Normal 3 plaq	21	constitué de déserteurs prussiens le 13 novembre 1806
0	15	Légions de réserve de marche 1 à 5	Infanterie lourde Recrues 3 plaq	18	5 légions à 3 bataillons le 4 novembre 1807, prises à Bailén (19 juillet 1808, reconstituées à 2 bataillons, dissoutes en 1809 dans des régiments de ligne.
0	6	Légions de réserve 6 et 7	Infanterie lourde Recrues 3 plaq	18	formées début 1808 pour l'Espagne, prises à Bailén (19 juillet 1808)
0	3	Garde municipale de Paris	Infanterie lourde Recrues 3 plaq	18	Un régiment de marche en 1807, capitule à Bailén (19 juillet 1808). La Garde reconstituée à Paris en 1809.
0	2	Gardes Départementales	Infanterie lourde Recrues 3 plaq	18	1808 : 2 Bataillons, 1 Bataillon juillet 1808

La Règle "JOMINI" - Tome 2 – Listes d'Armées

0	3	Régiments provisoires de grosse cavalerie	Cavalerie lourde Normal 3 plaq	38	Formés le 16 octobre 1807. 3ème dissout le 31 décembre 1807
0	6	Régiments provisoires de Dragons	Cavalerie lourde Normal 3 plaq	38	3 régiments provisoires de Dragons (7, 8 et 9) formés le 1er août 1808 d'éléments des régiments de dragons
0	4	Régiments Provisoires de Cavalerie légère	Cavalerie légère Normal 3 plaq	34	formés le 10 mars 1808
0	5	Régiments Provisoires de Hussards	Cavalerie légère Normal 3 plaq	34	formés le 10 mars 1808
Seulement en Italie					
0	1	Bataillon de déserteurs allemands	Infanterie lourde Recrues 3 plaq	18	créé à Crémone (Italie) le 21 juillet 1802
0	5	Légion Corse	Infanterie légère Normal Manœuvre 3 plaq	22	30 juin 1806 au service du Roi Joseph de Naples
0	1	Bataillon de chasseurs corses de la principauté de Piombino	Infanterie légère Normal Manœuvre 3 plaq	22	
0	3	Régiment de La Tour d'Auvergne	Infanterie légère Normal Manœuvre 3 plaq	22	
0	3	Régiment d'Isembourg	Infanterie légère Normal Manœuvre 3 plaq	22	
Seulement dans les Balkans					
0	1	Bataillon des Chasseurs d'Orient	Infanterie légère Normal Manœuvre 3 plaq	22	En Dalmatie
0	1	Bataillon de chasseurs à pied grecs	Infanterie légère Normal 3 plaq	21	Créé début 1807 à Corfou
0	1	Pandours dalmates ou de Raguse	Infanterie légère montée Normal 3 plaq	25	(Balkans) créées 1807
0	1	Bataillon Septinsulaire	Infanterie légère Normal 3 plaq	21	Créé le 13 septembre 1807 (Illyrie)
0	5	Régiment Albanais	Infanterie légère Normal 3 plaq	21	à Corfou le 12 octobre 1807 avec les éléments d'un régiment levé par les russes, 3 puis 5 bataillons
0	1	Garde Nationale de Dubrovnik	Infanterie lourde Recrues 3 plaq	18	(Illyrie) créé début 1806
0	1	Chasseurs à cheval ioniens	Cavalerie légère Normal 3 plaq	34	27 novembre 1807 (Illyrie)
0	2	Artillerie Septinsulaire	Artillerie légère Normal 3 plaq	63	Après le 1er janvier 1808
0	1	Artillerie Septinsulaire pièces navales de position	Artillerie très lourde Normal Artillerie statique 3 plaq	63	Illyrie après le 1er janvier 1808
Seulement en Allemagne					
0	12	Grenadiers de réserve ou d'Oudinot	Infanterie lourde Elite Manœuvre 3 plaq	33	1 pour 5 bataillons de ligne – 10 mars 1806, 17 le 21 octobre 1806, dissous après Friedland (1807), reconstitués en 1809 jusqu'à Gram
0	24	Bataillons des « régiments provisoires d'active »	Infanterie lourde Recrues 3 plaq	18	Formés fin 1807, devenus régiments de ligne en 1810
0	1	Bataillon des tirailleurs corses	Infanterie légère Normal Manœuvre 3 plaq	22	
0	1	Bataillon des Tirailleurs du Pô	Infanterie légère Normal Manœuvre 3 plaq	22	
Dans un endroit précis					
0	1	Bataillon de la Méditerranée	Infanterie lourde Recrues 3 plaq	18	Corse : Juillet 1808 à partir du bataillon de dépôt de conscrits réfractaires de Bastia
0	4	bataillons coloniaux de discipline de déserteurs	Infanterie lourde Recrues 3 plaq	18	1er sur l'Île de Walcheren, 2° aux Îles Marcouff (Le Havre), 3° à

La Règle “JOMINI” - Tome 2 – Listes d'Armées

					l'Île de Ré, 4° à Belle-Île.
0	3	Bataillons de Chasseurs du Liamone et du Golo	Infanterie légère Normal 3 plaq	21	En Corse
0	5	Miquelets, chasseurs de la montagne le 17 novembre 1808	Infanterie légère Normal 3 plaq	21	(Pyrénées et Espagne) 4 bataillons, 5ème ajouté le 10 octobre 1808
0	2	Régiment d'infanterie légère corse	Infanterie légère Normal 3 plaq	21	unité disciplinaire
0	1	Bataillon des déserteurs français rentrés	Infanterie légère Recrues Manœuvre 3 plaq	15	sur l'île de Walcheren
0	2	Régiment de Prusse (bataillons 2 et 3)	Infanterie légère Normal 3 plaq	21	constitués de déserteurs prussiens le 13 novembre 1806 – à Flessingue
0	1	Garde d'Honneur de Marseille	Infanterie lourde Recrues 3 plaq	18	1 bataillon constitué le 5 mai 1808

A7- Le déséquilibre (1er janvier 1809 – 1er janvier 1813)

Durant cette période, on connaît deux grandes crises (1809 et 1812 Campagne de Russie) séparées par une période de calme apparent, mais la guerre d'Espagne, ininterrompue depuis 1808, absorbe des effectifs qui ne seront jamais inférieurs à 250 000 hommes. L'armée de 1808 est excellente mais c'est le début d'un déclin progressif de la valeur des troupes, seul le moral restant remarquable jusqu'au bout, conjoint avec une augmentation constante des effectifs.

En 1808, on a fait une levée exceptionnelle de 240 000 hommes pour l'armée « secondaire » qui débute la Guerre d'Espagne. Pour réparer les échec du début, il faut envoyer une grande partie de la Grande Armée dont 3 corps, les 1er, 5e et 6e corps d'armée, resteront en Espagne, tandis que le 2ème est en Italie, le 7e a été détruit à Eylau. Devant l'apparente faiblesse de la France où le seul 3ème corps forme l'armée du Rhin sous les ordres de Davout, l'Autriche lance la guerre de 1809 qui se termine par une défaite écrasante (traité de Schönbrunn le 14 octobre 1809) mais avec des pertes très lourdes dans la nouvelle armée que Napoléon a mise sur pied à partir des troupes rentrées en France, des 4èmes bataillons récemment recrutés qui forment des régiments provisoires et de 100 000 nouveaux conscrits.. Ce sera aussi l'expédition anglaise de Walcheren³ (30 juillet - 10 décembre 1809) qui montre la vulnérabilité de l'immense Empire.

Certes, l'Europe est soumise, et seule l'Angleterre continue la lutte. Mais il est fatal que l'Empire Français et l'Empire Russe s'affrontent. Napoléon le prépare dès 1811 avec une levée massive de 340.000 hommes et la mise sur pied d'une Garde Nationale pour la surveillance du territoire. De plus, des contingents étrangers et alliés de plus en plus importants sont mis en ligne. Cette inflation des effectifs entraîne une baisse catastrophique du niveau d'instruction de la troupe et de la qualité des cadres subalternes et supérieurs, la progressive disparition des combattants expérimentés au sein des régiments. De plus, Napoléon augmente démesurément la Garde Impériale, ponctionnant les

³ L'expédition de Walcheren (30 juillet - 10 décembre 1809) est une opération militaire britannique en Zélande en 1809 dont le but de l'opération est d'attaquer la base navale d'Anvers contrôlée par l'Empire français et fournir ainsi une diversion pour aider les Autrichiens (qui viennent de perdre la bataille de Wagram). Le 29 juillet 1809, une flotte de la Royal Navy composée de 22 vaisseaux de ligne et de 120 autres bâtiments de guerre avec un corps expéditionnaire de 35.000 hommes arrive à l'île de Walcheren. Le général Monnet, gouverneur de Flessingue, n'oppose à l'ennemi que 1200 hommes et replie rapidement toutes ses troupes sur Flessingue. Les Britanniques viennent assiéger Flessingue. L'assaut commence le 13 août au matin. Le général Monnet capitule le 15 août. La garnison (4.000 hommes) est faite prisonnière avec les honneurs de la guerre pour être emmenée en Angleterre. Devant Anvers, les français organisent une armée de 5 000 hollandais conduits par le roi Louis et de 30 000 gardes nationaux des départements limitrophes, sous le commandement de Bernadotte puis de Bessières. Les anglais rapatrient les 2/3 de leurs troupes (dont beaucoup de malades) et ne tiennent que l'île de Walcheren. A l'annonce de la paix entre l'Autriche et la France, l'évacuation de l'île de Walcheren est décidée. Les Anglais évacuent Flessingue, après avoir incendié le vaste arsenal militaire construit par les Français.

La Règle “JOMINI” - Tome 2 – Listes d'Armées

vétérans et les cadres, si bien que la plupart des bataillons français ne sont plus que des recrues mal formées. La rapidité de manœuvre et l'endurance nées de l'expérience de la guerre et de l'entraînement intensif mené au camp de Boulogne ne sont plus possibles comme le combat en tirailleurs, qui suppose des soldats expérimentés. L'infanterie française perd ainsi de sa redoutable fluidité, à un moment où l'adversaire l'acquiert.

Les pertes effroyables de la campagne de Russie vont amplifier ces déséquilibres et créer des manques impossibles à combler, en chevaux notamment. Cependant la cavalerie de 1812 reste la meilleure du monde, jusqu'aux neiges de Moscou.

La division d'infanterie comprend alors en général deux brigades de deux régiments d'infanterie et deux compagnies d'artillerie, à pied ou l'une à cheval et l'autre à pied. Son effectif varie entre 7 000 et 10 000 hommes. Le corps d'armée comprend de deux à quatre divisions d'infanterie, souvent complétées d'une division de cavalerie et d'un bataillon de sapeurs. Il existe en outre à cette date, à l'échelon de l'armée, une réserve de cavalerie de quatre à huit divisions de différents type. La Garde n'est jamais incluse dans un corps d'armée, elle sert de réserve générale. En 1812 au cours de la campagne de Russie, du fait de l'importance des effectifs engagés, les différents corps d'armée sont alors regroupés en armées.

Pour l'artillerie, le pion de base est la « division » d'artillerie par la réunion d'une compagnie (ou batterie) d'artillerie à pied ou à cheval et d'une compagnie de train. Une batterie à pied compte 8 pièces, une batterie à cheval 6 seulement.

On a essayé de substituer un canon de 6 livres à ceux de 4 et de 8 (trop lourd) pour les divisions. Dans la réalité, les canons de 6 sont lents à arriver. On a donc

- par division d'infanterie théoriquement 2 batteries de 6 à pied ou bien une à pied et une à cheval. Mais en fait les batteries à pied sont plutôt du 8 et celles à cheval du 4.
- par corps d'armée, une réserve tactique de deux batteries de 12 mais plus souvent de 8, notamment en Espagne
- La réserve de cavalerie possède quelques batteries à cheval (8 en 1809)
- On a aussi quelques batteries d'armée de 18 dont 32 pièces combattront à Wagram.

La proportion d'artillerie lourde (pièces de 12) de la réserve atteint 22,64 % (1 pour 4), contre seulement 15,17 % (1 pour 6) pour l'artillerie de l'armée prise dans son ensemble.

A partir de 1809 apparaît le concept de Grande Batterie de réserve utilisée par elle-même comme outil offensif ou défensif. Pour cette réserve de dizaines de tubes, on utilise l'artillerie de la Garde renforcée d'artillerie de Ligne (artillerie des corps d'armée - 18 tubes de gros calibre - canons de 12 et obusiers de 6 - servis par la Ligne en 1810 mais 108 en 1812).

Cette artillerie de la Garde comprend :

- pour l'artillerie à pied 4 batteries en 1809 (dont 2 de 12), 10 le 15 juillet 1809, 20 dont 4 de 12 en avril 1813
- pour l'artillerie à cheval 4 batteries en 1809, 6 en avril 1813

On a aussi les pièces de régiment. Supprimées en 1803, elles sont recrées avec des pièces de 4 devenues inutiles dans les divisions ou des pièces de 3 autrichiennes, pour des unités en Allemagne ou, plus tard, en Russie, mais non en Espagne. La première mention de leur existence réelle est le 15 novembre 1809, mais en fait peu de régiments les utiliseront et elles serviront surtout à améliorer la puissance de feu des unités de conscrits. Ces pièces disparaissent en Russie d'abord en Saxe ensuite.

La Règle “JOMINI” - Tome 2 – Listes d'Armées

Le corps de l'artillerie comprend en 1810 :

- 8 régiments d'artillerie à pied, soit plus de 130 compagnies d'artillerie
- 6 régiments à cheval, soit plus de 60 compagnies d'artillerie
- 114 compagnies de canonniers garde-côtes
- 28 compagnies de canonniers sédentaires
- 18 compagnies de canonniers vétérans.

En 1811, la Grande Armée dispose de 67 compagnies d'artillerie dont 36 à cheval. En 1812, la Grande Armée en Russie dispose d'une artillerie considérable de 1200 canons.

Composition

Garde

Infanterie

- 1er régiment des grenadiers à pied de la Garde (vieille garde – 2 bataillons), 2ème régiment (2 bataillons) le 18 mai 1811
- Régiment des grenadiers à pied hollandais (vieille garde – 2 bataillons) le 1er août 1810, devenu 3ème régiment des grenadiers à pied le 18 mai 1811
- 2 régiments de chasseurs à pied de la Garde (2 bataillons chacun)
- Régiment des fusiliers grenadiers de la Garde (moyenne garde – 2 bataillons)
- Régiment des fusiliers chasseurs de la Garde (moyenne garde – 2 bataillons)
- 1er bataillon des marins de la Garde, 2ème bataillon le 16 septembre 1810
- Tirailleurs grenadiers de la Garde (jeune garde – 2 bataillons par régiment) 1er régiment le 16 janvier 1809, 2ème régiment le 31 mars, 3ème et 4ème régiments le 31 décembre 1810, devenus régiments des Tirailleurs (grenadiers) de la Garde le 10 février 1811, 5ème et 6ème régiments en août 1811
- Tirailleurs chasseurs de la Garde (jeune garde – 2 bataillons par régiment) 1er et 2ème régiments le 10 mai 1809, dissous le 30 décembre 1810
- Conscrits chasseurs de la Garde (jeune garde – 2 bataillons par régiment) 1er régiment le 29 mars 1809, 2ème régiment le 25 avril, dissous le 30 décembre 1810
- Conscrits grenadiers de la Garde (jeune garde – 2 bataillons par régiment) 1er régiment le 29 mars 1809, 2ème régiment le 31 mars, dissous le 31 décembre 1810
- Régiment des gardes nationales de la garde (jeune garde – 4 puis 2 bataillons) tiré des gardes nationales des départements du Nord et des compagnies de réserve de 57 départements autour de Paris, créé le 31 décembre 1809.
- 4 régiments de Voltigeurs de la Garde (jeune garde – 2 bataillons) le 30 décembre 1810, 5ème le 18 mai 1811, 6ème le 28 août 1811
- Régiment des flanqueurs grenadiers (jeune garde – 2 bataillons) le 4 septembre 1811
- Division d'infanterie de la Vistule (Jeune Garde) le 2 avril 1812, 4 régiments d'infanterie à 3 bataillons par régiment plus 2 batteries d'artillerie à pied. Le 4ème régiment reste en Espagne.

Cavalerie

- 1er et 2ème régiments des grenadiers à cheval de la Garde
- Régiment des dragons de l'Impératrice (vieille garde)
- Légion des gendarmes d'élite
- 1er régiment des chasseurs à cheval de la Garde, renforcé par l'escadron de Mameluks de la Garde
- 1er régiment des cheveu-légers (polonais) devient 1er régiment des cheveu-légers lanciers (polonais) (vieille garde) le 1er décembre 1809
- Régiments des cheveu-légers lanciers de Berg (vieille garde), 1er le 17 décembre 1809,

La Règle “JOMINI” - Tome 2 – Listes d'Armées

2ème le 1er janvier 1812, 2ème dissout le 31 décembre 1812

- 2ème régiment des cheveau-légers lanciers (hollandais) (moyenne garde) le 13 septembre 1810
- 3ème régiment des cheveau-légers lanciers (lituaniens) (jeune garde) le 5 juillet 1812, dissout le 19 octobre après la bataille de Slonim

Artillerie

- 1er régiment d'artillerie à cheval de la Garde (4 batteries de 1809 à 1812)
- 1er régiment d'artillerie à pied de la Garde 4 batteries en 1809 (dont 2 de 12), 10 le 15 juillet 1809 et jusqu'à 1812 (dont 3 de 12)

Infanterie

Infanterie de ligne

- 90 régiments de ligne, 116 en 1812
- Les bataillons de grenadiers réunis ne sont plus créés du fait de l'expansion de la Garde
- Corps d'Observation des Côtes de l'Océan formé en 1809 à partir de compagnies des bataillons de dépôt de plusieurs régiments (8 bataillons), forme 2 nouveaux régiments de ligne en 1811.

Infanterie légère

- 28 régiments d'infanterie légère, 36 en 1812
- Occasionnellement, mais plus rarement que pour la ligne, des bataillons de carabiniers réunis en réunissant les compagnies de carabiniers de 6 bataillons d'infanterie légère. On aura aussi des bataillons de voltigeurs réunis en réunissant les compagnies de voltigeurs de 6 bataillons de ligne.

Troupes particulières :

- Bataillon des Chasseurs d'Orient, à Corfou en avril 1809
- Bataillon de chasseurs corses de la principauté de Piombino, passé à Naples en 1810 au Real Corso.
- Bataillon des tirailleurs corses, dissout le 8 septembre 1811 au 11e Régiment français d'infanterie légère
- Régiment d'infanterie légère corse, unité disciplinaire.
- 3 Bataillons de Chasseurs en Corse, 1 du Liamone, 2 du Golo, à 5 compagnies, dissous le 27 janvier 1810 dans le Régiment de la Méditerranée.
- Bataillon des Déserteurs français rentrés sur l'île de Walcheren, devenu bataillon des militaires [français] rentrés à 6 compagnies le 8 juin 1809, capturé à Flessingue le 15 août 1809 et recréé le 18 juillet 1810.
- 4 bataillons de discipline de déserteurs : 1er bataillon colonial sur l'Île de Walcheren (capturé à Flessingue le 15 août 1809 et reconstruit le 20 septembre 1809), 2° aux Îles Marcouff (Le Havre), 3° à l'Île de Ré, 4° à Belle-Île., dissous le 1er mars 1810
- Régiments pénaux de déserteurs et insoumis de Walcheren, de Belle-île & de Ré le 1er mars 1810, refaits le 24 janvier 1811 passés à 5 bataillons le 15 janvier 1812, intégré dans la régulière le 20 septembre 1812 comme Walcheren = 131 de ligne, île de Ré = 132 de ligne et Belle-Ile = 36e léger.
- Création de 2 bataillons coloniaux à Flessingue et en Corse le 1er septembre 1810, puis de 2 autres à Oléron et à Belle-Isle en décembre 1810, 5ème bataillon colonial en Toscane et dans les États romains le 28 décembre 1810, unités disciplinaires, peu à peu supprimés en 1811.
- Bataillon de la Méditerranée sur l'île de Walcheren, porté à 6 compagnies le 8 juin 1809 capturé à Flessingue le 15 août 1809 et recréé en Corse, inclut le 27 janvier 1810 dans le Régiment de la Méditerranée
- Régiment de la Méditerranée le 27 janvier 1810, 4 bataillons à 6 compagnies d'Infanterie Légère sans compagnie d'élite plus 2 bataillons de dépôt, intégré dans la régulière le 20

La Règle “JOMINI” - Tome 2 – Listes d'Armées

septembre 1812 comme 35^e léger.

- 2^{ème} Régiment de la Méditerranée le 11 mars 1811, 4 bataillons à 6 compagnies d'Infanterie de ligne sans compagnie d'élite plus 2 bataillons de dépôt, à Bastia et à l'île d'Elbe, intégré dans la régulière le 20 septembre 1812 comme 133 de ligne.

Infanterie étrangère

- Bataillon d'infanterie légère des Tirailleurs du Pô dissout le 8 septembre 1811 au 11^e Régiment français d'infanterie légère
- Légion irlandaise, régiment d'infanterie légère à 2 bataillons de 9 compagnies dont 1 de Carabiniers et 1 de Voltigeurs, devenu 3^{ème} Régiment étranger le 3 août 1811.
- 4 régiments suisses de ligne à 3 bataillons.
- Bataillon de Neuchâtel (suisse)
- Bataillon valaisan (infanterie légère) à 5 Compagnies, dissout le 8 septembre 1811 au 11^e Régiment français d'infanterie légère
- Légion Hanovrienne à 1 bataillon d'infanterie légère, 2 bataillons en 1810, dissoute le 9 août 1811
- Bataillon de déserteurs allemands à Crémone (Italie), supprimé en 1811.
- Régiment de La Tour d'Auvergne, 3 bataillons, 4^e Bataillon (Espagne) le 7 juin 1809, 6 bataillons à 6 compagnies le 4 août 1809. Les 6 bataillons sont réunis en Italie le 24 juin 1811, devenu 1^{er} Régiment étranger le 3 août 1811.
- Régiment d'Isembourg, 3 bataillons, 4 bataillons le 1^{er} juin 1809, 4^e Bataillon en Espagne, 2^e à Corfou, 1 et 3 à Naples. 6 bataillons le 16 octobre 1810, bataillons 1, 3 et 5 à Naples, 4 en Espagne, 2 et 6 à Corfou, devenu 2^{ème} Régiment étranger le 3 août 1811.
- Régiment de Prusse, 3 bataillons ; 2 Bataillons capturé à Flessingue le 15 août 1809, reconstitué à 2 bataillons, devenu 4^{ème} Régiment étranger le 3 août 1811.
- Bataillon de chasseurs à pied grecs dissout 1^{er} juin 1809
- Pandours dalmates ou de Raguse (bataillon infanterie légère montée des Balkans) devenu le 17 mars 1810 le Régiment des Pandours dalmates (2 bataillons)
- Légion de la Vistule, 3 régiments d'infanterie à 2 bataillons, 4 régiments le 12 février 1810, devient le 2 avril 1812 la Division d'infanterie de la Vistule au sein de la Jeune Garde.
- 2^{ème} légion de la Vistule créée le 8 juillet 1809 - 1 bataillon, dissoute le 12 février 1810 dans la 1^{ère}.
- Bataillon Septinsulaire à 6 compagnies d'infanterie légère (Illyrie) devenu les Sapeurs ioniens en 1812
- Régiment Albanais à Corfou, 3 bataillons, 4^{ème} le 10 mars 1809 à 8 Compagnies grecques, dont trois d'élite, 6 bataillons le 1^{er} juin 1809, répartis en juillet 1809 sur toutes les îles ioniennes
- 6 régiments sédentaires d'Illyrie (Lika, Ottoschatz, Ogulin, Sluin, Banska Krajina 1 et 2), ex-grentz, 2 bataillons, créés en 1809, devenus le 12 février 1810 « régiments de chasseurs d'Illyrie » N°1 à 6, 2 à 4 bataillons (2 de guerre et 2 de réserve) mais en fait non aptes à faire campagne, servant de réserve aux régiments provisoire croates après le 26 octobre 1811
- 3 régiments provisoires croates à 2 bataillons tirés le 26 octobre 1811 des « régiments de chasseurs d'Illyrie »
- 1^{er} et 2^{ème} Bataillons illyriennes, bataillons de prisonniers autrichiens originaires d'Illyrie en janvier 1810, le 16 novembre 1810 dans régiment d'Illyrie
- Régiment d'Illyrie à 3 bataillons + 1 de dépôt le 16 novembre 1810, 4 bataillons + 1 de dépôt le 4 avril 1811 : les 3 premiers à Palmanova, les 4^{ème} et 5^{ème} à Gorizia.
- Régiment des Pandours de Cattaro le 1^{er} juin 1810 (bataillon infanterie légère montée des Balkans), devenu Régiment des Pandours albanais le 8 novembre 1811
- Régiment des Pandours dalmates auxiliaires (levées occasionnelles) créé en janvier 1811

La Règle “JOMINI” - Tome 2 – Listes d'Armées

- 4 Compagnies de Fusiliers aragonais le 1er mars 1811, dissoutes septembre 1812.

Infanterie de milice

- 107 compagnies de réserve (une dans chaque département, à l'exception de la Seine qui s'en voyait attribuer deux).
- « Bataillon Départemental » de compagnies de réserve, dissout en 1810
- La Garde Nationale est divisée entre garde nationale en activité et garde nationale sédentaire mais ce n'est qu'une force de garnison. Le 14 mars 1812, transformation de la garde nationale active en 88 cohortes départementales (environ un bataillon avec une compagnie d'artilleurs)
- 30 bataillons de marche de la Garde Nationale des départements du Nord et des Flandres mobilisés après le 15 août 1809 contre les anglais de Walcheren, dissous en décembre 1809
- Garde municipale de Paris reconstituée à Paris.
- Bataillon de Garde Nationale de Dubrovnik, en 1809, 4 Bataillons de Garde Nationale d'Illyrie, en 1811 environ 10 Bataillons
- légions de réserve de l'intérieur en Espagne dissoutes 1er janvier 1809 pour former les régiments de ligne 121 et 122.
- 2 légions de réserve du Nord (3 bataillons) levées en août 1809 pour combattre les Anglais de Walcheren, dissoutes en 1810
- 5 bataillons de chasseurs de la montagne, 9 le 10 février 1809, 16 bataillons en 1810, regroupés en Janvier 1811 dans 3 bataillons des chasseurs des montagnes à 6 compagnies.
- Garde d'Honneur de Marseille = 1 bataillon constitué le 5 mai 1808

Cavalerie

Cavalerie lourde

- 12 régiments de cuirassiers, 13 le 31 décembre 1809, 14 le 18 août 1810 à partir du 2. Kürassiers Régiment Hollandais
- 2 Régiments de carabiniers, reçoivent la cuirasse en décembre 1809
- 29 régiments de Dragons, 23 le 18 juin 1811
- 2 régiments provisoires de grosse cavalerie dissous le 24 décembre 1809
- 6 régiments provisoires de Dragons dissous le 31 décembre 1809

Cavalerie légère

- 10 régiments de Hussards, 11ème le 1er juin 1810 avec le 2ème régiment de hussards hollandais, 12 régiments le 10 janvier 1812 par dédoublement du 9ème
- 26 régiments de Chasseurs à cheval, 27 le 1er novembre 1810, 30 le 3 février 1811, 29 le 18 juin 1811, 30 le 16 septembre 1811
- 4 régiments Provisoires de Cavalerie légère, 4ème dissout le 1er mars 1810, 3ème le 1er novembre 1810, 1 et 2 dissous 16 septembre 1811
- 5 régiments Provisoires de Hussards dissous le 31 décembre 1809
- 9 régiments de cheveu-légers lanciers le 18 juin 1811

Cavalerie étrangère

- Régiment de cheveu-légers hanovriens au sein de la Légion hanovrienne, dissous le 3 février 1811
- 1er et 2ème régiments de lanciers de la Vistule (ou Uhlans de la Vistule) de la légion de la Vistule, dissous le 18 juin 1811
- Chasseurs à cheval ioniens (Illyrie)

Artillerie

- 130 compagnies de pièces de campagne majoritairement de 8 livres, dont une vingtaine de 12 (pièces de réserve de corps d'armée)
- 60 compagnies d'artillerie à cheval dont une dizaine de 6 livres

La Règle “JOMINI” - Tome 2 – Listes d'Armées

- 3 batteries de 18 livres.
- 1 compagnie régimentaire formée de 2 pièces par bataillon pour certains régiments, essentiellement en Allemagne puis en Russie., après le 15 novembre 1809
- une compagnie d'artilleurs pour chacune des 88 cohortes départementales de la garde nationale formées le 14 mars 1812, équipées de pièces de 4 et de 8
- Deux pièces de 4 sont attachées à chacun des bataillons de la Garde nationale très rarement engagée au combat.
- 114 compagnies de canonniers garde-côtes
- 28 compagnies de canonniers sédentaires (garnison)
- 18 compagnies de canonniers vétérans (garnison).
- En 1811, unités d'artillerie de côte de Garde Nationale
- Artillerie Septinsulaire – 2 compagnies

Liste d'armée

Cette liste ne comprend pas les troupes d'outre mer.

Min	Max	Nom	Description	Val.	Condition et note
1	1	Général en chef	Général en chef 1 plaq	200	
0	1	Général en chef	Général en chef bon Normal 1 plaq	260	A la place du précédent si Napoléon
0	3	Sous-Général	Sous-général 1 plaq	120	1 pour 8 unités
0	1	Sous-Général	Sous-général bon Normal 1 plaq	156	A la place du précédent si Poniatovski ou Davout
0	100	Colonel	Colonel Normal 1 plaq	10	1 pour 4 unités
4	348	Infanterie de ligne	Infanterie lourde Normal 3 plaq	25	90 en 1809, 116 en 1812
0	116	Infanterie de ligne vétérans	Infanterie lourde Normal Manœuvre 3 plaq	26	A volonté en remplacement des unités de ligne normales
0	100	Infanterie de ligne conscrits	Infanterie lourde Recrues 3 plaq	18	A volonté en remplacement des unités de ligne normales
0	12	Bataillons suisses de ligne	Infanterie lourde Normal solides Manœuvre 4 plaq	40	1 pour 3 unités de ligne françaises
0	2	Régiment des fusiliers grenadiers de la Garde (moyenne garde)	Infanterie lourde Elite Manœuvre 3 plaq	33	1 pour 4 unités de ligne
0	12	Tirailleurs grenadiers de la Garde (jeune garde), devenus régiments des Tirailleurs (grenadiers) de la Garde le 10 février 1811	Infanterie lourde Normal solides Manœuvre 4 plaq	40	1 pour 2 unités de ligne - 1er régiment le 16 janvier 1809, 2ème régiment le 31 mars, 3ème et 4ème régiments le 31 décembre 1810, 5ème et 6ème régiments en août 1811
0	4	Conscrits grenadiers de la Garde (jeune garde)	Infanterie lourde Normal solides Manœuvre 4 plaq	40	1 pour 2 unités de ligne – 1er régiment le 29 mars 1809, 2ème régiment le 31 mars, dissous le 31 décembre 1810
0	4	Régiment des gardes nationales de la garde (jeune garde)	Infanterie lourde Normal solides Manœuvre 4 plaq	40	1 pour 2 unités de ligne conscrits - 4 puis 2 bataillons, créé le 31 décembre 1809.
0	8	Légion de la Vistule	Infanterie lourde Normal solides Manœuvre 4 plaq	40	Prendre par 2 – 4 régiments le 12 février 1810, devient le 2 avril 1812 la Division d'infanterie de la Vistule au sein de la Jeune Garde.
0	2	Régiment des marins de la Garde	Infanterie lourde Normal solides Manœuvre 4 plaq	40	1 pour 3 unités de ligne, 2ème bataillon le 16 septembre 1810
0	1	2ème légion de la Vistule	Infanterie lourde Normal Manœuvre	26	créée le 8 juillet 1809, dissoute

La Règle “JOMINI” - Tome 2 – Listes d'Armées

			3 plaq		le 12 février 1810 dans la 1ère.
0	9	Régiments d'infanterie de la Division d'infanterie de la Vistule (Jeune Garde), régiments 1 à 3.	Infanterie lourde Normal solides Manœuvre 4 plaq	40	Créée le 2 avril 1812 – Prendre 2 bataillons par 2
0	3	4ème Régiment d'infanterie de la Division d'infanterie de la Vistule (Jeune Garde)	Infanterie lourde Normal solides Manœuvre 4 plaq	40	créé le 2 avril 1812
1	108	Bataillons d'infanterie légère	Infanterie légère Normal 3 plaq	21	28 en 1809, 36 en 1812
0	30	Infanterie légère vétérans	Infanterie légère Normal Manœuvre 3 plaq	22	1 pour 4 bataillons de légère normaux
0	60	Infanterie légère conscrits	Infanterie légère Recrues 3 plaq	14	A volonté en remplacement des unités légères normales
0	10	Bataillons de carabiniers réunis	Infanterie légère Elite Manœuvre 3 plaq	29	1 pour 6 bataillons de légère
0	4	Bataillons de voltigeurs réunis	Infanterie légère Elite Manœuvre 3 plaq	29	1 pour 6 bataillons de ligne
0	2	Régiment des fusiliers chasseurs de la Garde (moyenne garde)	Infanterie légère Elite Manœuvre 3 plaq	29	1 pour 4 bataillons de légère
0	4	Tirailleurs chasseurs de la Garde (jeune garde)	Infanterie légère Normal solides Manœuvre 4 plaq	35	1 pour 2 unités de légère - Créés le 10 mai 1809, dissous le 30 décembre 1810
0	4	Conscrits chasseurs de la Garde (jeune garde)	Infanterie légère Normal solides Manœuvre 4 plaq	35	1 pour 2 unités de légère – 1er régiment le 29 mars 1809, 2ème régiment le 25 avril, dissous le 30 décembre 1810
0	12	Voltigeurs de la Garde (jeune garde)	Infanterie légère Normal solides Manœuvre 4 plaq	35	1 pour 2 unités de légère – 4 régiments 30 décembre 1810, 5ème le 18 mai 1811, 6ème le 28 août 1811
0	2	Flanqueurs grenadiers (jeune garde)	Infanterie légère Normal solides Manœuvre 4 plaq	35	1 pour 3 unités de légère - Créé le 4 septembre 1811
0	2	Légion irlandaise	Infanterie légère Normal Manœuvre 3 plaq	22	devenu 3ème Régiment étranger le 3 août 1811.
0	2	Légion Hanovrienne	Infanterie légère Normal Manœuvre 3 plaq	22	2 bataillons en 1810, dissoute le 9 août 1811
0	1	Bataillon de Neuchâtel (suisse)	Infanterie légère Normal solides Manœuvre 4 plaq	35	
0	1	Bataillon valaisan	Infanterie légère Normal Manœuvre 3 plaq	22	dissout le 8 septembre 1811 au 11e Régiment français d'infanterie légère
0	6	Régiments provisoires croates	Infanterie légère Recrues 3 plaq	14	tirés 26 octobre 1811 des « régiments de chasseurs d'Illyrie »
0	88	Garde Nationale en activité	Infanterie lourde Recrues 3 plaq	18	Transformée le 14 mars 1812 en 88 cohortes départementales
0	88	Cohortes départementales de la Garde Nationale	Infanterie lourde Recrues 3 plaq	18	Le 14 mars 1812, transformation de la garde nationale active en 88 cohortes départementales (environ un bataillon avec une compagnie d'artilleurs)
0	20	Garde Nationale sédentaire	Infanterie lourde Recrues faibles 2 plaq	10	Seulement en garnison ou près des villes
0	18	Compagnies de réserve départementales regroupées	Infanterie lourde Recrues 3 plaq	18	Seulement en Empire Français

La Règle “JOMINI” - Tome 2 – Listes d'Armées

0	13	Cuirassiers	Cuirassiers Normal Manœuvre 3 plaq	48	1 pour 2 unités de cavalerie légère - 12 régiments, 13 le 31 décembre 1809 (en Espagne), 14 le 18 août 1810
0	2	Carabiniers	Cuirassiers Normal Manœuvre 3 plaq	48	1 pour 2 unités de cavalerie légère reçoivent la cuirasse en décembre 1809
0	29	Dragons	Cavalerie lourde Normal Manœuvre 3 plaq	39	1 pour 2 unités de cavalerie légère – 29 régiments, 23 le 18 juin 1811
1	30	Chasseurs à cheval	Cavalerie légère Normal Manœuvre 3 plaq	35	26 régiments, 27 le 1er novembre 1810, 30 le 3 février 1811, 29 le 18 juin 1811, 30 le 16 septembre 1811
0	12	Hussards	Cavalerie légère Normal Manœuvre 3 plaq	35	10 régiments, 11 le 1er juin 1810, 12 le 10 janvier 1812
0	2	1er et 2ème régiments de lanciers de la Vistule (ou Uhlans de la Vistule) de la légion de la Vistule	Lanciers légers Normal solides Manœuvre 4 plaq	62	Si 1 bataillon de la Légion – dissous le 18 juin 1811
0	1	Cheveau-légers hanovriens	Cavalerie légère Normal Manœuvre 3 plaq	35	dissous le 3 février 1811
0	9	Régiments de cheveau-légers lanciers	Lanciers légers Normal Manœuvre 3 plaq	39	Après le 18 juin 1811
0	1	2ème régiment des cheveau-légers lanciers (hollandais) (moyenne garde)	Lanciers légers Elite Manœuvre 3 plaq	48	Créé le 13 septembre 1810
0	1	3ème régiment des cheveau-légers lanciers (lituaniens) (jeune garde)	Lanciers légers Normal Insaisissables + Changeants 3 plaq	38	Créé le 5 juillet 1812, dissout le 19 octobre après la bataille de Slonim
1	110	Batteries d'artillerie à pied de 6 ou 8 livres	Artillerie lourde mobile Normal Manœuvre 3 plaq	92	1 pour 4 unités d'infanterie
0	10	Batteries de réserve d'artillerie à pied de 12	Artillerie très lourde Normal Manœuvre 3 plaq	110	Remplace 3ème batterie de 8
0	3	Batteries de réserve d'artillerie à pied de 18	Artillerie très lourde Normal Artillerie statique 3 plaq	63	Remplace 3ème batterie de 8
0	50	Batterie d'artillerie à cheval de 4 livres	Artillerie légère à cheval Normal Manœuvre 3 plaq	74	1 pour 4 unités de cavalerie
0	10	Batteries d'artillerie à cheval de 6 livres	Artillerie lourde à cheval Normal Manœuvre 3 plaq	92	Remplace 2ème précédent
0	4	Batterie d'artillerie à cheval de la Garde – pièces de 6 livres	Artillerie légère à cheval Elite Manœuvre 3 plaq	81	1 pour 3 unités de cavalerie de la Garde
0	2	Batteries d'artillerie à pied de la Division d'infanterie de la Vistule (Jeune Garde)	Artillerie lourde mobile Normal Manœuvre 3 plaq	92	Créée le 2 avril 1812, 1 pour 3 bataillons de la Division
0	20	Pièces de la Garde nationale regroupées	Artillerie légère Recrues 3 plaq	56	1 pour 4 unités de la Garde Nationale
0	80	Compagnie d'artilleurs des cohortes départementales de la garde nationale, équipées de pièces de 4	Artillerie légère Recrues 3 plaq	56	1 pour chacune des cohortes formées le 14 mars 1812
0	8	Compagnie d'artilleurs des cohortes départementales de la garde nationale, équipées de pièces de 8	Artillerie lourde Recrues 3 plaq	77	A la place des précédentes
0	28	Compagnies de canonniers sédentaires (garnison)	Artillerie très lourde Normal Artillerie statique 3 plaq	63	Seulement en Empire Français
0	18	Compagnies de canonniers	Artillerie lourde Normal Artillerie	50	Seulement en Empire Français

La Règle “JOMINI” - Tome 2 – Listes d'Armées

		vétérans (garnison).	statique 3 plaq		
0	100	Unités d'artillerie de côte de Garde Nationale	Artillerie lourde Normal Artillerie statique 3 plaq	50	En 1811
0	40	Unités d'artillerie de côte lourde de Garde Nationale	Artillerie très lourde Normal Artillerie statique 3 plaq	63	En 1811
0	100	Canonnières-Gardes-Côtes	Artillerie lourde Normal Artillerie statique 3 plaq	50	Sur côte
0	20	Canonnières-Gardes-Côtes pièces lourdes	Artillerie très lourde Normal Artillerie statique 3 plaq	63	Remplace 3ème précédent
Seulement si l'Empereur est présent					
0	4	Régiments des grenadiers à pied de la Garde Impériale	Infanterie lourde Surhommes solides Manœuvre 4 plaq	64	1 pour 6 bataillons de ligne - 2ème régiment le 18 mai 1811
0	2	Régiment des grenadiers à pied hollandais (vieille garde), devenu 3ème régiment des grenadiers à pied le 18 mai 1811	Infanterie lourde Elite solides Manœuvre 4 plaq	52	1 pour 4 unités de ligne, après le 1er août 1810
0	4	Régiments des chasseurs à pied de la Garde Impériale	Infanterie légère Surhommes solides Manœuvre 4 plaq	58	1 pour 6 bataillons de ligne
0	2	Régiments des grenadiers à cheval de la Garde	Cavalerie lourde Elite Manœuvre 3 plaq	48	1 pour 3 unités de cavalerie lourde
0	1	Dragons de l'Impératrice	Cavalerie lourde Elite Manœuvre 3 plaq	48	1 pour 3 unités de cavalerie lourde
0	1	Légion des gendarmes d'élite de la Garde	Cavalerie lourde Normal Manœuvre + Tenaces 3 plaq	43	Si au moins 1 bataillon de vieille garde
0	1	Chasseurs à cheval de la Garde	Cavalerie légère Elite Manœuvre 3 plaq	44	1 pour 3 unités de cavalerie légère
0	1	Chasseurs à cheval de la Garde renforcés de l'escadron de Mameluks	Cavalerie légère Elite solides Manœuvre 4 plaq	69	à la place du précédent
0	1	Cheveau-légers polonais de la Garde	Cavalerie légère Elite solides Manœuvre 4 plaq	69	1 pour 3 unités de cavalerie légère, jusqu'au 1er décembre 1809
0	1	Cheveau-légers lanciers polonais de la Garde	Lanciers légers Elite solides Manœuvre 4 plaq	76	Remplace le précédent après le 1er décembre 1809
0	2	Régiments des cheveau-légers lanciers de Berg (vieille garde)	Lanciers légers Normal Manœuvre + Tenaces 3 plaq	43	1er le 17 décembre 1809, 2ème le 1er janvier 1812, 2ème dissout le 31 décembre 1812
0	5	Batteries d'artillerie à pied de la Garde – pièces de 6 et 8 livres	Artillerie lourde mobile Elite Manœuvre 3 plaq	99	1 pour 3 unités d'infanterie de la Garde - 2 batteries en 1809, 5 le 15 juillet 1809 et jusqu'à 1812
0	3	Batteries d'artillerie à pied de la Garde – pièces de 12 livres	Artillerie très lourde Elite Manœuvre 3 plaq	118	2 batteries en 1809, 3 le 15 juillet 1809 et jusqu'à 1812 – remplace 3ème batterie de la Garde
Seulement en Espagne					
0	1	Régiment de La Tour d'Auvergne, 4e Bataillon	Infanterie lourde Normal Manœuvre 3 plaq	26	du 7 juin 1809 au 24 juin 1811
0	1	« Bataillon Départemental » de compagnies de réserve,	Infanterie lourde Recrues 3 plaq	18	dissout en 1810
0	3	Régiment d'Isembourg 4e Bataillon en Espagne	Infanterie légère Normal Manœuvre 3 plaq	22	devenu 2ème Régiment étranger le 3 août 1811.
0	1	Compagnies de Fusiliers aragonais	Infanterie légère Normal faibles 2 plaq	12	le 1er mars 1811, dissoutes septembre 1812.
0	2	Régiments provisoires de grosse cavalerie	Cavalerie lourde Normal 3 plaq	38	dissous le 24 décembre 1809
0	1	13ème Cuirassiers	Cuirassiers Normal Manœuvre 3 plaq	48	créé le 31 décembre 1809 (en Espagne) avec les Régiments

La Règle "JOMINI" - Tome 2 – Listes d'Armées

					provisoires de grosse cavalerie
0	6	Régiments provisoires de Dragons	Cavalerie lourde Normal 3 plaq	38	dissous le 31 décembre 1809
0	4	Régiments Provisoires de Cavalerie légère	Cavalerie légère Normal 3 plaq	34	4ème dissout le 1er mars 1810, 3ème le 1er novembre 1810, 1er 2 dissous 16 septembre 1811
0	5	Régiments Provisoires de Hussards	Cavalerie légère Normal 3 plaq	34	dissous le 31 décembre 1809
Seulement en Italie					
0	1	Bataillon de déserteurs allemands	Infanterie lourde Recrues 3 plaq	18	supprimé en 1811
0	1	Bataillon de chasseurs corses de la principauté de Piombino	Infanterie légère Normal Manœuvre 3 plaq	22	passé à Naples en 1810 au Real Corso.
0	6	Régiment de La Tour d'Auvergne	Infanterie légère Normal Manœuvre 3 plaq	22	3 bataillons en Italie, 5 le 4 août 1809. 6 le 24 juin 1811, devenu 1er Régiment étranger le 3 août 1811.
0	3	Régiment d'Isembourg, bataillons 1, 3 et 5 à Naples	Infanterie légère Normal Manœuvre 3 plaq	22	5ème créé le 16 octobre 1810, devenu 2ème Régiment étranger le 3 août 1811.
Seulement dans les Balkans					
0	1	Bataillon des Chasseurs d'Orient	Infanterie légère Normal Manœuvre 3 plaq	22	à Corfou en avril 1809
0	1	Bataillon de chasseurs à pied grecs	Infanterie légère Normal 3 plaq	21	dissout 1er juin 1809
0	2	Pandours dalmates ou de Raguse devenu le 17 mars 1810 le Régiment des Pandours dalmates	Infanterie légère montée Normal 3 plaq	25	2 bataillons le 17 mars 1810
0	2	Régiment des Pandours de Cattaro, devenu Régiment des Pandours albanais le 8 novembre 1811	Infanterie légère montée Normal 3 plaq	25	Créés le 1er juin 1810
0	2	Régiment des Pandours dalmates auxiliaires (levées occasionnelles)	Infanterie légère montée Recrues 3 plaq	18	créé en janvier 1811
0	1	Bataillon Septinsulaire	Infanterie légère Normal 3 plaq	21	(Illyrie) devenu les Sapeurs ioniens en 1812
0	3	Régiment d'Isembourg, bataillons 2 et 6 à Corfou	Infanterie légère Normal Manœuvre 3 plaq	22	2e à Corfou le 1er juin 1809, 6ème bataillon créé le 16 octobre 1810, devenu 2ème Régiment étranger le 3 août 1811.
0	6	Régiment Albanais	Infanterie légère Normal faibles 2 plaq	12	A Corfou, 3 bataillons, 4ème le 10 mars 1809, 6 bataillons le 1er juin 1809, répartis en juillet 1809 sur toutes les îles ioniennes
0	2	1er et 2ème Bataillons illyriens	Infanterie légère Normal Manœuvre 3 plaq	22	janvier 1810, le 16 novembre 1810 dans régiment d'Illyrie
0	4	Régiment d'Illyrie	Infanterie légère Normal 3 plaq	21	3 bataillons + 1 de dépôt,, 4 bataillons + 1 de dépôt le 4 avril 1811 : les 3 premiers à Palmanova, les 4ème et 5ème à Gorizia.
0	12	Régiments sédentaires d'Illyrie (Lika, Ottoschatz, Ogulin, Sluin, Banska Krajina 1 et 2), devenus le 12 février 1810	Infanterie légère Normal faibles 2 plaq	12	créés en 1809, devenus simples unités de dépôt 26 octobre 1811

La Règle "JOMINI" - Tome 2 – Listes d'Armées

		« régiments de chasseurs d'Illyrie » N°1 à 6			
0	10	Garde Nationale d'Illyrie	Infanterie lourde Recrues 3 plaq	18	(Illyrie) en 1809, 4 Bataillons, en 1811 environ 10 Bataillons
0	1	Chasseurs à cheval ioniens	Cavalerie légère Normal 3 plaq	34	(Illyrie)
0	2	Artillerie Septinsulaire	Artillerie légère Normal 3 plaq	63	(Illyrie)
0	1	Artillerie Septinsulaire pièces navales de position	Artillerie très lourde Normal Artillerie statique 3 plaq	63	(Illyrie)
Seulement en Allemagne					
0	1	Bataillon des tirailleurs corses	Infanterie légère Normal Manœuvre 3 plaq	22	dissout le 8 septembre 1811 au 11e RIL
0	1	Bataillon des Tirailleurs du Pô	Infanterie légère Normal Manœuvre 3 plaq	22	dissout le 8 septembre 1811 au 11e RIL
0	20	Compagnie régimentaire regroupée	Artillerie légère Recrues 3 plaq	56	1 pour 3 bataillons du même régiment, en Allemagne puis en Russie, après le 15 novembre 1809
Dans un endroit précis					
0	1	Bataillon de la Méditerranée	Infanterie lourde Recrues 3 plaq	18	sur l'île de Walcheren le 8 juin 1809 capturé à Flessingue le 15 août 1809 et recréé en Corse, inclut le 27 janvier 1810 dans le Régiment de la Méditerranée
0	4	2ème Régiment de la Méditerranée	Infanterie lourde Normal 3 plaq	25	Le 11 mars 1811, intégré dans la régulière le 20 septembre 1812 comme 133 de ligne.
0	4	bataillons coloniaux de discipline de déserteurs	Infanterie lourde Recrues 3 plaq	18	1er sur l'Île de Walcheren (capturé à Flessingue le 15 août 1809 et reconstruit le 20 septembre 1809), 2° aux Îles Marcouff (Le Havre), 3° à l'Île de Ré, 4° à Belle-Île., dissous le 1er mars 1810
0	8	Corps d'Observation des Côtes de l'Océan	Infanterie lourde Recrues 3 plaq	18	Formé 1809, forme 2 nouveaux régiments de ligne en 1811.
0	15	Régiments pénaux de déserteurs et insoumis de Walcheren, de Belle-île & de Ré	Infanterie lourde Recrues 3 plaq	18	Créés 1er mars 1810, refaits le 24 janvier 1811, passés à 5 bataillons le 15 janvier 1812, intégrés dans la régulière le 20 septembre 1812
0	5	Bataillons coloniaux, unités disciplinaires	Infanterie lourde Recrues 3 plaq	18	2 bataillons à Flessingue et en Corse le 1er septembre 1810, puis 2 à Oléron et à Belle-Isle en décembre 1810, 5ème en Toscane et dans les États romains le 28 décembre 1810, peu à peu supprimés en 1811.
0	30	Bataillons de marche de la Garde Nationale des départements du Nord et des Flandres	Infanterie lourde Recrues 3 plaq	18	mobilisés après le 15 août 1809 contre les anglais de Walcheren, dissous en décembre 1809
0	6	Légions de réserve du Nord	Infanterie lourde Recrues 3 plaq	18	levées en août 1809 pour combattre les Anglais de Walcheren, dissoutes en 1810
0	3	Bataillons de Chasseurs du Liamone et du Golo	Infanterie légère Normal 3 plaq	21	En Corse, dissous le 27 janvier 1810 dans le Régiment de la Méditerranée.
0	4	Régiment de la Méditerranée	Infanterie légère Normal 3 plaq	21	le 27 janvier 1810, intégré dans la régulière le 20 septembre 1812

La Règle “JOMINI” - Tome 2 – Listes d'Armées

					comme 35e léger.
0	16	Chasseurs de la montagne, Janvier 1811 Bataillons des chasseurs des montagnes	Infanterie légère Normal 3 plaq	21	(Pyrénées et Espagne) 9 bataillons le 10 février 1809, 16 bataillons en 1810, regroupés en Janvier 1811 dans 3 bataillons des chasseurs des montagne
0	2	Régiment d'infanterie légère corse	Infanterie légère Normal 3 plaq	21	(Corse) unité disciplinaire, dissoute en 1811
0	1	Bataillon des Déserteurs français rentrés, devenu bataillon des militaires [français] rentrés le 8 juin 1809	Infanterie légère Recrues Manœuvre 3 plaq	15	sur l'île de Walcheren, capturé à Flessingue le 15 août 1809 et recréé le 18 juillet 1810.
0	2	Régiment de Prusse	Infanterie légère Normal 3 plaq	21	2 Bataillons capturés à Flessingue le 15 août 1809, reconstitué à 2 bataillons, devenu 4ème Régiment étranger le 3 août 1811.
0	1	Garde d'Honneur de Marseille	Infanterie lourde Recrues 3 plaq	18	
0	3	Garde municipale de Paris	Infanterie lourde Recrues 3 plaq	18	A Paris

A8- Comme la cire fond au feu (1er janvier 1813 - 1814)

Les pertes effroyables de la campagne de Russie de 1812 laissent l'Empire Français quasiment sans défense. Des centaines de milliers d'hommes ont disparu et surtout la quasi-totalité des excellents chevaux de l'armée de 1811. En puisant dans les armées impériales d'Espagne, du Portugal, d'Italie et de Hollande et avec un appel massif aux jeunes conscrits des classes 1814 et 1815 et le rappel des classes précédentes remontant jusqu'en 1803, Napoléon refait une armée qui comptera jusqu'à 550.000 hommes dont 360.000 participent à la campagne de Saxe. Mais l'armée reçoit des recrues n'ayant que 15 jours d'instruction et la cavalerie des chevaux de fiacre. C'est une des raisons pour lesquelles l'Empereur acceptera un armistice au printemps 1813, armistice qui permettra aux alliés de se coordonner et de se renforcer.

Napoléon prend d'autres mesures extrêmes : il abandonne l'Espagne pour récupérer des vétérans, laissant Soult défendre les Pyrénées et même prendre l'offensive le 25 juillet 1813 avec moins de 65 000 hommes dont moins de la moitié de vétérans et plus de 7 000 étrangers (allemands, Italiens, Espagnols) et 1 500 gardes nationaux. Il transfère un maximum de troupes entraînées dans la Garde, multipliant les unités de la Jeune Garde qui devient quasiment l'armée standard, le reste servant d'appoint. Il récupère toute l'artillerie disponible, y compris celle de la Garde Nationale et des batteries de côte et de garnison. Les gardes nationaux sont décrétés volontaires pour servir dans les armées, tandis que l'on met sur pied des "gardes d'honneur" choisis parmi les bourgeois, même s'ils se sont déjà payé un remplaçant.

A la bataille de Leipzig, Napoléon peut encore aligner 135.000 hommes, mais après cette défaite 80.000 Français seulement repassent le Rhin et La moitié se débande aussitôt. En 1814 pour sauver la France de l'invasion, Napoléon ne pourra plus réunir qu'une petite armée de 60.000 hommes face aux coalisés, rendant inutiles les prouesses stratégiques de la campagne de France. Pourtant l'armée suit toujours l'Empereur avec admiration.

De plus, les alliés de l'Empire le lâchent les uns après les autres. Après Leipzig, il n'y a guère que les Polonais et les italiens qui restent fidèles à l'Empereur. Pour la campagne de France, de nombreux bataillons et régiments de cavalerie seront agglomérés en unités de marche afin de faire nombre. Il y a alors deux sortes d'armées : celle menée par l'Empereur avec essentiellement la

La Règle “JOMINI” - Tome 2 – Listes d'Armées

Garde et des troupes résiduelles et celles menées par ses maréchaux, essentiellement avec des troupes locales et des unités de marche.

Napoléon Ier signe le 14 avril 1814 le traité de Fontainebleau par lequel il abdique au profit de son fils (ce qui ne sera pas suivi). Il devient le souverain de la principauté de l'île d'Elbe et se voit promettre le versement par la France d'une rente à vie.

Notre liste s'arrête donc ce 14 avril 1814. Ensuite, la Première Restauration licencie la plupart des troupes en vue d'une armée de paix... qui verra le retour de l'Empereur entre le 1er mars 1815, et le 7 juillet 1815.

Composition

Garde

Infanterie

- 2 régiments des grenadiers à pied de la Garde (vieille garde – 2 bataillons)
- 3ème Régiment des grenadiers à pied (hollandais) (vieille garde) supprimé le 1er janvier 1813
- 2 régiments de chasseurs à pied de la Garde (vieille garde – 2 bataillons)
- Régiment des fusiliers grenadiers de la Garde (moyenne garde – 2 bataillons)
- Régiment des fusiliers chasseurs de la Garde (moyenne garde – 2 bataillons)
- Régiment des marins de la Garde (2 bataillons)
- Régiments des Tirailleurs (grenadiers) de la Garde passés à 31 régiments le 1er janvier 1813
- Régiment des gardes nationales de la garde (jeune garde – 2 bataillons), devient 7ème régiment de Voltigeurs de la Garde le 15 février 1813
- 6 régiments de Voltigeurs de la Garde (jeune garde – 2 bataillons), 7ème régiment le 15 février 1813, 8ème régiment le 25 mars 1813, 9ème à 13ème régiments le 3 avril 1813, 14ème au 19ème régiments le 21 janvier 1814
- Régiment des flanqueurs grenadiers (jeune garde – 2 bataillons)
- Régiment des flanqueurs chasseurs (jeune garde – 2 bataillons) le 26 décembre 1813

Cavalerie

- 1er et 2ème régiments des grenadiers à cheval de la Garde
- Régiment des dragons de l'Impératrice (vieille garde)
- Légion des gendarmes d'élite
- 1er régiment des chasseurs à cheval de la Garde, renforcé par l'escadron de Mameluks de la Garde
- 2ème groupement du 1er régiment des chasseurs à cheval (jeune garde) le 10 janvier 1813
- 1er régiment des cheveau-légers lanciers (polonais) (vieille garde)
- Régiment des cheveau-légers lanciers de Berg (vieille garde), détruit le 31 décembre 1813.
- 2ème régiment des cheveau-légers lanciers (hollandais) (moyenne garde)
- 2ème groupement du 2ème régiment des cheveau-légers lanciers (français) (jeune garde) le 10 janvier 1813
- 4 régiments de Gardes d'Honneur (jeune garde) le 29 juillet 1813
- 1er et 2ème régiments des éclaireurs à cheval (français - vieille garde) et 3ème régiment (polonais - jeune garde) le 9 décembre 1813
- Régiment des Krakus (jeune garde) formé 25 septembre 1813.

Artillerie

- 1er régiment d'artillerie à cheval de la Garde, 8 batteries dont ½ de 6 livres
- 1er régiment d'artillerie à pied de la Garde, 2ème régiment d'artillerie à pied (jeune garde)

La Règle “JOMINI” - Tome 2 – Listes d'Armées

créé début 1813, 8 batteries chacun dont 1/2 de 12 livres au 1er régiment.

Infanterie

Infanterie de ligne

- 116 régiments de ligne, 139 fin mars 1813, conscrits pour la plupart
- 4 régiments de marine à 5 ou 6 bataillons chacun, constitués avec les artilleurs et fantassins de marine et habillés comme les artilleurs de marine

Infanterie légère

- 36 régiments d'infanterie légère

Troupes particulières :

- Bataillon des Chasseurs d'Orient à Corfou, dissout en septembre 1814
- Bataillon des Déserteurs français rentrés versé le 6 août 1814 au 19ème de Ligne.
- Les bataillons coloniaux deviennent des pionniers le 25 novembre 1813, sauf le 3e bataillon à l'île d'Oléron

Infanterie étrangère

- 4 régiments suisses de ligne à 3 bataillons.
- Bataillon de Neuchâtel (suisse), dissout à Chartres le 1er juin 1814
- 1er et 2ème Régiments étrangers combattent en Italie (5e Bataillon du 1er Régiment étranger détruit 25 décembre 1813), 1er Régiment étranger reformé à 3 Bataillons (+ 2 bataillons d'élite voir ailleurs) et 2ème Régiment étranger dissout 1er janvier 1814. 1er étranger à 2 bataillons le 11 février 1814, dissout le 20 mars 1814
- 3ème et 4ème combattent en Allemagne. 4ème Régiment étranger dissout 25 novembre 1813.
- Régiment d'élite de marche du 1er Régiment étranger à 2 bataillons à l'armée d'Italie
- Division d'infanterie de la Vistule (Légion de la Vistule) réduite à 1 bataillon début 1813, dissoute le 18 juin 1813
- 4ème régiment de la Légion de la Vistule revient d'Espagne en mai 1813, réduit à 1 bataillon, dissout le 18 juin 1813
- Régiment de la Vistule à deux bataillons formé le 18 juin 1813 avec les restes de la Légion de la Vistule
- Régiment des Pandours dalmates (2 bataillons) dissout en 1813
- Régiment Albanais à 6 bataillons répartis sur toutes les îles ioniennes, à 2 bataillons à Corfou le 6 novembre 1813, dissout 14 juin 1814, reformé par les britanniques et licencié en 1815
- 6 « régiments de chasseurs d'Illyrie » à 4 bataillons théoriques mais en fait non aptes à faire campagne, servant de réserve aux régiments provisoire croates, dissous début 1814
- 3 régiments provisoires croates à 2 bataillons tirés des « régiments de chasseurs d'Illyrie » reformés après la Russie et campagne d'Allemagne avec les 8 bataillons disponibles des « régiments de chasseurs d'Illyrie ». Le 2ème régiment provisoire croate à 2 bataillons fait la campagne d'Allemagne du 25 février 1813 jusqu'en mai 1813 puis est dissout. Tous dissous début 1814.
- 4ème régiment provisoire croate à 2 bataillons tirés des « régiments de chasseurs d'Illyrie » créé août 1813, envoyé en Corse en novembre 1813, dissout 23 janvier 1814
- Régiment d'Illyrie à 2 Bataillons de guerre envoyé le 16 mars 1813 pour la Campagne d'Allemagne. Bataillon de dépôt en Illyrie, dissout à Mayence 17 novembre 1813
- Régiment des Pandours albanais, dissout en 1814
- Régiment des Pandours dalmates auxiliaires (levées occasionnelles) dissout en 1813

Infanterie de milice

- 107 compagnies de réserve (une dans chaque département, à l'exception de la Seine qui s'en

La Règle “JOMINI” - Tome 2 – Listes d'Armées

voyait attribuer deux), supprimées 31 mai 1814

- 88 cohortes départementales (environ un bataillon avec une compagnie d'artilleurs), transformées par le Décret du 13 mars 1813 en 22 régiments d'infanterie (du N° 135 au no 156) à 4 bataillons de guerre et 1 de dépôt.
- 2 légions de réserve de l'Est (3 bataillons) pour la campagne de France début 1814.
- Garde municipale de Paris devenu en janvier 1813 le 134e régiment d'infanterie de ligne.
- 10 Bataillons de Garde Nationale d'Illyrie, dissous en 1814
- 3 bataillons des chasseurs des montagnes à 6 compagnies, versés en 1814 dans l'infanterie (116e régiment de ligne, 4e et 25e léger).
- Garde d'Honneur de Marseille, dissoute en 1814
- Corps de volontaires « Corps Franc Lyonnais » puis « Légion Lyonnaise » (environ 1 bataillon d'infanterie) créé 7 janvier 1814, dissout le 30 janvier 1814
- 1er Régiment du Rhône à 2 bataillons dont 1 venant de la Légion Lyonnaise (valeur 1 seul bataillon) créé le 25 janvier 1814, licencié 10 Mai 1814
- 3 corps francs, valeur environ 1 bataillon chacun, aux alentours de Paris début 1814, licenciés 20 mai 1814

Cavalerie

Cavalerie lourde

- 14 régiments de cuirassiers
- 15e cuirassiers sans doute formé à l'aide des dépôts des 2°, 3° et 4° Cuirassiers lors du siège de Hambourg entre mai 1813 et mai 1814 mais existence à prendre avec précaution.
- 2 Régiments de carabiniers, qui en 1813 sont renommés avoir faible moral.
- 23 régiments de Dragons

Cavalerie légère

- 12 régiments de Hussards, 13ème et 14ème à partir de recrues italiennes le 28 janvier 1813, 14ème régiment dissout le 11 novembre 1813 et refait le 13 décembre avec le 13ème régiment, 13ème hussards refait le 1er janvier 1814 avec régiment de hussards Jérôme-Napoléon de Westphalie
- 30 régiments de Chasseurs à cheval
- 9 régiments de cheveu-légers lanciers
- Contingent à cheval de lanciers de corps francs, aux alentours de Paris début 1814, licenciés 20 mai 1814

Cavalerie étrangère

- Chasseurs à cheval ioniens (Illyrie), dissous en 1814
- Régiment de hussards Jérôme-Napoléon de Westphalie du 20 octobre 1813 au 1er janvier 1814
- Régiment des hussards croates à 2 bataillons, 1er bataillon le 23 février 1813, 2ème bataillon (escadrons 4 à 6) le 12 mars 1813, 2ème bataillon dissout 4 octobre 1813, régiment dissout 23 janvier 1814

Artillerie

- Une centaine de compagnies de pièces de campagne de 8 livres d'artillerie divisionnaire ou de corps d'armée
- Une vingtaine de compagnies de pièces de 12 livres ou de 18 (statiques) de réserve de corps d'armée, quasiment toutes perdues en 1813
- Une cinquantaine de compagnies d'artillerie à cheval de 4 livres (les pièces de 6 livres vont à la Garde)
- Les compagnies d'artilleurs des cohortes départementales de la garde nationale transformées en régiments de ligne par le Décret du 13 mars 1813 reconstituent les régiments d'artillerie.

La Règle “JOMINI” - Tome 2 – Listes d'Armées

- 1 compagnie régimentaire formée de 2 pièces par bataillon pour certains régiments pour la Campagne de Saxe, supprimées à l'automne 1813.
- 114 compagnies de canonniers garde-côtes et d'artillerie de côte de Garde Nationale
- 28 compagnies de canonniers sédentaires et 18 compagnies de canonniers vétérans (garnison).
- Artillerie Septinsulaire – 2 compagnies, dissoute en 1814

Liste d'armée

Cette liste peut être complétée de quelques troupes alliées en 1813, seulement d'italiens et polonais en 1814.

Min	Max	Nom	Description	Val.	Condition et note
1	1	Général en chef	Général en chef 1 plaq	200	
0	1	Général en chef	Général en chef bon Normal 1 plaq	260	A la place du précédent si Napoléon
0	3	Sous-Général	Sous-général 1 plaq	120	1 pour 8 unités
0	1	Sous-Général	Sous-général médiocre 1 plaq	96	A la place du précédent
0	100	Colonel	Colonel 1 plaq	10	1 pour 5 unités
6	300	Infanterie de ligne conscrits	Infanterie lourde Recrues 3 plaq	18	116 régiments, 139 fin mars 1813
0	100	Infanterie de ligne vétérans	Infanterie lourde Normal Manœuvre 3 plaq	26	1 pour 4 unités conscrits, 1 pour 6 en 1814
0	22	Régiments de Marine	Infanterie lourde Normal Manœuvre 3 plaq	26	4 régiments à 5 ou 6 bataillons disponibles avril 1813, ramenés 2 bataillons fin 1813
0	62	Régiments des Tirailleurs (grenadiers) de la Garde	Infanterie lourde Normal Manœuvre 3 plaq	26	A volonté si l'Empereur est présent, 1 pour 2 unités de ligne sinon – 6 régiments passés à 31 régiments le 1er janvier 1813
0	2	Régiment des fusiliers grenadiers de la Garde (moyenne garde)	Infanterie lourde Elite Manœuvre 3 plaq	33	1 pour 4 unités de ligne ou pour 2 unités de Jeune Garde
0	2	Régiment des gardes nationales de la garde (jeune garde)	Infanterie lourde Normal Manœuvre 3 plaq	26	1 pour 2 unités de ligne conscrits – devient 7ème régiment de Voltigeurs de la Garde le 15 février 1813
0	2	Régiment des marins de la Garde	Infanterie lourde Normal solides Manœuvre 4 plaq	40	1 pour 3 unités de ligne, à Paris en 1814
0	4	Bataillons suisses de ligne	Infanterie lourde Normal solides Manœuvre 4 plaq	40	1 pour 4 unités de ligne françaises
2	100	Infanterie légère conscrits	Infanterie légère Recrues 3 plaq	14	36 régiments
0	20	Infanterie légère vétérans	Infanterie légère Normal Manœuvre 3 plaq	22	1 pour 4 unités conscrits, 1 pour 6 en 1814
0	28	Voltigeurs de la Garde (jeune garde)	Infanterie légère Normal Manœuvre 3 plaq	22	A volonté si l'Empereur est présent, 1 pour 2 unités de légère sinon – 6 régiments, 7ème 15 février 1813, 8ème 25 mars 1813, 9ème à 13ème 3 avril 1813, 14ème au 19ème 21 janvier 1814
0	2	Flanqueurs grenadiers (jeune garde)	Infanterie légère Normal solides Manœuvre 4 plaq	35	A volonté si l'Empereur est présent, 1 pour 3 unités de légère sinon
0	2	Flanqueurs chasseurs (jeune garde)	Infanterie légère Normal solides Manœuvre 4 plaq	35	A volonté si l'Empereur est présent, 1 pour 3 unités de légère sinon – créé le 26 décembre 1813
0	2	Régiment des fusiliers	Infanterie légère Elite Manœuvre 3	29	1 pour 4 bataillons de légère ou

La Règle “JOMINI” - Tome 2 – Listes d'Armées

		chasseurs de la Garde (moyenne garde)	plaq		pour 2 unités de Jeune Garde
0	1	Bataillon de Neuchâtel (suisse)	Infanterie légère Normal solides Manœuvre 4 plaq	35	dissout à Chartres le 1er juin 1814
0	1	Division d'infanterie de la Vistule (Légion de la Vistule) réduite à 1 bataillon début 1813, dissoute le 18 juin 1813	Infanterie lourde Normal solides Manœuvre 4 plaq	40	Division d'infanterie de la Vistule (Légion de la Vistule) réduite à 1 bataillon début 1813, dissoute le 18 juin 1813
0	2	4ème régiment de la Légion de la Vistule	Infanterie lourde Normal solides Manœuvre 4 plaq	40	Revient d'Espagne mai 1813, réduit à 1 bataillon, dissout le 18 juin 1813
0	2	Régiment de la Vistule	Infanterie lourde Normal solides Manœuvre 4 plaq	40	formé le 18 juin 1813 avec les restes de la Légion de la Vistule
0	88	Cohortes départementales de la Garde Nationale	Infanterie lourde Recrues 3 plaq	18	transformées par le Décret du 13 mars 1813 en régiments d'infanterie
0	20	Garde Nationale sédentaire	Infanterie lourde Recrues faibles 2 plaq	10	Seulement en garnison ou près des villes
0	6	2 légions de réserve de l'Est	Infanterie lourde Recrues 3 plaq	18	pour la campagne de France début 1814.
0	14	Compagnies de réserve départementales regroupées	Infanterie lourde Recrues 3 plaq	18	Seulement en Empire Français, supprimées 31 mai 1814
0	13	Cuirassiers	Cuirassiers Normal Manœuvre 3 plaq	48	1 pour 2 unités de cavalerie légère
0	2	Carabiniers	Cuirassiers Recrues Manœuvre 3 plaq	39	1 pour 2 unités de cavalerie légère, en 1813 sont renommés avoir faible moral.
0	2	Carabiniers	Cuirassiers Normal Manœuvre 3 plaq	48	Remplace le précédent à volonté
0	23	Dragons	Cavalerie lourde Normal Manœuvre 3 plaq	39	1 pour 2 unités de cavalerie légère – 29 régiments, 23 le 18 juin 1811
1	30	Chasseurs à cheval	Cavalerie légère Normal Manœuvre 3 plaq	35	
0	9	Régiments de cheval-légers lanciers	Lanciers légers Normal Manœuvre 3 plaq	39	
0	14	Hussards	Cavalerie légère Normal Manœuvre 3 plaq	35	12 régiments, 14 le 28 janvier 1813, 13 le 11 novembre 1813, 14 le 1er janvier 1814
0	1	Régiment de hussards Jérôme-Napoléon de Westphalie	Cavalerie légère Normal Manœuvre 3 plaq	35	du 20 octobre 1813 au 1er janvier 1814
0	4	4 régiments de Gardes d'Honneur (jeune garde)	Cavalerie légère Normal Manœuvre 3 plaq	35	Créés le 29 juillet 1813
0	1	2ème groupement du 1er régiment des chasseurs à cheval (jeune garde) le 10 janvier 1813	Cavalerie légère Elite Manœuvre 3 plaq	44	1 pour 3 unités de cavalerie légère – créé le 10 janvier 1813
0	1	2ème régiment des cheval-légers lanciers (hollandais) (moyenne garde)	Lanciers légers Elite Manœuvre 3 plaq	48	1 pour 3 unités de cavalerie légère ou 1 pour 2 de cavalerie de Jeune Garde – Créé le 13 septembre 1810
0	1	2ème groupement du 2ème régiment des cheval-légers lanciers (français) (jeune garde)	Lanciers légers Elite Manœuvre 3 plaq	48	1 pour 3 unités de cavalerie légère – Créé le 10 janvier 1813
0	1	Régiment des Krakus	Lanciers légers Normal solides	62	1 pour 2 unités de cavalerie

La Règle “JOMINI” - Tome 2 – Listes d'Armées

		(jeune garde)	Manœuvre 4 plaq		légère – formé 25 septembre 1813.
0	1	1er et 2ème régiments des éclaireurs à cheval (français - vieille garde) et 3ème régiment (polonais - jeune garde)	Lanciers légers Normal solides Manœuvre 4 plaq	62	1 pour 4 unités de cavalerie légère ou 1 pour 2 de cavalerie de Jeune Garde – Créés le 9 décembre 1813
1	100	Batteries divisionnaires ou de corps d'armée à pied de 8 livres	Artillerie lourde mobile Normal 3 plaq	88	1 pour 4 unités de ligne ou de jeune garde
0	20	Batteries de réserve d'artillerie à pied de 12	Artillerie très lourde Normal 3 plaq	105	Remplace 4ème batterie de 8
0	4	Batteries de réserve d'artillerie à pied de 18	Artillerie très lourde Normal Artillerie statique 3 plaq	63	A la place du précédent
0	50	Batterie d'artillerie à cheval de 4 livres	Artillerie légère à cheval Normal Manœuvre 3 plaq	74	1 pour 4 unités de cavalerie
0	8	Batteries du 2ème régiment d'artillerie à pied de la Garde (Jeune Garde) – pièces de 6 et 8 livres	Artillerie lourde mobile Elite Manœuvre 3 plaq	99	1 pour 3 unités d'infanterie de Jeune Garde
0	8	Batterie d'artillerie à cheval de la Garde – pièces de 4 livres	Artillerie légère à cheval Elite Manœuvre 3 plaq	81	1 pour 3 unités de cavalerie de la Garde
0	4	Batterie d'artillerie à cheval de la Garde – pièces de 6 livres	Artillerie légère à cheval Elite Manœuvre 3 plaq	81	Remplace la 2ème des précédentes
0	6	Compagnie régimentaire regroupée	Artillerie légère Recrues 3 plaq	56	1 pour 3 bataillons du même régiment en Saxe, supprimées en novembre 1813
0	20	Pièces de la Garde nationale regroupées	Artillerie légère Recrues 3 plaq	56	1 pour 4 unités de la Garde Nationale
0	40	Compagnies de canonniers sédentaires ou de canonniers vétérans (garnison)	Artillerie lourde Normal Artillerie statique 3 plaq	50	Garnisons en France
0	40	Compagnies lourdes de canonniers sédentaires ou de canonniers vétérans (garnison)	Artillerie très lourde Normal Artillerie statique 3 plaq	63	Garnisons en France, à la place des précédents
0	40	Canonniers-Gardes-Côtes ou de Garde Nationale	Artillerie lourde Normal Artillerie statique 3 plaq	50	Sur côte
0	5	Canonniers-Gardes-Côtes pièces lourdes	Artillerie très lourde Normal Artillerie statique 3 plaq	63	Remplace 3ème précédent
Seulement si l'Empereur est présent					
0	4	Régiments des grenadiers à pied de la Garde Impériale	Infanterie lourde Elite solides Manœuvre 4 plaq	52	1 pour 8 bataillons de ligne ou de Jeune Garde
0	2	3ème Régiment des grenadiers à pied (hollandais)	Infanterie lourde Elite Manœuvre 3 plaq	33	1 pour 6 unités de ligne ou de Jeune Garde, supprimé le 1er janvier 1813
0	4	Régiments des chasseurs à pied de la Garde Impériale	Infanterie légère Elite solides Manœuvre 4 plaq	46	1 pour 6 bataillons de Ligne ou de Jeune Garde
0	2	Régiments des grenadiers à cheval de la Garde	Cavalerie lourde Elite Manœuvre 3 plaq	48	1 pour 3 unités de cavalerie lourde
0	1	Dragons de l'Impératrice	Cavalerie lourde Elite Manœuvre 3 plaq	48	1 pour 3 unités de cavalerie lourde
0	1	Légion des gendarmes d'élite de la Garde	Cavalerie lourde Normal Manœuvre + Tenaces 3 plaq	43	Si au moins 1 bataillon de vieille garde
0	1	Chasseurs à cheval de la	Cavalerie légère Elite Manœuvre 3	44	1 pour 3 unités de cavalerie

La Règle "JOMINI" - Tome 2 – Listes d'Armées

		Garde	plaq		légère
0	1	Chasseurs à cheval de la Garde renforcés de l'escadron de Mameluks	Cavalerie légère Elite solides Manœuvre 4 plaq	69	à la place du précédent
0	1	Cheveau-légers lanciers polonais de la Garde	Lanciers légers Elite solides Manœuvre 4 plaq	76	1 pour 3 unités de cavalerie légère
0	1	Régiments des cheveau-légers lanciers de Berg (vieille garde)	Lanciers légers Normal Manœuvre + Tenaces 3 plaq	43	détruit le 31 décembre 1813.
0	8	Batteries du 1er régiment d'artillerie à pied de la Garde – pièces de 6 et 8 livres	Artillerie lourde mobile Elite Manœuvre 3 plaq	99	1 pour 3 unités d'infanterie de la Garde
0	4	Batteries du 1er régiment d'artillerie à pied de la Garde –pièces de 12 livres	Artillerie lourde mobile Elite Manœuvre 3 plaq	99	Remplace 2ème batterie de 8
Seulement en Italie					
0	8	1er et 2ème Régiments étrangers	Infanterie légère Normal Manœuvre 3 plaq	22	2ème Régiment étranger dissout 1er janvier 1814, 1er étranger 5 Bat. Début 1813, 4 25 décembre 1813, 3 1er janvier 1814, 2 11 février 1814, dissout le 20 mars 1814 (2 bataillons d'élite voir ailleurs)
0	3	Régiment d'élite de marche du 1er Régiment étranger	Infanterie légère Elite Manœuvre 3 plaq	29	2 bataillons d'élite regroupés en 1813
Seulement dans les Balkans					
0	1	Bataillon des Chasseurs d'Orient	Infanterie légère Normal Manœuvre 3 plaq	22	à Corfou, dissout en septembre 1814
0	2	Régiment des Pandours dalmates	Infanterie légère montée Normal faibles 2 plaq	14	dissout en 1813
0	2	Régiment des Pandours albanais	Infanterie légère montée Normal faibles 2 plaq	14	dissout en 1814
0	2	Régiment des Pandours dalmates auxiliaires (levées occasionnelles)	Infanterie légère montée Normal faibles 2 plaq	14	dissout en 1813
0	6	Régiment Albanais	Infanterie légère Normal faibles 2 plaq	12	6 bataillons répartis sur toutes les îles ioniennes, 2 bataillons à Corfou 6 novembre 1813, dissout 14 juin 1814
0	10	Garde Nationale d'Illyrie	Infanterie lourde Recrues faibles 2 plaq	10	10 Bataillons dissous en 1814
0	12	Régiments de chasseurs d'Illyrie	Infanterie légère Recrues faibles 2 plaq	8	non aptes à faire campagne,dissous début 1814
0	1	Chasseurs à cheval ioniens	Cavalerie légère Normal 3 plaq	34	(Illyrie) dissous en 1814
0	2	Régiment des hussards croates à 2 bataillons	Cavalerie légère Normal 3 plaq	34	1er bataillon le 23 février 1813, 2ème bataillon (escadrons 4 à 6) le 12 mars 1813, 2ème bataillon dissout 4 octobre 1813, régiment dissout 23 janvier 1814
0	2	Artillerie Septinsulaire	Artillerie légère Normal 3 plaq	63	(Illyrie), dissoute en 1814
0	1	Artillerie Septinsulaire pièces navales de position	Artillerie très lourde Normal Artillerie statique 3 plaq	63	(Illyrie), dissoute en 1814
Seulement en Allemagne					
0	4	3ème et 4ème Régiments étrangers	Infanterie légère Normal 3 plaq	21	En Allemagne. 4ème Régiment dissout 25 novembre 1813.
0	2	Régiment d'Illyrie	Infanterie légère Normal 3 plaq	21	envoyé le 16 mars 1813 pour la Campagne d'Allemagne, dissout

La Règle “JOMINI” - Tome 2 – Listes d'Armées

					à Mayence 17 novembre 1813
0	8	Régiments provisoires croates	Infanterie légère Recrues 3 plaq	14	reformés après la Russie et campagne d'Allemagne. 2ème régiment dissout mai 1813, autres dissous début 1814.
Dans un endroit précis					
0	5	Bataillons coloniaux dans les îles de l'Ouest	Infanterie lourde Recrues 3 plaq	18	deviennent pionniers le 25 novembre 1813, sauf le 3e bataillon à l'île d'Oléron
0	1	Corps de volontaires « Corps Franc Lyonnais » puis « Légion Lyonnaise »	Infanterie lourde Recrues 3 plaq	18	créé 7 janvier 1814, dissout le 30 janvier 1814
0	2	1er Régiment du Rhône	Infanterie lourde Recrues faibles 2 plaq	10	créé le 25 janvier 1814, licencié 10 Mai 1814
0	3	Corps franc des alentours de Paris	Infanterie lourde Recrues 3 plaq	18	début 1814, licenciés 20 mai 1814
0	3	Bataillons des chasseurs des montagnes	Infanterie légère Normal 3 plaq	21	(Pyrénées et Espagne) versés en 1814 dans l'infanterie (116e régiment de ligne, 4e et 25e léger).
0	1	Bataillon des Déserteurs français rentrés	Infanterie légère Recrues 3 plaq	14	sur l'île de Walcheren, versé le 6 août 1814 au 19ème de Ligne
0	2	4ème régiment provisoire croate	Infanterie légère Recrues 3 plaq	14	tiré des « régiments de chasseurs d'Illyrie » août 1813, envoyé en Corse en novembre 1813, dissout 23 janvier 1814
0	3	Garde municipale de Paris	Infanterie lourde Recrues 3 plaq	18	A Paris, devenue en janvier 1813 le 134e régiment d'infanterie de ligne.
0	1	15e cuirassiers	Cuirassiers Normal 3 plaq	46	siège de Hambourg entre mai 1813 et mai 1814 mais existence à prendre avec précaution
0	1	Contingent à cheval de lanciers de Corps franc des alentours de Paris	Lanciers légers lents Normal 3 plaq	34	début 1814, licenciés 20 mai 1814

A9- La Première restauration (14 avril 1814 - 20 mars 1815)

Napoléon Ier signe le 14 avril 1814 le traité de Fontainebleau et son abdication. La paix est conclue avec les Alliés le 30 mai : le premier traité de Paris rétablit la France dans ses frontières de 1792, avec quelques gains territoriaux destinés à ménager les sentiments des Français... et des pertes dans les colonies (Tabago, Sainte-Lucie et l'Île de France).

Louis XVIII prend le 12 mai une ordonnance qui réorganise les corps d'infanterie de l'armée française afin de « déterminer la force et l'organisation de l'infanterie de l'armée française pour le pied de paix » et abandonner le drapeau tricolore au profit du drapeau blanc du royaume de France. Talleyrand, ministre des Affaires étrangères, permet à la France de participer au Congrès de Vienne et de se maintenir au rang des grandes puissances. Les réductions d'effectifs que subit l'armée, et les difficultés que rencontrent les militaires, entraînent un sentiment d'injustice de leur part, et la montée d'oppositions au régime parmi les soldats déjà échaudés par l'abandon du drapeau tricolore. La Charte de 1814 rétablit le pouvoir royal en préservant une part des droits individuels acquis durant la Révolution. Le régime tente de réconcilier le pays, ce qui déçoit les monarchistes les plus extrêmes qui espéraient une vengeance pour les torts subis pendant la période révolutionnaire. Avec le retour en puissance de l'Église, les mécontentements montent et Napoléon regarde depuis son île...

La Règle “JOMINI” - Tome 2 – Listes d'Armées

Napoléon Ier débarque en France le 1er mars 1815. Avec une armée d'abord réduite, il fédère les mécontents et marche à travers le pays. Le roi, qui y voit d'abord l'occasion de se débarrasser de lui, ne parvient pas à l'arrêter, tandis que de plus en plus de troupes le rallient. Louis XVIII quitte Paris le 19 mars, et le régime s'effondre le lendemain, à l'arrivée de Napoléon aux Tuileries. Ce seront les Cent-Jours.

Cette armée n'a guère d'intérêt si ce n'est celui de montrer le socle sur lequel Napoléon va en quelques jours reconstruire une armée pour d'opposer à l'Europe.

Composition

Garde

Infanterie

- 2 régiments des grenadiers à pied de la Garde (vieille garde – 2 bataillons), dissous et recréés sous le nom de Corps royal des grenadiers de France
- 2 régiments de chasseurs à pied de la Garde (vieille garde – 2 bataillons), dissous et recréés sous le nom de Corps royal des chasseurs à pied de France
- Régiment des fusiliers grenadiers de la Garde (moyenne garde – 2 bataillons) dissout le 30 avril 1814
- Régiment des fusiliers chasseurs de la Garde (moyenne garde – 2 bataillons) dissout le 30 avril 1814
- Régiment des marins de la Garde (2 bataillons) dissout le 30 avril 1814
- 31 Régiments des Tirailleurs (grenadiers) de la Garde, tous dissous le 30 juin 1814
- 19 régiments de Voltigeurs de la Garde (jeune garde – 2 bataillons), tous dissous le 30 juin 1814
- Régiment des flanqueurs grenadiers (jeune garde – 2 bataillons) dissout 1er décembre 1814
- Régiment des flanqueurs chasseurs (jeune garde – 2 bataillons) dissout 1er décembre 1814

Cavalerie

- Gardes du Corps : corps (re)créé le 25 mai 1814, officiellement à 6 compagnies mais seulement 4 effectives, qui se replia sur la Belgique au retour de « l'Ogre Corse » mais
- Maison Rouge du Roi : ensemble des troupes d'élite de la Maison du Roi (Gendarmes de la Garde, Mousquetaires, Cheval-légers) créé le 25 mai 1814, équivalent à un régiment, qui se replia sur la Belgique
- Grenadiers à cheval du Roi et Gardes du Corps de Monsieur, deux petits régiments qui ensemble forment un régiment d'élite. Ils se replièrent en Belgique.
- 1er et 2ème régiments des grenadiers à cheval de la Garde : 2ème dissout, 1er devient Corps royal des cuirassiers de France mais cuirasses non livrées.
- Régiment des dragons de l'Impératrice (vieille garde) devenu Corps royal des dragons de France
- Légion des gendarmes d'élite, devenu gendarmerie des chasses
- 1er régiment des chasseurs à cheval de la Garde, renforcé par l'escadron de Mameluks de la Garde, Mamelouks dissous, chasseurs deviennent Corps royal des chasseurs à cheval de France
- 1er régiment des cheval-légers lanciers (polonais) (vieille garde) dissout le 30 avril 1814 et rentre en Pologne
- 2ème régiment des cheval-légers lanciers (hollandais) (moyenne garde) devenu Corps royal des cheval-légers lanciers de France
- 2ème groupement du 2ème régiment des cheval-légers lanciers (français) (jeune garde) le

La Règle “JOMINI” - Tome 2 – Listes d'Armées

10 janvier 1813 dissout le 30 avril 1814

- 4 régiments de Gardes d'Honneur (jeune garde) le 29 juillet 1813, supprimés juin 1814
- 1er et 2ème régiments des éclaireurs à cheval (français - vieille garde) et 3ème régiment (polonais - jeune garde) dissous le 30 avril 1814
- Régiment des Krakus (jeune garde) formé 25 septembre 1813, dissout en 1814

Artillerie

- 2 batteries d'artillerie à pied des Gardes du Corps regroupée, à 50% de pièces de 6 livres et 50% d'obusiers de 24.

Infanterie

Infanterie de ligne

- 90 régiments de ligne à 3 bataillons dont 9 régiments portent un nom

Infanterie légère

- 15 régiments d'infanterie légère à 3 bataillons dont 6 régiments portent un nom

Troupes particulières :

- Bataillon des Chasseurs d'Orient dissout le 15 septembre 1814
- Les bataillons coloniaux de pionniers dissous 1er janvier 1815 et 2 bataillons coloniaux formés
- 2 Bataillons de Chasseurs Corses (en Corse)

Infanterie étrangère

- 4 régiments suisses de ligne à 3 bataillons. Ramenés à 2 régiments « étrangers » en 1814
- Régiments étrangers dissous et 1er Régiment étranger reformé 1er janvier 1815
- Régiment d'élite de marche du 1er Régiment étranger dissout 1er janvier 1815
- Régiment de la Vistule à deux bataillons formé le 18 juin 1813 avec les restes de la Légion de la Vistule, dissout 1er janvier 1815
- Régiment albanais dissout 14 juin 1814

Infanterie de milice

- 107 compagnies de réserve (une dans chaque département, à l'exception de la Seine qui s'en voyait attribuer deux), supprimées 31 mai 1814
- 1er Régiment du Rhône à 2 bataillons dont 1 venant de la Légion Lyonnaise (valeur 1 seul bataillon) créé le 25 janvier 1814, licencié 10 Mai 1814
- 3 corps francs, valeur environ 1 bataillon chacun, aux alentours de Paris début 1814, licenciés 20 mai 1814
- Garde nationale ramenée aux seules garnisons locales le 16 juillet 1814

Cavalerie

Cavalerie lourde

- 14 régiments de cuirassiers, 2 dissous le 1er janvier 1815
- 15e cuirassiers sans doute formé à l'aide des dépôts des 2°, 3° et 4° Cuirassiers lors du siège de Hambourg entre mai 1813 et mai 1814 mais existence à prendre avec précaution.
- 2 Régiments de carabiniers, regroupés en une corps-brigade des « Carabiniers de Monsieur » par l'ordonnance royale du 16 juillet 1814
- 23 régiments de Dragons, 8 dissous entre mai et août 1814

Cavalerie légère

- 14 régiments de Hussards, 2 dissous le 12 mai 1814, 2 le 16 juin, 4 le 1er août
- 30 régiments de Chasseurs à cheval, 13 dissous le 8 juin 1814
- 9 régiments de cheveu-légers lanciers, 3 dissous le 12 mai 1814
- Contingent à cheval de lanciers de corps francs, aux alentours de Paris début 1814, licenciés 20 mai 1814

La Règle “JOMINI” - Tome 2 – Listes d'Armées

Cavalerie étrangère

- Chasseurs à cheval ioniens (Illyrie), dissous en 1814

Artillerie

- Huit régiments d'artillerie à 4 compagnies de campagne de 8 livres ou parfois de 6 livres et une compagnie de réserve de 12livres.
- 2 compagnies d'artillerie à cheval de 4 livres par régiment d'artillerie
- des compagnies de canonniers garde-côtes et d'artillerie de garnison sédentaire.

Liste d'armée

Par convention, l'on n'a pas gardé les unités dissoutes avant le 1er juillet 1814.

Min	Max	Nom	Description	Val.	Condition et note
1	1	Général en chef	Général en chef 1 plaq	200	
0	3	Sous-Général	Sous-général 1 plaq	120	1 pour 8 unités
0	100	Colonel	Colonel 1 plaq	10	1 pour 5 unités
4	270	Infanterie de ligne	Infanterie lourde Normal Manœuvre 3 plaq	26	9 régiments portent un nom
0	4	Corps royal des grenadiers de France	Infanterie lourde Elite Manœuvre 3 plaq	33	Grenadiers à pied de la Garde dissous et recréés – 1 pour 6 unités de ligne
0	12	Bataillons suisses de ligne	Infanterie lourde Normal solides Manœuvre 4 plaq	40	Ramenés à 2 régiments en 1814
0	62	Régiments des Tirailleurs (grenadiers) de la Garde	Infanterie lourde Normal Manœuvre 3 plaq	26	tous dissous le 30 juin 1814
0	2	Bataillons coloniaux	Infanterie lourde Normal 3 plaq	25	Bataillons coloniaux de pionniers dissous 1er janvier 1815 et 2 bataillons coloniaux formés
1	45	Infanterie légère	Infanterie légère Normal Manœuvre 3 plaq	22	6 régiments portent un nom – 1 pour 5 unités de légère
0	4	Corps royal des chasseurs à pied de France	Infanterie légère Elite Manœuvre 3 plaq	29	Chasseurs à pied de la Garde dissous et recréés – 1 pour 6 unités de ligne
0	28	Voltigeurs de la Garde (jeune garde)	Infanterie légère Normal Manœuvre 3 plaq	22	tous dissous le 30 juin 1814
0	2	Flanqueurs grenadiers (jeune garde)	Infanterie légère Normal solides Manœuvre 4 plaq	35	dissout 1er décembre 1814
0	2	Flanqueurs chasseurs (jeune garde)	Infanterie légère Normal solides Manœuvre 4 plaq	35	dissout 1er décembre 1814
0	2	1er Régiment étranger	Infanterie légère Normal Manœuvre 3 plaq	22	reformé 1er janvier 1815
0	2	Régiment d'élite de marche du 1er Régiment étranger	Infanterie légère Elite Manœuvre 3 plaq	29	Dissout 1er janvier 1815
0	1	Bataillon des Chasseurs d'Orient	Infanterie légère Normal Manœuvre 3 plaq	22	Dissout en septembre 1814
0	2	Régiment de la Vistule	Infanterie lourde Normal solides Manœuvre 4 plaq	40	Dissout 1er janvier 1815
0	20	Garde Nationale	Infanterie lourde Recrues faibles 2 plaq	10	Seulement en garnison ou près des villes - ramenée aux seules garnisons locales le 16 juillet 1814
0	4	Gardes du Corps	Cavalerie lourde Normal solides Manœuvre 4 plaq	62	créé le 25 mai 1814 – seulement si le Roi est présent
0	1	Maison Rouge du Roi	Cavalerie lourde Normal solides Manœuvre 4 plaq	62	créé le 25 mai 1814 – seulement si le Roi est présent
0	1	Grenadiers à cheval du Roi et Gardes du Corps de	Cavalerie lourde Elite Manœuvre 3 plaq	48	créé le 25 juillet 1814 – Si 3 régiments de cavalerie lourde

La Règle “JOMINI” - Tome 2 – Listes d'Armées

		Monsieur			
0	14	Cuirassiers	Cuirassiers Normal Manœuvre 3 plaq	48	14, 2 dissous le 1er janvier 1815
0	1	Corps royal des cuirassiers de France	Cavalerie lourde Elite Manœuvre 3 plaq	48	Grenadiers à cheval de la Garde : 2ème dissout, 1er devient Corps royal des cuirassiers de France
0	2	Carabiniers	Cuirassiers Normal Manœuvre 3 plaq	48	regroupés en une corps-brigade des « Carabiniers de Monsieur » par l'ordonnance royale du 16 juillet 1814
0	23	Dragons	Cavalerie lourde Normal Manœuvre 3 plaq	39	23 régiments, 8 dissous entre mai et août 1814
0	1	Corps royal des dragons de France	Cavalerie lourde Elite Manœuvre 3 plaq	48	Dragons de l'Impératrice devenu Corps royal des dragons de France
0	1	Gendarmerie des chasses	Cavalerie lourde Normal Manœuvre + Tenaces 3 plaq	43	Légion des gendarmes d'élite, devenu gendarmerie des chasses
1	15	Chasseurs à cheval	Cavalerie légère Normal Manœuvre 3 plaq	35	
0	10	Hussards	Cavalerie légère Normal Manœuvre 3 plaq	35	10 régiments le 16 juin, 6 le 1er août
0	6	Régiments de cheuau-légers lanciers	Lanciers légers Normal Manœuvre 3 plaq	39	
0	1	Corps royal des cheuau-légers lanciers de France	Lanciers légers Elite Manœuvre 3 plaq	48	2ème régiment des cheuau-légers lanciers devenu Corps royal des cheuau-légers lanciers de France
0	1	Corps royal des chasseurs à cheval de France	Cavalerie légère Elite Manœuvre 3 plaq	44	Chasseurs à cheval de la Garde. Mamelouks dissous, chasseurs deviennent Corps royal des chasseurs à cheval de France
1	32	Batteries à pied de 8 livres	Artillerie lourde mobile Normal 3 plaq	88	1 pour 6 unités de ligne
0	8	Batteries de réserve à pied de 12 livres	Artillerie très lourde Normal 3 plaq	105	Remplace 4ème batterie de 8
0	2	Batteries à pied des Gardes du Corps regroupées	Artillerie lourde mobile Elite Manœuvre 3 plaq	99	Si le Roi est présent
0	16	Batterie à cheval de 4 livres	Artillerie légère à cheval Normal Manœuvre 3 plaq	74	1 pour 4 unités de cavalerie
0	40	Compagnies de canonniers de garnison	Artillerie très lourde Normal Artillerie statique 3 plaq	63	Garnisons
0	5	Canonniers-Gardes-Côtes	Artillerie très lourde Normal Artillerie statique 3 plaq	63	Garnisons sur les côtes

A10- Les Cent Jours (20 mars au 22 juin 1815)

Napoléon a été exilé à l'île d'Elbe mais les clauses du traité de Fontainebleau ne sont pas respectées : la rente n'est pas payée et, au congrès de Vienne, il est question de l'exiler sur une île plus lointaine et son épouse Marie-Louise lui est infidèle. Comme la France grommelle sous les décisions absolutistes de Louis XVIII et l'affaiblissement du pays, il décide de revenir, ce qu'il fait le 1er mars 1815 à Vallauris. 20 jours après, il est à Paris. Le Roi Louis XVIII a fui à Bruxelles tandis que quasiment toute l'armée s'est ralliée.

Napoléon travaille à relancer le Pays. Il infléchit les institutions dans un sens libéral, organise des élections législatives et municipales avec un nombre élevé d'abstentions. Des sympathisants royalistes tentent des soulèvements armés rapidement éteints sauf en Vendée, où le général Lamarque à la tête d'une armée de la Loire forte de quelque 20 000 hommes, dont 10 000 soldats réguliers mène une vraie guerre jusqu'au 26 juin où les royalistes finissent par rendre les armes à

La Règle “JOMINI” - Tome 2 – Listes d'Armées

Cholet alors que Napoléon a déjà abdiqué.

Dès le 13 mars 1815, l'Angleterre, la Russie, l'Autriche, la Prusse, l'Espagne, le Portugal, la Suède et bien sûr la France royaliste déclarent Napoléon « ennemi et perturbateur du repos du Monde ». Ils lancent contre lui une alliance dont l'Angleterre est le bailleur de fonds à concurrence de 9 millions de livres. Malgré les efforts de Napoléon, les alliés présentent une fin de non recevoir à toutes les offres françaises de négocier. Les armées de la Russie, de l'Autriche, de la Prusse et de l'Angleterre, ne pouvaient apparaître sur les frontières de la France que vers la fin du mois de juillet. L'armée anglaise, renforcée de celle de Hanovre, ne pouvait compter que 80 000 hommes. Les contingents de Hollande et Belgique, de Nassau, de Danemark, des maisons de Saxe, de Bavière, de Hesse, de Bade, de Wurtemberg, devaient se fondre dans les armées des quatre grandes puissances. Mais au commencement de juin il n'y avait que les armées des généraux Blücher et Wellington qui fussent en mesure de se battre avec une force disponible de 200 000 hommes.

Napoléon a reconstruit en quelques semaines une armée qui n'a plus rien à voir avec celle de Louis XVIII ni avec celle de la Campagne de France. Les unités ont été réorganisées et ré-entraînées. Les masses de soldats mis en retraite anticipée formaient une masse entraînée et volontaire. Mais les équipements et les chevaux manquaient. Conscient de sa dramatique infériorité numérique face aux armées coalisées qui s'apprêtent à envahir la France, Napoléon choisit de prendre la tête de l'armée du Nord, la plus forte, et de détruire les deux armées de Wellington et Blücher, si possible séparément, pour être en position de négocier

Après la défaite de Waterloo, Napoléon pense pouvoir rassembler 150 000 hommes de troupes de ligne, 100 000 fédérés et gardes nationaux, 50 000 hommes des dépôts. Avec les 50 000 hommes de Grouchy, il aura plus de 300 000 soldats à opposer à l'ennemi, avec « les chevaux des calèches pour tirer les pièces de l'artillerie », puis lancer une levée en masse mais le pays ne le suit plus. Napoléon abdique le 22 juin.

Des bandes ultra-royalistes pourchassent les bonapartistes et plusieurs sont exécutés sans jugement : ce fut la Terreur Blanche. Louis XVIII retrouve le trône. La France perd quelques places frontalières, est de nouveau en partie occupée, et doit s'acquitter envers les Alliés d'une indemnité de guerre équivalente au budget annuel de l'État.

Organisation militaire

L'Empereur poste de nombreux hommes dans les garnisons gardant les places fortes, les camps retranchés et ordonne le 28 mars 1815 la formation de sept corps d'observation aux frontières et d'un corps de réserve :

- 1er Corps d'observation à Lille (Drouet d'Erlon) ;
- 2e Corps d'observation à Maubeuge et Valenciennes (général Reille) ;
- 3e Corps d'observation à Mézières (général Lebrun) ;
- 4e Corps d'observation à Thionville (général Gérard) ;
- 5e Corps d'observation en Alsace (maréchal Suchet) ;
- 6e Corps d'observation à Chambéry (général Dessaix) ;
- 7e Corps d'observation des Pyrénées (général Clausel) ;
- 8e Corps de réserve à Paris (général Mouton, comte de Lobau).

Le 30 avril 1815 est promulgué un décret qui transforme cette organisation initiale en quatre armées et trois corps d'observations :

- Armée du Nord, 1er, 2e, 3e et 6e corps d'infanterie et réserve de cavalerie avec trois

La Règle “JOMINI” - Tome 2 – Listes d'Armées

divisions, soit 124 000 hommes ;

- Armée de Moselle, 4e corps d'observation et un corps de la Garde nationale en réserve ;
- Armée du Rhin, 5e corps d'observation et une réserve de gardes nationaux ;
- 1er Corps d'Observation du Jura pour surveiller la frontière de Belfort à Genève (général Lecourbe) ;
- Armée des Alpes, 7e corps ex-Corps d'observation des Pyrénées avec un corps de réserve de gardes nationaux ;
- 2e Corps d'observation sur le Var ;
- 3e Corps d'observation pour les Pyrénées ;
- 9e Corps (maréchal Brune) formé en Provence avec des troupes destinées initialement à la frontière espagnole qui s'avère moins exposée.

On a deux types d'armée : l'Armée du Nord avec Napoléon et la Garde et les autres armées, beaucoup plus légères mais intéressantes. On a ainsi l'armée du Rhin du général Rapp de la bataille de La Souffel ou l'Armée des Alpes du maréchal Suchet.

Composition

Garde

Infanterie

- 4 régiments des grenadiers à pied de la Garde (vieille garde – 2 bataillons)
- 4 régiments de chasseurs à pied de la Garde (vieille garde – 2 bataillons)
- 6 régiments de Tirailleurs (grenadiers) de la Garde (jeune garde – 2 bataillons), 6 le 22 avril 1815, 2 autres le 12 mai.
- 6 régiments de Voltigeurs de la Garde (jeune garde – 2 bataillons), 6 le 22 avril 1815, 2 autres le 12 mai.

Cavalerie

- 1er et 2ème régiments des grenadiers à cheval de la Garde
- Régiment des dragons de l'Impératrice (vieille garde)
- Régiment des chasseurs à cheval de la Garde.
- Régiment des cheveu-légers lanciers de la Garde

Artillerie

- Régiment d'artillerie à cheval de la Garde, 8 batteries dont ½ de 6 livres
- Régiment d'artillerie à pied de la Garde, 8 batteries dont 1/2 de 12 livres

Infanterie

Infanterie de ligne

- 90 régiments de ligne

Infanterie légère

- 15 régiments d'infanterie légère
- Régiments de tirailleurs fédérés dans les départements

Troupes particulières :

- 7ème régiment de lanciers français recréé mais combattit à pied.
- Corps de Chasseurs des Alpes à 2 bataillons le 5 mai 1815
- Chasseurs des Pyrénées, correspondant aux anciens chasseurs des montagnes. 4 bataillons
- 4 Bataillons de Chasseurs Corses (dissous le 15 septembre 1815)
- Bataillon de l'île d'Elbe

Infanterie étrangère

- 4 régiments suisses de ligne à 3 bataillons, dissous le 20 mai 1815

La Règle “JOMINI” - Tome 2 – Listes d'Armées

- 1er Régiment étranger dissout le 2 mai 1815
- 8 régiments étrangers (1er Piémontais et Italiens, 2e Suisses, 3e Polonais, 4e Allemands, 5e Belges, 6e Espagnols et Portugais, 7e Irlandais, 8e Italiens) créés le 20 mai 1815

Infanterie de milice

Une levée de 200 bataillons de la Garde Nationale (3 130 compagnies, dont 1 500 compagnies de chasseurs et de grenadiers) donne une force de 120 000 à 180 000 hommes. La création de 20 régiments d'infanterie de marine est ordonnée. 55 bataillon de militaires retraités sont créés en mars 1815. Tous ces bataillons ont été licenciés à la seconde Restauration (juillet 1815).

- 200 bataillons de la Garde Nationale
- 20 régiments d'infanterie de marine
- 55 Bataillons de militaires retraités

Cavalerie

La cavalerie est dans le plus mauvais état : elle ne peut pas monter 14 000 hommes. Tous les régiments et leurs dépôts disposent au plus de 17 000 chevaux. Elle est renforcée par 12 000 chevaux pris et payés comptant à la Gendarmerie mais reste très mal montée et est réduite à 57 régiments.

Cavalerie lourde

- 12 régiments de cuirassiers
- 2 Régiments de carabiniers
- 15 régiments de Dragons

Cavalerie légère

- 7 régiments de Hussards
- 15 régiments de Chasseurs à cheval, 16ème régiment de chasseurs à cheval le 16 avril 1815 à partir de volontaires belges
- 6 régiments de cheveu-légers lanciers

Artillerie

L'artillerie dispose de 600 à 700 bouches à feu dont 400 pièces de campagne et 300 de gros calibre (y compris des pièces de place) à Paris et 100 pièces de gros calibre et 100 d'artillerie de campagne à Lyon. Cela compose, outre la Garde, 8 régiments à pied et 4 à cheval dont au plus 100 canonniers montés, soit 150 batteries plus 6 000 canonniers garde-côtes utilisés pour les garnisons et les corps d'observation.

- 65 batteries de pièces de campagne de 8 livres
- 10 batteries d'artillerie à cheval de 4 livres
- Une dizaine de batteries d'artillerie à cheval de 4 livres sans chevaux
- Une dizaine de batteries de la garde nationale.
- 30 batteries de canonniers garde-côtes
- 3 dizaines de batteries de canonniers sédentaires de garnison.

Liste d'armée

Min	Max	Nom	Description	Val.	Condition et note
1	1	Général en chef	Général en chef 1 plaq	200	
0	1	Général en chef	Général en chef bon Normal 1 plaq	260	A la place du précédent si Napoléon
0	3	Sous-Général	Sous-général 1 plaq	120	1 pour 8 unités
0	1	Sous-Général	Sous-général médiocre 1 plaq	96	A la place du précédent
0	150	Colonel	Colonel 1 plaq	10	1 pour 5 unités
4	180	Infanterie de ligne	Infanterie lourde Normal 3 plaq	25	
0	180	Infanterie de ligne	Infanterie lourde Normal Manœuvre	26	Remplace les précédents à

La Règle “JOMINI” - Tome 2 – Listes d'Armées

		entraînés	3 plaq		volonté
0	2	2ème régiment étranger (Suisses)	Infanterie lourde Normal solides Manœuvre 4 plaq	40	créé le 20 mai 1815 avec les régiments suisses existants
0	14	7 régiments étrangers	Infanterie lourde Recrues Manœuvre 3 plaq	18	créés le 20 mai 1815
1	30	Infanterie légère	Infanterie légère Normal Manœuvre 3 plaq	22	
0	1	7ème régiment de lanciers français combattant à pied.	Infanterie légère Normal Manœuvre 3 plaq	22	
0	200	Garde Nationale	Infanterie lourde Recrues 3 plaq	18	
0	55	Bataillons de militaires retraités	Infanterie lourde Recrues 3 plaq	18	créés mars 1815 – surtout en garnison ou près des villes
0	40	Régiments d'infanterie de marine	Infanterie lourde Recrues 3 plaq	18	
0	20	Régiments d'infanterie de marine entraînés	Infanterie lourde Normal 3 plaq	25	Remplace les précédents à volonté
0	40	Régiments de tirailleurs fédérés dans les départements	Infanterie légère Normal 3 plaq	21	
0	15	Dragons	Cavalerie lourde Normal Manœuvre 3 plaq	39	
1	16	Chasseurs à cheval	Cavalerie légère Normal Manœuvre 3 plaq	35	15 régiments, 16ème régiment le 16 avril 1815
0	9	Régiments de chevaux-légers lanciers	Lanciers légers Normal Manœuvre 3 plaq	39	
0	7	Hussards	Cavalerie légère Normal Manœuvre 3 plaq	35	
1	65	Batteries de pièces de campagne de 8 livres	Artillerie lourde mobile Normal Manœuvre 3 plaq	92	1 pour 4 unités de ligne
0	10	Batteries d'artillerie à cheval de 4 livres	Artillerie légère à cheval Normal Manœuvre 3 plaq	74	1 pour 4 unités de cavalerie
0	10	Batteries d'artillerie à cheval de 4 livres sans chevaux	Artillerie légère mobile Normal Manœuvre 3 plaq	70	A la place du précédent
0	10	Batteries de la garde nationale	Artillerie lourde Recrues 3 plaq	77	1 pour 4 unités de la garde nationale
0	30	Batteries de canonnières garde-côtes	Artillerie très lourde Normal Artillerie statique 3 plaq	63	Sur les côtes et en garnison
0	2	Batteries d'artillerie de marine	Artillerie lourde Normal 3 plaq	84	1 pour 4 unités d'infanterie de marine
0	30	Batteries de canonnières sédentaires de garnison.	Artillerie très lourde Recrues Artillerie statique 3 plaq	59	En garnison
Seulement à l'armée du Nord					
0	8	Grenadiers à pied de la Garde Impériale	Infanterie lourde Elite solides Manœuvre 4 plaq	52	1 pour 5 bataillons de ligne ou de Jeune Garde
0	16	Tirailleurs (grenadiers) de la Garde	Infanterie lourde Normal solides Manœuvre 4 plaq	40	6 régiments le 22 avril 1815, 2 autres le 12 mai.
0	8	Chasseurs à pied de la Garde Impériale	Infanterie légère Elite solides Manœuvre 4 plaq	46	1 pour 4 bataillons de Ligne ou de Jeune Garde
0	16	Voltigeurs de la Garde (jeune garde)	Infanterie légère Normal solides Manœuvre 4 plaq	35	6 régiments le 22 avril 1815, 2 autres le 12 mai.
0	12	Cuirassiers	Cuirassiers Normal Manœuvre 3 plaq	48	1 pour 2 unités de cavalerie légère
0	2	Carabiniers	Cuirassiers Normal Manœuvre 3 plaq	48	Remplace le précédent à volonté
0	2	Grenadiers à cheval de la Garde	Cavalerie lourde Elite Manœuvre 3 plaq	48	Remplace le précédent à volonté
0	1	Dragons de l'Impératrice	Cavalerie lourde Elite Manœuvre 3	48	Remplace le précédent à volonté

La Règle “JOMINI” - Tome 2 – Listes d'Armées

			plaq		
0	1	Chasseurs à cheval de la Garde	Cavalerie légère Elite Manœuvre 3 plaq	44	Remplace le précédent à volonté
0	1	Chevaux-légers lanciers de la Garde	Lanciers légers Elite solides Manœuvre 4 plaq	76	
0	4	Régiment d'artillerie à cheval de la Garde, batteries de 4 livres	Artillerie légère à cheval Elite Manœuvre 3 plaq	81	1 pour 2 unités de cavalerie de la Garde
0	4	Régiment d'artillerie à pied de la Garde – pièces de 6 et 8 livres	Artillerie lourde mobile Elite Manœuvre 3 plaq	99	1 pour 3 unités d'infanterie de la Garde
0	1	Régiment d'artillerie à cheval de la Garde, batteries de 6 livres	Artillerie lourde à cheval Elite Manœuvre 3 plaq	99	Remplace 2ème batterie de 4
0	1	Régiment d'artillerie à pied de la Garde – pièces de 12 livres	Artillerie très lourde Elite 3 plaq	112	Remplace 2ème batterie de 8
Dans un endroit précis					
0	2	Corps de Chasseurs des Alpes	Infanterie légère Normal solides Manœuvre 4 plaq	35	le 5 mai 1815
0	4	Chasseurs des Pyrénées	Infanterie lourde Normal solides Manœuvre 4 plaq	40	
0	2	Bataillons de Chasseurs Corses	Infanterie lourde Normal solides Manœuvre 4 plaq	40	Dissous le 15 septembre 1815
0	2	Bataillon de l'île d'Elbe	Infanterie lourde Normal solides Manœuvre 4 plaq	40	

A11- La seconde restauration (22 juin 1815 - 1830)

Napoléon abdique le 22 juin. Louis XVIII retrouve le trône. L'armée s'étant ralliée à Napoléon, Louis XVIII avait publié le 23 mars 181, à Lille, une ordonnance la licenciant en entier. Le 8 juillet Louis XVIII est de retour à Paris. Le roi, qui ne pardonnait pas, maintint son ordonnance du 23 mars qui licenciant toutes les troupes et voulut réorganiser l'armée sur de nouvelles bases qui briseraient tous les souvenirs de l'Empire. Le 14 juillet, après la soumission au gouvernement royal du maréchal Davout, commandant des forces armées repliée derrière la Loire, le roi dissout et licencie l'armée Impériale par une nouvelle ordonnance royale en date du 16 juillet 1815 : « Considérons qu'il est urgent d'organiser une nouvelle armée attendu que d'après notre ordonnance du 23 mars celle qui existait se trouve licenciée... ». Donc nous avons une toute nouvelle armée n'ayant plus rien à voir avec celles qui précèdent.

Par ordonnance du 11 août 1815, Louis XVIII forma l'infanterie en 86 légions, ayant chacune 2 bataillons d'infanterie de ligne, 1 bataillon de chasseurs à pied, une compagnie d'éclaireurs à cheval et une compagnie d'artillerie. Chaque légion prit le nom et le numéro d'ordre du département dans laquelle elle avait été organisée. L'ordonnance du 17 février 1819 y ajouta 8 nouvelles légions soit au total 8 départements de 2 légions à 3 bataillons, 3 départements 1 légion à 4 bataillons, 48 départements 1 légion à 3 bataillons et 27 départements 1 légion à 2 bataillons

Les ordonnances royales des 16 juillet et 30 août 1815 réorganisent la cavalerie de l'armée française en 48 corps, dont la garde royale. Le 27 octobre 1820, le Roi prend une ordonnance qui supprime les légions départementales et recrée 60 régiments de ligne et de légère. Au passage, l'habit blanc d'ancien régime de l'infanterie est remplacé par un habit en drap bleu de roi.

De 1815 à 1820, la Garde Royale constitua la seule vraie armée efficace. Ensuite, on reconstruisit une vraie armée qui s'illustra dans les trois expéditions de la période. Si les rois ne cherchèrent pas

La Règle “JOMINI” - Tome 2 – Listes d'Armées

une expansion en Europe, se contentant du « pré-carré », dans le cadre des traités de Vienne il fallu rétablir l'ordre européen. L'expédition d'Espagne pour rétablir Ferdinand VII dans ses droits en 1823 fut menée par Louis d'Angoulême et nous laissa la victoire du Trocadéro. Le 27 janvier 1822, la Grèce proclama son indépendance et, après la victoire navale de Navarin le 25 Octobre 1825, Charles X lance un corps expéditionnaire en Morée. Le 14 août 1829, le traité d'Andrinople consacra l'indépendance de la Grèce devenue une monarchie en février 1830. La dernière victoire de la Restauration fut la conquête d'Alger avec une expédition de plus de 37 000 hommes. Ce fut une victoire amère, puisque nos meilleurs soldats loyaux furent là-bas et non à Paris durant les Trois Glorieuses. Mais Charles X laissa à la France en héritage l'Algérie, dont la colonisation sera l'œuvre de la Monarchie de Juillet, avec l'éclosion de l'Armée d'Afrique.

Composition

Garde Royale

Infanterie

Dès 1816, Louis XVIII supprima la Maison du Roi et créa la Garde Royale

- 6 régiments d'infanterie de la Garde à 2 bataillons
- 2 régiments suisses d'infanterie de la Garde à 2 bataillons

Cavalerie

- Gardes du Corps du Roi à 4 brigades, correspondant à environ 2 régiments.
- Gardes du Corps de Monsieur, intégrés en 1824 aux Gardes du Corps du Roi.
- 2 régiments de grenadiers à cheval de la garde royale
- 2 régiments de cuirassiers de la garde royale
- Régiment des dragons de la garde royale
- Régiment des chasseurs à cheval de la garde royale
- Régiment des lanciers de la garde royale
- Régiment des hussards de la garde royale

Artillerie

- Un régiment d'artillerie à pied de la garde royale à 5 compagnies de campagne de 8 livres et une compagnie de réserve de 12 livres.
- Un régiment d'artillerie à cheval de la garde royale à 3 compagnies de campagne de 6 livres.

Infanterie

Infanterie de ligne

- 164 bataillons de ligne pour 94 légions puis 120 bataillons de ligne pour 60 régiments.
- 4 régiments suisses

Infanterie légère

- 94 bataillons de chasseurs à pied pour 94 légions puis 40 bataillons d'infanterie légère pour 20 régiments
- Légion (puis régiment) de Hohenlohe (étranger).
- Bataillons de marins dits « des équipages de ligne »

Cavalerie

Cavalerie lourde

- 1 régiment de carabiniers « Carabiniers de Monsieur », dédoublé en 1825
- 6 régiments de cuirassiers plus 4 en 1825
- 10 régiments de dragons, plus 2 en 1825

Cavalerie légère

- 24 régiments de chasseurs à cheval, devenus 20 en 1825
- 6 de hussards

La Règle “JOMINI” - Tome 2 – Listes d'Armées

- 94 compagnies d'éclaireurs pour 94 légions, supprimées en 1825.

Artillerie

- Huit régiments d'artillerie à pied à 5 compagnies de campagne de 8 livres ou parfois de 6 livres et une compagnie de réserve de 12 livres, le tout doublé en 1825.
- Quatre régiments d'artillerie à cheval à 3 compagnies de campagne de 4 livres, le tout doublé en 1825.
- 94 petites compagnies d'artillerie de campagne pour 94 légions, supprimées en 1825.
- Quelques batteries d'artillerie de montagne, utilisées notamment dans les expéditions extérieures.
- Quelques batteries d'artillerie à fusée et de fusils de remparts, utilisées notamment pour les débarquements.

Liste d'armée

Min	Max	Nom	Description	Val.	Condition et note
1	1	Général en chef	Général en chef 1 plaq	200	
0	3	Sous-Général	Sous-général 1 plaq	120	1 pour 8 unités
0	1	Sous-Général	Sous-général médiocre 1 plaq	96	A la place du précédent
0	100	Colonel	Colonel 1 plaq	10	1 pour 5 unités
4	120	Bataillons de ligne	Infanterie lourde Normal Manœuvre 3 plaq	26	60 régiments de ligne après 1820
0	164	Bataillons de ligne des légions	Infanterie lourde Recrues 3 plaq	18	94 légions départementales avant 1820 – à la place des précédents
0	8	Bataillons suisses de ligne	Infanterie lourde Normal Manœuvre 3 plaq	26	4 régiments suisses
1	40	Bataillons d'infanterie légère	Infanterie légère Normal Manœuvre 3 plaq	22	20 régiments d'infanterie légère après 1820
0	94	Bataillons de chasseurs à pied des légions	Infanterie légère Normal faibles 2 plaq	12	94 légions départementales avant 1820 – à la place des précédents
0	3	Légion puis régiment de Hohenlohe (étranger).	Infanterie légère Normal Manœuvre 3 plaq	22	
0	3	Bataillon de marins des équipages de ligne	Infanterie légère Normal Manœuvre 3 plaq	22	
0	10	Cuirassiers	Cuirassiers Normal Manœuvre 3 plaq	48	1 pour 2 régiments de cavalerie légère – 6 régiments, 10 en 1825
0	12	Dragons	Cavalerie lourde Normal Manœuvre 3 plaq	39	A la place des précédents – 10 régiments, 12 en 1825
1	24	Chasseurs à cheval	Cavalerie légère Normal Manœuvre 3 plaq	35	24 régiments, 20 en 1825
0	6	Hussards	Cavalerie légère Normal Manœuvre 3 plaq	35	
0	15	Compagnies d'éclaireurs des légions regroupées	Lanciers légers lents Normal 3 plaq	34	1 compagnie d'éclaireurs par légion, supprimées en 1825.
1	80	Batteries à pied de 8 livres	Artillerie lourde mobile Normal Manœuvre 3 plaq	92	1 pour 4 unités d'infanterie - Compagnies de campagne des 8 régiments d'artillerie à pied, doublée en 1825.
0	16	Batteries de réserve à pied de 12 livres	Artillerie très lourde Normal Manœuvre 3 plaq	110	Remplace 3ème des précédentes – Compagnies de réserve des 8 régiments d'artillerie à pied, doublée en 1825.
0	24	Batterie à cheval de 4 livres	Artillerie légère à cheval Normal Manœuvre 3 plaq	74	1 pour 4 unités de cavalerie - compagnies de campagne des 4 régiments d'artillerie à cheval, doublées en 1825.

La Règle “JOMINI” - Tome 2 – Listes d'Armées

0	4	Batterie de montagne de 6 livres court	Artillerie légère mobile Normal Manœuvre 3 plaq	70	A la place d'artillerie lourde en zone de montagne
0	2	Batterie à fusées de 8 livres	Artillerie très légère à fusées Normal Manœuvre 3 plaq	33	A la place d'artillerie lourde en zone de débarquement
0	2	Batterie de fusils de rempart	Artillerie légère mobile Normal faibles Manœuvre 2 plaq	40	
0	48	Compagnies d'artillerie de campagne des légions regroupées	Artillerie lourde Recrues 3 plaq	77	Compagnies d'artillerie de campagne des 94 légions, supprimées en 1825.
Seulement si le Roi ou un Prince du Sang commande					
0	12	Bataillons d'infanterie de la Garde	Infanterie lourde Normal solides Manœuvre 4 plaq	40	6 régiments d'infanterie de la Garde à 2 bataillons
0	4	Bataillons suisses d'infanterie de la Garde	Infanterie lourde Normal solides Manœuvre 4 plaq	40	2 régiments suisses d'infanterie de la Garde à 2 bataillons
0	2	Gardes du Corps du Roi	Cavalerie lourde Normal Manœuvre + Tenaces 3 plaq	43	4 brigades correspondant à environ 2 régiments.
0	1	Gardes du Corps de Monsieur	Cavalerie lourde Normal Manœuvre + Tenaces 3 plaq	43	intégrés en 1824 aux Gardes du Corps du Roi.
0	2	Grenadiers à cheval de la garde royale	Cavalerie lourde Normal Manœuvre + Tenaces 3 plaq	43	
0	2	Cuirassiers de la garde royale	Cuirassiers Normal Manœuvre + Tenaces 3 plaq	52	
0	2	Carabiniers de Monsieur	Cuirassiers Normal Manœuvre + Tenaces 3 plaq	52	1 régiment de carabiniers dédoublé en 1825
0	1	Dragons de la garde royale	Cavalerie lourde Normal Manœuvre + Tenaces 3 plaq	43	
0	1	Chasseurs à cheval de la garde royale	Cavalerie légère Normal Manœuvre + Tenaces 3 plaq	38	
0	1	Hussards de la garde royale	Cavalerie légère Normal Manœuvre + Tenaces 3 plaq	38	
0	1	Lanciers de la garde royale	Lanciers légers Normal Manœuvre + Tenaces 3 plaq	43	
0	5	Batteries à pied de 8 livres de la garde royale	Artillerie lourde mobile Normal solides Manœuvre 4 plaq	144	1 pour 4 unités d'infanterie de la Garde
0	16	Batterie de réserve à pied de 12 livres de la garde royale	Artillerie très lourde Normal solides Manœuvre 4 plaq	173	Remplace 3ème des précédentes
0	3	Batteries à cheval de 6 livres de la garde royale	Artillerie lourde à cheval Normal Manœuvre 3 plaq	92	1 pour 4 unités de cavalerie de la Garde

A12- La Monarchie de Juillet (9 août 1830 - 24 février 1848)

La monarchie de Juillet commence le 9 août 1830 quand Louis-Philippe prête serment à la Charte et est intronisé « roi des Français ». Dans l'armée, Bourmont, resté fidèle à Charles X, est remplacé à Alger par Clauzel et on remplace les généraux commandant les régions militaires. Le maréchal Soult, nommé ministre de la Guerre le 17 novembre, va réorganiser sans tarder l'armée de ligne en accroissant les effectifs et fait adopter la loi du 9 mars 1831 créant la Légion étrangère. La loi du 22 mars 1831 organise la Garde nationale.

Le régime doit faire face à des insurrections armées : révolte des canuts de Lyon (21 novembre 1831), rapidement matée par le maréchal Soult accompagné du duc d'Orléans ; sédition de Grenoble (11 mars 1832) ; tentative avortée de la duchesse de Berry de soulever la Provence et la Vendée (printemps 1832) et surtout une insurrection de Paris marquée par le « massacre de la rue Transnonain » (14 avril 1834), ce qui permet de voter les crédits pour entretenir une armée de 360 000 hommes.

La Règle “JOMINI” - Tome 2 – Listes d'Armées

A l'extérieur, hors du Maghreb, la France intervient en Belgique en 1832, le maréchal Gérard, à la tête d'une armée de 70 000 hommes, prêtant main-forte à la jeune monarchie belge pour repousser une agression hollandaise et, notamment, reprendre la citadelle d'Anvers, qui capitule le 23 décembre 1832. Lors de la Première Guerre Carliste en Espagne, la France mène en 1834-35 une politique de non-intervention, même si Louis-Philippe cède à l'Espagne en août 1835 la Légion étrangère qui devient officiellement une partie de l'armée espagnole. Au printemps 1836, une légion de volontaires est préparée à Pau mais n'intervient pas⁴. La guerre prend fin par la convention d'Ognate (29 août 1839) par laquelle les carlistes reconnaissent leur défaite. Le 8 octobre 1840, une note française met fin au conflit entre Méhémet Ali d'Égypte et le Sultan ottoman, le premier renonçant à la Syrie et le second conservant au premier l'Égypte, soit la situation de 1832, en forçant le Royaume-Uni à l'accepter à contrecœur. La question d'Orient est réglée par la Convention des Détroits en 1841, ce qui permet un premier rapprochement franco-britannique. L'Entente cordiale est signée entre les deux pays en 1843, lors de la rencontre entre la reine Victoria et Louis-Philippe au château d'Eu. L'histoire de la France en Algérie est intimement mêlée à celle de l'Armée d'Afrique, que l'on verra plus loin.

A l'intérieur, l'apogée du régime est atteint par le transfert des cendres de Napoléon à bord de La Belle Poule, le 15 octobre 1840, mais la crise sociale de 1846, provoquée par une très mauvaise récolte, entraîne une crise économique majeure et des émeutes en 1847. Le 22 février 1848, suite à l'interdiction d'un grand banquet républicain et des mouvements populaires qui suivent, le roi abdique en faveur de son petit-fils Philippe d'Orléans, mais la IIe République est proclamée le 24 février devant la colonne de la Bastille.

Composition

La Garde Royale est dissoute dès 1830.

Infanterie

Infanterie de ligne

- 120 bataillons de ligne pour 60 régiments.
- 4 régiments suisses supprimés en 1930

Infanterie légère

- 40 bataillons d'infanterie légère pour 20 régiments
- Régiment de Hohenlohe (étranger) supprimé en 1930, devenu 21ème léger en 1831. 4 autres régiments créés en 1840.
- Bataillon de tirailleurs de Vincennes créé en 1839 (carabine rayée). Devenu 1er bataillon de chasseurs à pied en 1840 et rejoint par 10 autres bataillons. Rebaptisés « chasseurs d'Orléans » de 1842 à 1848.
- Bataillons de marins dits « des équipages de ligne »
- Garde nationale au service ordinaire (les plus riches)
- Garde nationale au service de réserve (quasiment jamais réunis)
- Garde nationale de Paris – une centaine de bataillons

Cavalerie

Cavalerie lourde

- 2 régiments de carabiniers
- 10 régiments de cuirassiers
- 12 régiments de dragons

⁴ Une partie de ces volontaires formèrent le bataillon de Tirailleurs d'Afrique, envoyé en Algérie et versé dans les zouaves.

La Règle “JOMINI” - Tome 2 – Listes d'Armées

Cavalerie légère

- 20 régiments de chasseurs à cheval, devenus 14 en 1831, 12 en 1836, 13 en 1840
- 6 régiments de hussards, devenus 9 en 1840
- Régiment des Lanciers d'Orléans en 1830, passés à 6 régiments en 1831 (les Lanciers d'Orléans étant le 6ème) puis 8 en 1836.

Artillerie

- 11 régiments d'artillerie à pied à 18 compagnies de campagne de 6 et 8 livres et 2 compagnies de réserve de 12 livres, 13 régiments en 1833.
- Quatre régiments d'artillerie à cheval à 12 compagnies de campagne de 6 livres, 6 régiments en 1840.
- Quelques batteries d'artillerie de montagne, utilisées notamment dans les expéditions et en Algérie.
- Quelques batteries d'artillerie à fusée et de fusils de remparts, utilisées notamment pour les débarquements.

Les armes rayées se généralisent à partir de 1830 et surtout après 1850 avec la balle Minié.

Liste d'armée

Min	Max	Nom	Description	Val.	Condition et note
1	1	Général en chef	Général en chef 1 plaq	200	
0	3	Sous-Général	Sous-général 1 plaq	120	1 pour 8 unités
0	1	Sous-Général	Sous-général médiocre 1 plaq	96	A la place du précédent
0	100	Colonel	Colonel 1 plaq	10	1 pour 4 unités
4	120	Bataillons de ligne	Infanterie lourde Normal Manœuvre 3 plaq	26	
0	120	Bataillons de ligne armes rayées	Infanterie lourde fusils rayés Normal Manœuvre 3 plaq	37	Remplace le précédent à volonté
1	50	Bataillons d'infanterie légère	Infanterie légère Normal Manœuvre 3 plaq	22	20 régiments en 1830, 21 en 1831, 25 en 1840.
0	50	Bataillons d'infanterie légère armes rayées	Infanterie légère fusils rayés Normal Manœuvre 3 plaq	29	Remplace le précédent à volonté
0	2	Régiment de Hohenlohe (étranger)	Infanterie légère Normal Manœuvre 3 plaq	22	devenu 21ème léger en 1831
0	1	Bataillon de tirailleurs de Vincennes	Infanterie légère fusils rayés Normal Manœuvre 3 plaq	29	(carabine rayée) 1839 à 1840
0	11	Bataillons de chasseurs à pied, « chasseurs d'Orléans » de 1842 à 1848.	Infanterie légère fusils rayés Normal Manœuvre 3 plaq	29	(carabine rayée)
0	3	Bataillon de marins des équipages de ligne	Infanterie légère Normal Manœuvre 3 plaq	22	
0	3	Bataillon de marins des équipages de ligne	Infanterie légère fusils rayés Normal Manœuvre 3 plaq	29	Remplace le précédent à volonté
0	100	Garde nationale au service ordinaire	Infanterie lourde Recrues 3 plaq	18	
0	100	Garde nationale au service ordinaire armes rayées	Infanterie lourde fusils rayés Recrues 3 plaq	28	Remplace le précédent à volonté
0	200	Garde nationale au service de réserve	Infanterie lourde Recrues faibles 2 plaq	10	
0	200	Garde nationale au service de réserve armes rayées	Infanterie lourde fusils rayés Recrues faibles 2 plaq	16	Remplace le précédent à volonté
0	100	Garde nationale de Paris	Infanterie lourde Recrues 3 plaq	18	
0	100	Garde nationale de Paris armes rayées	Infanterie lourde fusils rayés Recrues 3 plaq	28	Remplace le précédent à volonté

La Règle “JOMINI” - Tome 2 – Listes d'Armées

0	2	Régiments de carabiniers	Cuirassiers Normal Manœuvre 3 plaq	48	
0	10	Régiments de cuirassiers	Cuirassiers Normal Manœuvre 3 plaq	48	
0	12	Régiments de dragons	Cavalerie lourde Normal Manœuvre 3 plaq	39	
1	20	Chasseurs à cheval	Cavalerie légère Normal Manœuvre 3 plaq	35	20 régiments, 14 en 1831, 12 en 1836, 13 en 1840
0	9	Hussards	Cavalerie légère Normal Manœuvre 3 plaq	35	6 régiments, 9 en 1840
0	1	Régiment des Lanciers d'Orléans	Lanciers légers Normal Manœuvre 3 plaq	39	1830 à 1831
0	8	Lanciers	Lanciers légers Normal Manœuvre 3 plaq	39	6 régiments, 8 en 1836.
1	99	Artillerie à pied de 6 livres	Artillerie lourde mobile Normal Manœuvre 3 plaq	92	99 compagnies, 117 en 1833 – 1 pour 4 unités de ligne
1	99	Artillerie à pied de 6 livres armes rayées	Artillerie lourde mobile rayée Normal Manœuvre 3 plaq	114	Remplace le précédent à volonté
0	99	Artillerie à pied de 8 livres	Artillerie lourde mobile Normal Manœuvre 3 plaq	92	Remplace le précédent à volonté
0	99	Artillerie à pied de 8 livres armes rayées	Artillerie lourde mobile rayée Normal Manœuvre 3 plaq	114	Remplace le précédent à volonté
0	22	Artillerie à pied compagnies de réserve de 12 livres	Artillerie très lourde Normal Manœuvre 3 plaq	110	22 compagnies, 26 en 1833 – 1 par sous-général à la place d'une unité de 8
0	22	Artillerie à pied compagnies de réserve de 12 livres armes rayées	Artillerie très lourde rayée Normal Manœuvre 3 plaq	132	Remplace le précédent à volonté
0	10	Artillerie à cheval compagnies de 6 livres	Artillerie lourde à cheval Normal Manœuvre 3 plaq	92	48 compagnies, 72 en 1840 – 1 pour 4 unités de cavalerie
0	10	Artillerie à cheval compagnies de 6 livres armes rayées	Artillerie lourde à cheval rayée Normal Manœuvre 3 plaq	114	Remplace le précédent à volonté
0	4	Batterie de montagne de 6 livres court	Artillerie légère mobile Normal Manœuvre 3 plaq	70	A la place d'artillerie lourde en zone de montagne
0	4	Batterie de montagne de 6 livres court armes rayées	Artillerie légère mobile rayée Normal Manœuvre 3 plaq	92	Remplace le précédent à volonté
0	2	Batterie à fusées de 8 livres	Artillerie très légère à fusées Normal Manœuvre 3 plaq	48	A la place d'artillerie lourde en zone de montagne
0	2	Batterie de fusils de rempart	Artillerie très légère mobile Normal faibles Manœuvre 2 plaq	29	
0	2	Batterie de fusils de rempart armes rayées	Artillerie très légère mobile rayée Normal faibles Manœuvre 2 plaq	42	Remplace le précédent à volonté

A12b- L'Armée d'Afrique

Le 5 juillet 1830, après la prise la veille du Fort l'Empereur, Alger capitule. Bourmont occupe Bône, Oran et Mers-el-Kébir. Le 23 juillet, on pousse jusqu'à Blida au sud de la plaine de la Mitidja. Mais tous ces détachements sont rappelés à Alger à la nouvelle des événements de Paris. Tandis que les chefs des tribus décident de résister aux nouveaux venus, le général Bourmont est remplacé par le général Clauzel, en poste du 2 septembre 1830 au mois de février 1831.

Clauzel et le maréchal Soult, nouveau ministre de la Guerre, qui ont connu la Guerre d'Espagne, s'empressent de recruter des éléments locaux pour suppléer les effectifs qui seront rapidement rappelés en France. Ils créent aussi des haras pour les chevaux barbes locaux afin de doter les cavaleries locales de chevaux adoptés au pays. Soult fait aussi adopter la loi du 9 mars 1831 créant la Légion étrangère.

La Règle “JOMINI” - Tome 2 – Listes d'Armées

Au début, la France en Algérie s'en tint à une « occupation restreinte » mais ces zones étaient sans cesse harcelées par les tribus, soutenues par les princes de l'intérieur, ce qui amena à des expéditions vers Tlemcen ou Constantinople. On passa même le trompeur traité de la Tafna avec « l'émir » Abd-el-Kader, très contesté par les grands chefs musulmans. Mais la poursuite des affrontements amena à une politique plus agressive, hors de la zone officiellement reconnue à Abd-el-Kader mais celui-ci revendiquait tout le Maghreb. Le 13 octobre 1837, le général Valée et le duc de Nemours prennent la ville de Constantine. En octobre 1839, le duc d'Orléans réussit à passer de Constantine à Alger par le défilé des Bibans dit des Portes de Fer. Alors Abd-el-Kader tomba le masque et se lança dans le jihad et la guérilla. Le général Bugeaud, successeur de Valée, prit l'offensive. En mai 1841, il frappa au cœur de l'émirat en prenant Mascara. Le 16 mai 1843, le duc d'Aumale et le général Youssouf s'emparèrent de la Smala. Le 11 novembre 1843, l'émir perdait ses dernières troupes et trouvait asile auprès de son beau-père, le sultan du Maroc Abd al-Rahmān qui entra en guerre pour annexer Tlemcen et Oran. L'escadre du prince de Joinville bombardait Tanger et s'empara de Mogador, tandis que le général Bugeaud remportait la victoire d'Isly (14 août 1844). Le traité de Tanger, conclu le 10 septembre 1844, fermait le territoire marocain à l'émir. Abd-el-Kader allait poursuivre la guérilla pendant trois ans, avant de se rendre au général Lamoricière le 23 décembre 1847 à Sidi-Brahim.

Aucune des troupes de l'Armée d'Afrique n'a servi en Europe avant le Second Empire et aucun en France avant la guerre de 1870. La IIe République proclamée le 24 février continue l'œuvre de la Monarchie de Juillet, mais a perdu de nombreux généraux dont les fils du Roi.

A12b.2 - Les troupes particulières de l'Armée d'Afrique

Zouaves

Le « zouave » vient de l'arabe algérien Zwawa ou Zouaouas, désignant une confédération de tribus kabyles du nord du Djurdjura, qui fournissaient des soldats aux Ottomans de la régence d'Alger. Le 15 août 1830, le Comte de Bourmont recrute 500 zouaves à partir de l'Armée Ottomane. Sommé de renvoyer un maximum de troupes en métropole au plus vite, son successeur, le général Clausel, décide d'augmenter le recrutement local. Il crée le 1er octobre 1830 deux bataillons de Zouaves formant corps, de 8 compagnies de 100 hommes.

Au début, la troupe et une partie des gradés devaient être indigènes tandis que l'état-major du bataillon, les capitaines, les lieutenants, les sergents-majors, les fourriers, et la moitié des sergents et des caporaux devaient être Français. Parmi les premiers capitaines, on trouve Duvivier et de Lamoricière. 46% des premiers engagés ayant déserté en 15 mois, le commandement, qui voulait conserver les deux bataillons, fut obligé d'y introduire un plus grand nombre de Français. Le 7 mars 1833, on doit réduire les Zouaves à un bataillon de dix compagnies, dont 2 compagnies entièrement françaises. La proportion d'indigènes baissa régulièrement mais, dès 1835, un deuxième bataillon est levé. Le 3e bataillon créé à Tlemcen le 10 mars 1837 ne comptait que six Arabes à son effectif.

Suite aux menaces d'Abd-el-Kader, le recrutement indigène se tarit brusquement et ce troisième bataillon fut dissout le 21 décembre 1838. Lorsque le 8 septembre 1841, le corps des Zouaves devint le « régiment de Zouaves, employé en Algérie, autorisé à recevoir des indigènes », il restait à peine assez d'indigènes pour former les huitièmes compagnies de chaque bataillon. On incorpora des volontaires européens de toutes origines, rapidement fondus dans le moule. Ces soldats européens se distinguaient nettement des soldats qui servaient dans l'infanterie par leur lien au service, par leur origine géographique et par leur instruction ce qui, avec la qualité de leurs officiers et la tenue orientale, contribuèrent à créer un esprit de corps très vivant.

La Règle “JOMINI” - Tome 2 – Listes d'Armées

Les Zouaves étaient devenus très célèbres depuis la prise de Constantine. Le premier régiment est placé sous le commandement du colonel de Lamoricière. Ils s'illustrent encore à la bataille de l'Ouarsenis (1842), à celle d'Isly (1844), et prennent Zaatcha en 1849. Le 13 février 1852, Louis-Napoléon signe un décret portant à trois le nombre de régiments de zouaves, chacun des trois bataillons existants formant le noyau des nouveaux régiments ainsi créés.

Tirailleurs algériens (Turcos)

Un premier bataillon de Tirailleurs Indigènes est créé en 1838 à Oran avec des koulouglis. Il ouvre la voie à trois bataillons de Tirailleurs Indigènes, créés le 7 décembre 1841 pour accueillir les indigènes au moment où les Zouaves deviennent un corps à recrutement exclusivement français. Au début les bataillons sont indépendants et participent à la plupart des opérations de conquête et de pacification en Algérie notamment à Constantine et Laghouat. En 1856, trois régiments à trois bataillons de six compagnies sont créés, un dans chaque département d'Algérie.

Légion étrangère

La Légion étrangère est créée par ordonnance du 9 mars 1831 par le roi des Français Louis-Philippe, à l'instigation du maréchal Soult, ministre de la Guerre. Cette troupe est destinée à combattre seulement en dehors du territoire continental du Royaume. Elle rassemble au début des soldats venant de différents corps étrangers supprimés, les gardes suisses, le régiment suisse de la garde royale et le régiment Hohenlohe issu du 2e régiment étranger des armées napoléoniennes.

Au début, la Légion comprend 7 bataillons répartis par les langues : le 1er (suisse) avec les anciens des gardes suisses et du régiment Hohenlohe, 2e et 3e (Suisses et Allemands), 4e (Espagnols et Portugais), 5e (Sardes et Italiens), 6e (Belges et Hollandais) et 7e (Polonais). En 1834, les Espagnols du 4e bataillon sont démobilisés et autorisés à rentrer dans leur pays, en proie à la guerre civile. Louis-Philippe cède à l'Espagne le 28 juin 1835 cette première Légion étrangère qui devient officiellement une partie de l'armée espagnole. Le 16 décembre 1839, Louis-Philippe décide de la création d'une nouvelle Légion afin de renforcer les troupes françaises en Algérie. Trois bataillons sont alors créés puis deux autres en 1840 avec les survivants de l'aventure espagnole. Ces 5 bataillons forment alors 2 régiments étrangers.

En 1832, la Légion est employée à l'assèchement des marais dans la région d'Alger. Les 1er et 3e bataillons s'emparent d'une redoute à Maison-Carrée pour sécuriser la zone. Le 7e bataillon prend alors le numéro 4. En 1849, le 1er bataillon participe activement au siège et à la prise de Zaatcha.

Bataillons d'infanterie légère d'Afrique

L'infanterie légère d'Afrique est créée en juin 1832 pour reprendre dans l'Armée les militaires condamnés ayant purgé leur peine et les « fortes têtes ». Elle n'est donc pas une formation disciplinaire mais une formation d'épreuve. A partir de 1836, ces unités accueillent également des conscrits frappés par une condamnation de droit commun, ou connus pour leurs activités illégales.

Les Bataillons d'infanterie légère d'Afrique (BILA) forment corps. Les 2 premiers BILA sont créés le 3 juin 1832, le 3ème le 20 juin 1833. Le 1er Bataillon participe en février 1840 à la défense de la redoute de Mazagan, assiégée par les troupes de Ben Thami, et le 24 juillet 1843 à la bataille de l'Oued el Hammam. Le 3ème bataillon participe aux opérations de la Tafna, puis au second siège de Constantine (1837), à la bataille de Zaatcha le 26 novembre 1849 et à celle de Laghouat, le 4 décembre 1852. Ces soldats ont reçu le surnom de « Joyeux ».

La Règle “JOMINI” - Tome 2 – Listes d'Armées

Chasseurs d'Afrique

Le 17 novembre 1831 furent créés deux régiments de chasseurs d'Afrique à partir des trois escadrons de chasseurs à cheval débarqués en 1830 et de volontaires provenant de la cavalerie métropolitaine. Au début, ils reçurent aussi des volontaires indigènes notamment des chasseurs algériens mais rapidement ils ne comptèrent plus que des européens. Le 3ème régiment fut créé en 1832 et le 4ème en 1839.

Spahis

Les spahis, du turc « sipâhi » signifiant « soldat-cavalier », étaient les cavaliers féodaux de l'Empire Ottoman, qui au début servaient en échange d'un fief. Pour la Régence, c'étaient un corps de cavalerie régulier sur le modèle ottoman, des cavaliers fournis par les tribus. A la conquête française, ils postulent pour servir sous la conduite d'un aventurier italo-corse ancien esclave à Tunis, Joseph Vantini dit Youssouf, qui finira général français. Corps de cavaliers indigènes, il ne manquera jamais de volontaires.

En 1831, des escadrons de « chasseurs-spahis » ou spahis irréguliers sont adjoints à chaque régiment de chasseur d'Afrique. Le 10 septembre 1834 sont créés 4 escadrons de spahis réguliers, devenus 14 escadrons l'année suivante. Le 7 décembre 1841 ils forment un unique corps de cavaliers indigènes. L'ordonnance du 2 juillet 1845 crée trois régiments de spahis : le 1er régiment de spahis algériens à Alger, le 2ème à Oran, et le 3ème à Bône/Constantine. Leur premier chef est le « colonel-aga » Guillaume-Stanislas Marey-Monge. Leurs principaux faits d'armes sont les 2 expéditions de Constantine en 1836 et en 1837, celle des Portes de Fer en 1839, la prise de la smala d'Abd-el-Kader en 1843, la bataille d'Isly en 1844, les Aurès en 1846, la prise de Zaatcha en 1849 et celle de Laghouat en 1852 et ainsi de suite.

Petites unités

Quelques unités ont eu une existence provisoire voire éphémère.

Zouaves à cheval

Trois escadrons de zouaves à cheval sont formés fin 1830 mais intégrés dès 1831 aux chasseurs d'Afrique.

Compagnies auxiliaires des « volontaires parisiens »

Après le succès de la Révolution de juillet, le gouvernement avait envoyé en Afrique des manifestants qui s'étaient spontanément regroupés en groupes pseudo militaires qu'on désignait sous le nom de « Volontaires parisiens ». A Alger, ces hommes furent incorporés dans des compagnies auxiliaires. Sans autre passé militaire que leur participation aux journées de juillet, une partie se retrouvèrent incorporés dans les Zouaves et le reste formèrent le 67e régiment d'infanterie.

Bataillon de Tirailleurs d'Afrique

Le bataillon de Tirailleurs d'Afrique a été formé à Pau en 1836 avec des Français volontaires pour servir dans la Légion étrangère en Espagne que le gouvernement français avait renoncé à y envoyer. Il fut incorporé dans les Zouaves le 8 septembre 1841, quand le corps des Zouaves devint le « régiment de Zouaves ».

Chasseurs algériens

Cette unité de cavalerie indigène fut formée en octobre 1830 par le chef d'escadron Marey-Monge. Le 17 novembre 1831 elle fut incorporée dans les régiments de chasseurs d'Afrique créés le même jour.

Compagnies méharistes

Des expérimentations d'unité mobiles montées sur dromadaires furent expérimentées entre 1843 et 1848 mais les nécessités opérationnelles ne furent pas pérennisées alors.

La Règle “JOMINI” - Tome 2 – Listes d'Armées

Compagnies de « Turcs auxiliaires »

Ces compagnies ont été créées à Oran, Mostaganem, Bône et Constantine par les beys ralliés après avoir été vaincus. Composées surtout de koulouglis (fils de turcs et d'indigènes), elles combattent à la turque. Elles disparaissent peu à peu, incluses dans les tirailleurs algériens.

A12b.2- Les troupes métropolitaines

Peu de troupes métropolitaines servaient en Algérie, sauf des garnisons et des spécialistes.

- quelques bataillons de ligne essentiellement en garnison.
- quelques bataillons d'infanterie légère
- des bataillons de chasseurs à pied, rebaptisés « chasseurs d'Orléans » de 1842 à 1848, à partir de 1840.
- Bataillon de la Garde nationale d'Alger, créé en 1831, et d'autres dans les grandes villes créées ensuite
- quelques régiments de chasseurs à cheval ou de hussards, souvent d'escadrons regroupés.
- quelques compagnies de campagne d'artillerie à pied de 6 et 8 livres
- quelques compagnies de campagne d'artillerie à cheval de 6 livres.
- quelques batteries d'artillerie de montagne de 6 livres courts, parfois montée sur mulets.

A12b.3- Les troupes de l'Armée d'Afrique

Infanterie

- Zouaves : 2 bataillons le 1er octobre 1830, 1 le 7 mars 1833, 2 en 1835, 3 le 10 mars 1837, 2 le 21 décembre 1838, 3 le 8 septembre 1841.
- Tirailleurs Indigènes : 1 bataillon en 1838 à Oran, inclus le 7 décembre 1841 dans les Tirailleurs algériens
- Tirailleurs algériens : 3 bataillons le 7 décembre 1841
- 1ère Légion étrangère le 9 mars 1831 : 7 bataillons, 6 en 1834, cédée à l'Espagne le 28 juin 1835
- 2ème Légion étrangère le 16 décembre 1839 : 3 bataillons, 5 en 1840 puis 6 le 30 décembre 1840 en 2 régiments étrangers à 3 bataillons.
- Bataillons d'infanterie légère d'Afrique (BILA) : 2 le 3 juin 1832, 3 le 20 juin 1833.
- Bataillon de Tirailleurs d'Afrique formé en 1836, incorporé dans les Zouaves le 8 septembre 1841.
- Compagnies de « Turcs auxiliaires » réunies, de 1830 à 1841.
- Compagnies auxiliaires des « volontaires parisiens » réunies, de 1830 à 1835.
- Compagnies méharistes réunies, de 1843 à 1848.

Cavalerie

- Chasseurs d'Afrique : 2 régiments le 17 novembre 1831, 3 en 1832 et 4 en 1839.
- Spahis réguliers : un groupement (4 escadrons) le 10 septembre 1834, 3 groupements (14 escadrons) en 1835, devenus un corps le 7 décembre 1841 et 3 régiments le 2 juillet 1845.
- Spahis irréguliers : 2 groupements en 1831, 3 en 1832, plusieurs selon les besoins après 1834.
- Zouaves à cheval formés fin 1830 supprimés le 17 novembre 1831.
- Chasseurs algériens formés en octobre 1830 supprimés le 17 novembre 1831.

Liste d'armée

Min	Max	Nom	Description	Val.	Condition et note
-----	-----	-----	-------------	------	-------------------

La Règle “JOMINI” - Tome 2 – Listes d'Armées

1	1	Général en chef	Général en chef 1 plaq	200	
0	3	Sous-Général	Sous-général 1 plaq	120	1 pour 8 unités
0	1	Sous-Général	Sous-général bon 1 plaq	156	A la place du précédent si Lamoricière ou Duc d'Aumale
0	18	Colonel	Colonel 1 plaq	10	1 pour 4 unités
0	4	Bataillons de ligne	Infanterie lourde Normal Manœuvre 3 plaq	26	
0	4	Bataillons de ligne armes rayées	Infanterie lourde fusils rayés Normal Manœuvre 3 plaq	37	Remplace le précédent à volonté
0	1	Bataillon de la Garde nationale d'Alger	Infanterie lourde Recrues 3 plaq	18	créé en 1831. Uniquement à Alger.
0	1	Bataillon de la Garde nationale d'Alger armes rayées	Infanterie lourde fusils rayés Recrues 3 plaq	28	Remplace le précédent à volonté
0	1	Unité de milice locale	Infanterie lourde Recrues 3 plaq	18	1 seule selon la ville.
1	3	Zouaves	Infanterie légère Normal Manœuvre + Impétueux 3 plaq	23	2 bataillons 1er octobre 1830, 1 7 mars 1833, 2 en 1835, 3 10 mars 1837, 2 21 décembre 1838, 3 8 septembre 1841.
1	3	Zouaves armes rayées	Infanterie légère fusils rayés Normal Manœuvre + Impétueux 3 plaq	31	Remplace le précédent à volonté
0	8	Bataillons d'infanterie légère	Infanterie légère Normal Manœuvre 3 plaq	22	20 régiments en 1930, 21 en 1831, 25 en 1840.
0	8	Bataillons d'infanterie légère armes rayées	Infanterie légère fusils rayés Normal Manœuvre 3 plaq	29	Remplace le précédent à volonté
1	6	Bataillons de chasseurs à pied, « chasseurs d'Orléans » de 1842 à 1848.	Infanterie légère fusils rayés Normal Manœuvre 3 plaq	29	(carabine rayée)
1	1	Tirailleurs Indigènes	Infanterie légère Normal Impétueux 3 plaq	22	1838 au 7 décembre 1841
0	3	Tirailleurs algériens	Infanterie légère Normal Impétueux 3 plaq	22	le 7 décembre 1841
0	3	Tirailleurs algériens armes rayées	Infanterie légère fusils rayés Normal Impétueux 3 plaq	29	Remplace le précédent à volonté
0	3	Bataillons d'infanterie légère d'Afrique (BILA)	Infanterie légère Normal Manœuvre + Entêtés 3 plaq	26	2 le 3 juin 1832, 3 le 20 juin 1833.
0	3	Bataillons d'infanterie légère d'Afrique (BILA) armes rayées	Infanterie légère fusils rayés Normal Manœuvre + Entêtés 3 plaq	35	Remplace le précédent à volonté
0	7	1ère Légion étrangère	Infanterie légère Normal Manœuvre + Impétueux 3 plaq	23	7 bataillons 9 mars 1831, 6 en 1834, cédée à l'Espagne le 28 juin 1835
0	6	2ème Légion étrangère	Infanterie légère Normal Manœuvre + Impétueux 3 plaq	23	3 bataillons 16 décembre 1839, 5 en 1840, 6 le 30 décembre 1840
0	6	2ème Légion étrangère armes rayées	Infanterie légère fusils rayés Normal Manœuvre + Impétueux 3 plaq	31	Remplace le précédent à volonté
0	1	Bataillon de Tirailleurs d'Afrique	Infanterie légère Normal Manœuvre 3 plaq	22	1836 au 8 septembre 1841.
0	1	Bataillon de Tirailleurs d'Afrique armes rayées	Infanterie légère fusils rayés Normal Manœuvre 3 plaq	29	Remplace le précédent à volonté
0	1	Compagnies auxiliaires des « volontaires parisiens » réunies	Infanterie légère Normal 3 plaq	21	de 1830 à 1835.
0	1	Compagnies méharistes réunies	Infanterie légère montée chameaux Normal Manœuvre 3 plaq	28	de 1843 à 1848.
0	1	Compagnies méharistes réunies armes rayées	Infanterie légère fusils rayés montée chameaux Normal Manœuvre 3 plaq	36	Remplace le précédent à volonté

La Règle “JOMINI” - Tome 2 – Listes d'Armées

1	4	Chasseurs d'Afrique	Cavalerie légère Normal Manœuvre 3 plaq	35	2 régiments le 17 novembre 1831, 3 en 1832 et 4 en 1839.
1	3	Spahis réguliers	Cavalerie légère Normal Manœuvre 3 plaq	35	1 groupement 10 septembre 1834, 3 après 1835
0	3	Spahis irréguliers	Cavalerie légère Normal faibles 2 plaq	19	2 groupements en 1831, 3 en 1832 selon les besoins après 1834.
0	4	Hussards ou Chasseurs à cheval métropolitains	Cavalerie légère Normal Manœuvre 3 plaq	35	6 régiments, 9 en 1840
0	1	Zouaves à cheval	Cavalerie légère Normal Tenaces (troupes montés) 3 plaq	36	de fin 1830 au 17 novembre 1831.
0	1	Chasseurs algériens	Cavalerie légère Normal 3 plaq	34	Octobre 1830 au 17 novembre 1831
1	6	Artillerie à pied de 6 livres	Artillerie lourde mobile Normal Manœuvre 3 plaq	92	1 pour 4 unités d'infanterie
1	6	Artillerie à pied de 6 livres armes rayées	Artillerie lourde mobile rayée Normal Manœuvre 3 plaq	114	Remplace le précédent à volonté
0	1	Artillerie à cheval compagnies de 6 livres	Artillerie lourde à cheval Normal Manœuvre 3 plaq	92	1 pour 4 unités de cavalerie
0	1	Artillerie à cheval compagnies de 6 livres armes rayées	Artillerie lourde à cheval rayée Normal Manœuvre 3 plaq	114	Remplace le précédent à volonté
0	4	Batterie de montagne de 6 livres court	Artillerie légère mobile Normal Manœuvre 3 plaq	70	A la place d'artillerie à pied en zone de montagne
0	4	Batterie de montagne de 6 livres court armes rayées	Artillerie légère mobile rayée Normal Manœuvre 3 plaq	92	Remplace le précédent à volonté
0	1	Batterie de fusils de rempart	Artillerie très légère mobile Normal faibles Manœuvre 2 plaq	29	En défense de ville ou fortin
0	1	Batterie de fusils de rempart armes rayées	Artillerie très légère mobile rayée Normal faibles Manœuvre 2 plaq	42	Remplace le précédent à volonté
Alliés indigènes					
0	1	Sous-Général allié	Sous-général Normal Allié 1 plaq	96	Obligatoire si 1 unité alliée
0	10	Colonel allié	Colonel Normal Allié 1 plaq	8	1 pour 10 unités
0	10	Fantassins des tribus alliés	Infanterie légère Normal Irréguliers + Changeants + allié 3 plaq	11	
0	4	Fantassins montés des tribus alliés	Infanterie légère montée Normal Irréguliers + Changeants + allié 3 plaq	12	
0	2	Fantassins chameliers des tribus alliés	Infanterie légère montée chameaux Normal Irréguliers + Changeants + allié 3 plaq	15	Si Sahara, au lieu des précédents
0	2	Irréguliers alliés	Infanterie légère Normal faibles Irréguliers + Changeants + allié 2 plaq	6	
0	1	Compagnies de « Turcs auxiliaires » réunies	Infanterie légère Normal Irréguliers 3 plaq	17	de 1830 à 1841.
0	1	Garnison urbaine alliés	Infanterie lourde Recrues Irréguliers + Panique + allié 3 plaq	9	
0	40	Cavalerie tribale alliés	Cavalerie légère Normal Irréguliers + Impétueux + Agressifs + allié 3 plaq	27	
0	1	Artillerie alliés	Artillerie lourde Recrues Allié 3 plaq	62	Si 4 unités d'infanterie alliée

A13 - Les « blancs » dans les « guerres de l'Ouest »

On désigne sous le nom de « Guerres de l'Ouest » l'ensemble des soulèvements royalistes dans l'Ouest de la France contre la République, la « Vendée militaire » au sud de la Loire, sur la rive gauche et la Chouannerie sur la rive droite au nord, mais aussi une multitude de résistances locales

La Règle “JOMINI” - Tome 2 – Listes d'Armées

ponctuelles organisées en guérillas en Bretagne, dans le Maine, en Anjou et en Normandie. La guerre a commencée par l'insurrection vendéenne au moment de la levée en masse en 1793 et s'est majoritairement calmée en 1796, après avoir fait plus de 200 000 morts et causé de nombreuses destructions.

A13.1 - Historique

D'abord plutôt favorables à la Révolution, les pauvres paysans vendéens déchantent vite. Dès novembre 1789, la confiscation des biens ecclésiastiques ruine les communautés rurales au profit des bourgeois urbains. Le 12 juillet 1790, la constitution civile du clergé ajoute une dimension religieuse au mécontentement, surtout après la condamnation papale de 1791. Le 10 août 1792, les dernières congrégations sont supprimées et de nombreux prêtres emprisonnés. Louis XVI est guillotiné en janvier 1793. L'insurrection éclate quand la Convention, le 23 février 1793, ordonne une levée de 300 000 hommes pour compenser le manque de volontaires, levée en masse assimilée à la milice de l'Ancien Régime, de très mauvaise mémoire. Le nombre total d'appelés n'est pas très important au regard des 28 millions de français mais le principe de la réquisition autoritaire révolte les paysans. Ce fut au départ une jacquerie paysanne classique mais la réaction des révolutionnaire en fit une guerre pour le roi et l'Église. Les élites locales prirent la tête de plus ou moins bon gré en mars 1793 d'un mouvement inorganisé et mal armé.. Outre la Vendée, de nombreuses régions comme la vallée du Rhône, les villes de Bordeaux, Marseille, Toulouse, Nîmes, Lyon, et la Normandie voient le développement d'insurrections fédéralistes et royalistes. Dans le Massif central, des zones entières échappent à l'autorité révolutionnaire.

Les républicains divisés entre girondins et montagnards réagissent peu. Les insurgés bretons sont écrasés par les généraux Canclaux et Beysser entre Rennes et Nantes et l'agitation est réprimée en Alsace mais, au sud de la Loire, les insurgés vendéens débordent les gardes nationaux, s'emparent de plusieurs villes (Saint-Florent-le-Vieil le 12 mars, Chemillé et Jallais le 13, Cholet le 14, Vihiers le 16, Chalonnes-sur-Loire le 21 et Angers le 22) et battent une colonne de soldats de métier, le 19 mars 1793 puis s'organisent en « armée catholique et royale » à l'intérieur du territoire qu'ils contrôlent. Les bandes de l'Anjou réunies à Chemillé regroupent alors au moins 20 000 hommes. Leurs chefs sont Jacques Cathelineau, un simple colporteur, d'anciens soldats comme Jean-Nicolas Stofflet et Jean Perdriau et des nobles ex-officiers de l'armée royale comme Charles de Bonchamps et Maurice d'Elbée. Ils se sont armés des fusils et des canons des troupes vaincues.

En Bretagne, le mécontentement commence avec la suppression des lois et coutumes particulières de la Bretagne nées du traité d'Union de la Bretagne à la France lors de la Nuit du 4 août 1789 (abolition des privilèges). Il s'amplifie avec la suppression des gabelles, le 1er décembre 1790, qui réduit à la misère plus de 2 000 familles qui ne vivaient que du commerce frauduleux du sel. En 1791, la noblesse bretonne menée par le marquis de La Rouërie crée « l'Association Bretonne » pour défendre la monarchie et de rétablir les lois et coutumes de la Bretagne, mais la population ne suit pas. C'est la constitution civile du clergé et à la levée des 300 000 hommes qui provoque le soulèvement. La devise des chouans en Bretagne est « Doue ha mem bro » (Dieu et mon pays) et non pas « Dieu et mon roy » comme chez les Vendéens

En 1792, L'Association dispose de 10 000 soldats. L'insurrection est prévue le 10 octobre mais la victoire des Révolutionnaires le 20 septembre à Valmy entraîne l'absence de support de la part des coalisés. Ce sont les paysans qui font les premiers affrontement après mars 1792 et surtout après le tirage au sort de conscrits ordonné le 14 août 1792, devant le faible nombre de volontaires. Le 10 septembre, plus de 7 000 paysans marchent sur Ponthieux et sont repoussés par la garde nationale et la population. Lannion est attaquée par 4 000 à 20 000 insurgés mis en déroute par les gardes nationaux et 1 500 patriotes venus de Morlaix, Guingamp et des environs. Vers la fin du mois de

La Règle “JOMINI” - Tome 2 – Listes d'Armées

septembre 1792, en Mayenne, les paysans des alentours menés par Jean-Louis Gavard et Jean Chouan chassent une troupe de gardes nationaux qui pillent le château de Fresnay. Ce n'est qu'une jacquerie paysanne cependant et les paysans sont presque toujours repoussés et, découragés, se retirent. C'est à Vannes, 4 000 paysans le 14 mars, à Pluméliau et Pontivy, plusieurs milliers les 14 et 15, à La Roche-Bernard puis Rochefort-en-Terre 5 000 paysans 15 mars, 4 000 paysans des environs au pont de Pacé le 17 mars qui battent un détachement de la garde nationale de Rennes. Le 18 mars, 4 000 paysans de Landéan sont mis en déroute à Fleurigné par 60 gardes nationaux avec un canon, renforcés par 300 Chasseurs à pied. Ils attaquent en vain Fougères défendue par 500 gardes nationaux. Les paysans qui attaquent Vitré le 19 mars sont repoussés comme les 3 000 paysans qui attaquent Auray ou les insurgés du Léon mis en fuite le 18 mars par le général Canclaux avec 1 200 soldats du corps expéditionnaire de Saint-Domingue ou ceux de Saint-Pol-de-Léon repoussés le 20 mars par la garde nationale de Morlaix. Les pertes restent modestes avec moins de 400 morts et 300 blessés. Au contraire de la Vendée, où les succès initiaux des insurgés permettent la constitution d'une zone rebelle et d'une armée, ces révoltes sont réprimées par l'armée au nord de la Loire. Dès le 25 mars, le général Beysser dégage Redon avec 500 hommes et 2 canons, 900 hommes sortis de Vannes reprennent Rochefort-en-Terre. Quelques maisons sont incendiées, les meneurs sont exécutés ou sont contraints d'entrer en clandestinité; à la fin du mois, la révolte est matée. C'est ce qu'on a appelé la pré-chouannerie.

En Vendée, la guerre se développe. Dans le pays de Retz, des milliers de paysans s'emparent de Machecoul le 11 mars, sont repoussés à Paimbœuf le 12, prennent et reperdent Pornic le 23, reprise le 27 par 8 000 paysans. Leurs chefs sont François Athanase Charette de La Contrie, Danguy, La Cathelinière et Guérin. Dans le Poitou, les insurgés prennent Tiffauges le 12 mars, Challans, Les Herbiers, Mortagne-sur-Sèvre et Montaigu le 13, La Roche-sur-Yon et Palluau le 14, Chantonnay et Clisson le 15. Le 14 mars, la garde nationale de Fontenay-le-Comte est battue par 3 000 insurgés du sud de la Vendée menés par Charles de Royrand, Sapinaud de La Verrie et Sapinaud de La Rairie aux Quatre-Chemins. Le 19, ils battent au pont de Gravereau 2 400 gardes nationaux de La Rochelle commandés par le général Louis de Marcé, qui sera guillotiné six mois plus tard à Paris. La bataille, dite du « Pont-Charrault » a un impact psychologique immense qui porte jusqu'à Paris. La déroute ayant eu lieu en plein cœur du département de la Vendée, tous les insurgés de l'Ouest sont à partir de là qualifiés de « Vendéens ».

Les insurgés s'emparent sans difficulté de l'île de Noirmoutier mais sont repoussés devant Les Sables-d'Olonne. La zone insurgée comprend une grande partie au sud de la Loire des provinces de Bretagne, Anjou et Poitou. L'armée est peu centralisée, mal équipée de prises de guerre et non permanente, les paysans retournant sur leurs terres dès qu'ils le peuvent après les combats. Des soldats de métier, déserteurs de l'armée républicaine, la rejoignent, lui apportant leur expérience. Pour les chefs, on fait appel aux nobles locaux, souvent anciens officiers de l'armée royale, pas toujours volontaires. La structure s'améliore : le 30 mai est formé à Châtillon-sur-Sèvre un Conseil supérieur de la Vendée et l'armée est réorganisée en 3 :

- l'armée d'Anjou et du Haut-Poitou, dite la « Grande Armée » ou « l'Armée du Bocage », à l'est de la Sèvre Nantaise, 40 000 hommes dirigés par Cathelineau, Bonchamps, d'Elbée, Stofflet, La Rochejaquelein, Lescure et Lyrot ;
- l'armée du Centre, au cœur de la Vendée, 10 000 hommes dirigés par Royrand et Sapinaud ;
- l'armée du Bas-Poitou et du Pays de Retz, dite « armée du Marais », entre la Sèvre Nantaise et l'océan Atlantique, 15 000 hommes commandés par Charette, Joly, La Cathelinière, Guérin, Savin, Pajot et La Roche Saint-André.

La guerre oppose surtout une armée « populaire » soutenue par le petit peuple des campagnes qui mène des opérations de harcèlement en profitant du bocage, haies et chemins creux, à l'armée

La Règle “JOMINI” - Tome 2 – Listes d'Armées

révolutionnaire qui s'appuie sur les villes (Nantes, Angers, Saumur, Thouars, Parthenay, Les Sables-d'Olonne, Luçon et Fontenay-le-Comte). Cette armée, composée au départ de gardes nationales locales, les troupes de ligne restant sur le littoral contre d'éventuelles incursions britanniques, sera renforcée par 15 bataillons parisiens et la Légion germanique en avril, l'Armée de Mayence en août et deux colonnes de l'Armée du Nord en novembre, jusqu'à 130 000 à 150 000 hommes entre 1793 et 1796.

Début avril, les « bleus » attaquent en 3 colonnes. L'offensive de Berruyer semble réussir, mais la Gâtine se révolte avec pour chef Henri de La Rochejaquelein et remporte une victoire aux Aubiers le 13 avril. Les chefs royalistes attaquent et écrasent les colonnes républicaines séparément. Dans le Bas-Poitou et le Pays de Retz, les républicains remportent quelques succès mais se replient. En revanche, ils reprennent et tout le littoral. En mai, la « Grande Armée », près de 30 000 Vendéens de Cathelineau, Bonchamps, D'Elbée, Stofflet et La Rochejaquelein, prend Bressuire puis Thouars avec des milliers de fusils et 12 canons, puis encore Parthenay et La Châtaigneraie. Mais beaucoup de soldats-paysans rentrent chez eux et l'Armée catholique et royale se désagrège au fur à mesure de son avancée loin du bocage. Le 16 mai, moins de 8 000 vendéens habitués à combattre dans le bocage et non sur la plaine sont repoussés devant Fontenay-le-Comte. Les Vendéens, reformés dans le bocage et forts de plus de 30 000 hommes, prennent le 25 Fontenay-le-Comte avec 3 000 prisonniers. Fontenay-le-Comte sera abandonnée la semaine suivante.

Le 9 juin, Saumur est prise d'assaut. 500 insurgés sont tués ou blessés mais les républicains perdent 1 500 hommes plus 11 000 prisonniers, 15 000 fusils, 60 canons et 50 000 livres de poudre. Des détachements royalistes prennent brièvement Chinon, Loudun et La Flèche. Cathelineau est élu « généralissime » de l'Armée catholique et royale. Mais dès le 12 juin 20 000 des 30 000 paysans rentrent chez eux et le 25 juin les 8 derniers vendéens sous le commandement de La Rochejaquelein évacuent Saumur, reprise le lendemain par les républicains, tandis que la « Grande Armée » prend le 18 juin Angers abandonnée par les 5 000 hommes de la garnison.

Dans le Bas-Poitou et le Pays de Retz, les combats se succèdent avec des fortunes diverses entre les troupes de Charette et les « bleus » de Canclaux, commandant en chef de l'armée des côtes de Brest. La désertion chez les républicains est telle qu'ils se replient et que Charette, La Cathelinière et Vriugnault avec environ 15 000 hommes prennent d'assaut Machecoul le 10 juin. La garnison républicaine s'enfuit sur Nantes, laissant tous ses canons, au moins une centaine de morts et 500 prisonniers. La route de Nantes est ouverte. Les habitants de Nantes organisent la résistance, construisant redoutes et fossés. Le général Canclaux réunit 3 000 fantassins et cavaliers, 2 000 volontaires, 5 000 gardes nationaux et 2 000 ouvriers, soit 12 000 hommes, contre les 15 000 de Charette sur la rive gauche de la Loire et les 18 000 de la « Grande Armée » de Cathelineau sur la rive droite. L'attaque contre Nantes, les 28 et 29 juin, échoue. Cathelineau est mortellement blessé et les paysans, démoralisés, se retirent.

Westermann fait un raid sur Parthenay le 25 juin, puis il s'empare de Châtillon, la capitale des insurgés, le 3 juillet. Rassemblée à Cholet après sa défaite à Nantes, la « Grande Armée » contre-attaque avec 25 000 hommes. Les Vendéens anéantissent les forces de Westermann, qui n'en réchappe qu'avec quelques centaines d'hommes, et reprennent Châtillon le 5 juillet. Ce raid empêche cependant les Blancs de tenter un second assaut contre Nantes. Les insurgés repassent massivement sur la rive gauche de la Loire et abandonnent Angers, Saumur, Thouars et Fontenay-le-Comte. Pendant les mois de juillet et août, les combats sont indécis. Les républicains remportent un succès à Martigné-Briand et s'emparent de Vihiers le 15 juillet, mais ils sont écrasés trois jours plus tard, des centaines de soldats étant faits prisonniers. Les Vendéens hésitent sur la stratégie, Bonchamps voulant attaquer au nord pour provoquer l'insurrection de la Bretagne et du Maine et

La Règle “JOMINI” - Tome 2 – Listes d'Armées

d'Elbée, le nouveau généralissime, au sud, pour s'emparer du port de La Rochelle.

D'Elbée tente une attaque au sud sur Luçon, repoussée le 30 juillet. 2 semaines plus tard, l'armée catholique et royale renforcée par les troupes de Charette à 35 000 hommes recommence sur Luçon. Les Vendéens, habitués à combattre dans le bocage mais vulnérables sur la plaine, laissent près de 2 000 morts sur le champ de bataille face aux 6 000 hommes du général Tuncq. Côté « bleus », les généraux nobles (Canclaux, Grouchy, Aubert-Dubayet) sont remplacés par des sans-culottes (Rossignol, Ronsin, Léchelle, d'anciens militaires, mais aussi le comédien du Théâtre-Français Grammont ou le brasseur Santerre). Tous se révèlent être de médiocres généraux, à la tête d'une armée « composite, mal équipée, condamnée au pillage pour survivre et détestée par les populations ». Le 6 septembre arrive à Nantes la garnison de Mayence qui a capitulé avec les honneurs le 23 juillet après 4 mois de siège et qui a été libérée sous serment de ne plus combattre les coalisés. Ces « Mayençais » disciplinés et courageux sont menés par de vrais généraux Aubert-Dubayet, Kléber, Vimeux, Beaupuy et Haxo. Les généraux sans-culottes de Saumur et Angers tentent aussi de faire lever en masse les habitants des territoires non-insurgés contre les « rebelles », d'où des civils rassemblés ponctuellement par le tocsin, 30 000 hommes à Doué-la-Fontaine le 13 septembre ou le 25 septembre à La Châtaigneraie.

Le 8 septembre les Mayençais menés par Kléber entrent en Vendée et battent La Cathelinière et Charette. Les républicains incendient les bourgs et les villes qu'ils traversent. Le 18 septembre les 2 000 hommes de Kléber sont nettement battus à Torfou par l'armée d'Anjou de d'Elbée, Lescure et Bonchamps et se replient sur Clisson comme l'Armée des côtes de La Rochelle battue à Coron et Saint-Lambert-du-Lattay. Canclaux donne l'ordre de repli général sur Nantes, Clisson est évacuée et incendiée. D'Elbée et Bonchamps tentent vainement de couper la retraite des républicains tandis que Lescure et Charette reprennent Montaigu et Saint-Fulgent à Beysser et Mieszkowski.

Canclaux est destitué et toutes les armées sont fusionnées dans l'Armée de l'Ouest, commandée par l'incompétent général Léchelle. Kléber prend officieusement la direction de la colonne nantaise de la nouvelle attaque. Au commencement d'octobre, 2 colonnes attaquent depuis Nantes et Niort. De Nantes, la colonne de l'armée de Mayence et de Brest reprend Montaigu, Clisson et Saint-Fulgent et bat les Vendéens de d'Elbée et Bonchamps à Treize-Septiers le 6 octobre. Les 11 000 hommes de la colonne de Niort commandée par Chalbos et Westermann battent les forces de Lescure, La Rochejaquelein et Stofflet le 9 octobre. La petite colonne de Luçon du général Bard met en fuite l'armée de Royrand qui se replie sur l'Anjou. Tandis que l'armée du Marais de Charette prend l'île de Noirmoutier le 12 octobre, les armées vendéennes de l'Anjou, du Haut-Poitou et du Centre rassemblées sont battues à Cholet le 15 octobre par les Mayençais se replient sur Beaupréau. Les deux colonnes républicaines font leur jonction à Cholet dans la soirée, les forces rassemblées dans la ville sont alors de 26 000 hommes. Alors que le prince de Talmont traverse la Loire avec 4 000 hommes pour s'emparer de Varades et assurer à l'armée une retraite vers la Bretagne en cas de défaite, 40 000 Vendéens attaquent Cholet le 17 octobre. Après plusieurs assauts qui finissent au corps à corps, les Vendéens sont repoussés. Les deux camps laissent des milliers de morts et de blessés, dont les généraux vendéens d'Elbée et Bonchamps, sur le champ de bataille.

Vaincus à Cholet, les Vendéens se replient sur Beaupréau, puis sur Saint-Florent-le-Vieil, laissant derrière eux 400 blessés qui sont achevés par les hommes de Westermann. Les Vendéens traversent la Loire avec l'espoir d'insurger la Bretagne et le Maine et d'obtenir un débarquement de troupes britanniques en s'emparant d'un port sur les côtes de la Manche. En une nuit, le 18 octobre, La Rochejaquelein, le nouveau généralissime, fait traverser la Loire à près de 30 000 combattants accompagnés de 15 000 à 60 000 non-combattants (blessés, vieillards, femmes et enfants...). C'est le début de la « Virée de Galerne » (francisation de gwalarn, nom du vent de noroît en breton).

La Règle “JOMINI” - Tome 2 – Listes d'Armées

Pendant la traversée, le général Bonchamps mourant parvient à empêcher le massacre de 5 000 prisonniers républicains que ses hommes voulaient fusiller. Les prisonniers sont relâchés tandis que le général Bonchamps meurt quelques heures plus tard, des suites de ses blessures.

Laval est prise le 22 octobre. Environ 6 000 à 10 000 Bretons et Mainiots rejoignent l'Armée catholique et royale, au sein de laquelle ils sont désignés sous le nom de « Petite Vendée ». L'armée de l'Ouest se lance à la poursuite des rebelles sauf la division du général Haxo qui reste à combattre les forces de Charette. Le 25 octobre, l'avant-garde de Westermann attaque Laval et est mise en déroute à la bataille de Croix-Bataille. Le lendemain, l'armée républicaine de 20 000 soldats du général en chef Léchelle est battue par les 25 000 hommes de La Rochejacquelein, perdant 4 000 hommes tués ou blessés et s'enfuyant vers Angers.

Les Vendéens poursuivent leur route vers le nord, prennent Mayenne sans combats le 1er novembre, détruisent une colonne républicaine à Ernée le 2 novembre, prennent d'assaut Fougères le 3 novembre puis se portent vers la Normandie en passant par Dol-de-Bretagne, Pontorson et Avranches. Le 14 novembre, ils attaquent Granville quoique sans l'aide britannique attendue. C'est un échec complet. Dès le 15 novembre, les Vendéens, découragés, battent en retraite, refusent d'obéir à leurs chefs et décident d'eux-mêmes de regagner la Vendée. Ils quittent la Normandie, laissant derrière eux 800 traînards qui sont fusillés par les républicains.

Les républicains ont regroupé plus de 25 000 hommes à Rennes sous les ordres du général Rossignol. Le 17 novembre, les républicains se déploient à Antrain et à Pontorson pour barrer la route aux Vendéens revenus de Granville. Le 18 novembre, les « blancs » écrasent à Pontorson les 4 000 hommes du général Tribout. Le 20 novembre, l'armée républicaine attaque Dol-de-Bretagne où les Vendéens tiennent et contre-attaquent. Les républicains se replient sur Rennes. Mais les vendéens, avec pour moitié de blessés, de vieillards, de femmes et d'enfants, épuisés moralement et physiquement, ne peuvent remplacer leurs pertes. Les républicains reçoivent en renfort 6 000 hommes depuis Cherbourg et 10 000 hommes de l'armée du Nord.

L'Armée catholique et royale réoccupe Fougères le 23 novembre, Laval le 25 mais échoue devant Angers le 3 décembre et lâchent devant l'arrivée de renforts. La Rochejacquelein marche sur La Flèche, dont il s'empare le 8 puis repousse la contre-attaque de Westermann. Le 10 décembre ils prennent Le Mans où ils prennent du repos. Le 12 décembre, ils sont attaqués par les 30 000 hommes de l'armée républicaine de Marceau et Kléber. La bataille dure jusqu'au lendemain et dégénère en massacre des blessés, des femmes et des enfants. Les Vendéens laissent derrière eux près de 15 000 morts et des milliers de prisonniers. Les survivants s'enfuient vers Laval, qu'ils traversent pour la troisième fois, dévorés par le typhus et la dysenterie, insultés par la population excédée.

Le 16 décembre, les Vendéens atteignent les bords de la Loire à Ancenis. Une partie peut traverser avec La Rochejacquelein et Stofflet. Les derniers Vendéens, moins de 15 000 dont environ 6 000 soldats, fuient vers l'ouest et prennent Savenay le 22 décembre. Le lendemain, les républicains attaquent : près de 7 000 Vendéens sont tués au combat ou exécutés sommairement, les femmes et les enfants sont envoyés dans les prisons de Nantes, près de 2 000 prisonniers sont fusillés à Savenay, des centaines de « suspects » seront également condamnés à mort au nord de la Loire par les commissions. Le prince de Talmont, général de la cavalerie vendéenne, est guillotiné à Laval. Au terme de la Virée de Galerne, 4 000 Vendéens seulement sur les 60 000 à 100 000 ayant franchi le fleuve ont pu retraverser la Loire. Les survivants, dispersés en petites bandes se cachent dans les bois du Maine, de Haute-Bretagne ou du Morbihan, appuyés par une partie des populations locales. La peur a été immense et la répression est féroce, chefs militaires et représentants en mission

La Règle “JOMINI” - Tome 2 – Listes d'Armées

mentant régulièrement à la Convention.

Le plus célèbre est la répression à Nantes par le représentant Jean-Baptiste Carrier. Après une épidémie de typhus dans les prisons de Nantes qui tue 3 000 détenus, le représentant Carrier recourt alors massivement aux noyades et aux fusillades. Au total, sur les 12 000 à 13 000 prisonniers, hommes, femmes et enfants, que compte la ville, 8 000 à 11 000 périssent. La grande majorité des victimes sont des Vendéens mais aussi des Chouans, des suspects nantais, généralement girondins ou fédéralistes, des prêtres réfractaires, des prostituées, des droits communs, ainsi que des prisonniers de guerre Anglais et Hollandais. Les exactions de Carrier sont dénoncées par Jullien de Paris, agent du comité de salut public en mission sur la côte atlantique, et il est obligé de demander son rappel le 9 pluviôse an II (8 février 1794). À Angers, une commission militaire dite « commission Parein » condamne à mort en quelques semaines 2 000 personnes essentiellement des femmes. Les fusillades d'Avrillé du 12 janvier 1794 au 16 avril 1794 font environ 1 500 morts. À Saumur, environ 1 800 personnes sont emprisonnées, 950 sont exécutés et 600 meurent en prison ou d'épuisement. À Doué-la-Fontaine, du 30 novembre 1793 au 22 janvier 1794, 1 200 personnes sont emprisonnées dont 360 exécutées et 184 meurent en prison. 600 à 700 vendéens capturés lors de la Virée de Galerne sont envoyés à Bourges où seule une centaine d'entre eux survivent et des centaines d'autres prisonniers sont encore fusillés à Sainte-Gemmes-sur-Loire et Le Marillais.

En Vendée les chefs de l'armée du Marais (Charette, La Cathelinière, Joly et Savin) continuent de combattre dans le Bas-Poitou et le Pays de Retz. Les Républicains veulent reprendre Noirmoutier pour dénier aux Vendéens toute aide des Britanniques. Le général Nicolas Haxo mène 8 000 hommes de Nantes le 8 novembre et prend Machecoul le 9, Port-Saint-Père le 25 et bat des Vendéens à La Garnache le 27. Le 6 décembre, le général Jordy prend l'Île de Bouin avec 3 000 hommes. Charette s'échappe de justesse, mais les Vendéens laissent de nombreux morts et 200 à 300 femmes capturées. Les Vendéens en fuite tombent par chance sur un petit convoi de munition qui leur permet de se réapprovisionner. Charette rejoint Joly et Savin. Le 8 décembre, ils mènent une attaque sur Legé qui est repoussée et prennent d'assaut le camp des Quatre-Chemins le 11 décembre. Charette se porte alors sur l'Anjou, rallie 600 à 900 Angevins, rencontre à Maulévrier Henri de La Rochejaquelein, rescapé de la Virée de Galerne, avec lequel il ne peut s'entendre, et Charette revient vers le Marais.

Le 2 janvier 1794, le général Haxo attaque Noirmoutier avec 6 000 hommes. Après un sanglant combat, les 1 800 défenseurs capitulent en échange de la vie sauve mais seront tous fusillés sur l'ordre des représentants en mission Prieur de la Marne, Louis Turreau et Bourbotte, malgré la promesse de Haxo. Le général d'Elbée, blessé depuis la bataille de Cholet, est exécuté dans son fauteuil. Charette en déroute avec le millier d'hommes qui lui reste ne peut s'emparer de Saint-Fulgent le 9 janvier et trouve refuge au Val de Morière, à Touvois, avec les quelques centaines d'hommes qui lui reste.

Fin décembre 1793, le général Turreau, proche des Hébertistes et mal-vu des Mayençais, prend la tête de l'armée de l'Ouest. Le 7 janvier 1794, Kléber lui soumet un plan : les forces vendéennes ne groupant plus que 6 200 hommes contre 28 000 soldats, il propose de protéger les côtes des Anglais et de quadriller le territoire insurgé de points d'appui, de gagner la confiance des habitants et enfin de n'attaquer que les rassemblements des rebelles. Mais ce plan est rejeté par Turreau, sans doute par opposition personnelle. Kléber est finalement muté le 9 janvier à l'armée des côtes de Brest. Le 16 janvier 1794, Turreau met au point un plan de campagne dans lequel vingt colonnes mobiles, ultérieurement rebaptisées « colonnes infernales », sont chargées de dévaster et d'appliquer la politique de la terre brûlée dans les territoires insurgés des départements du Maine-et-Loire, de la Loire-inférieure, de la Vendée et des Deux-Sèvres qui forment la Vendée militaire. Seules quelques

La Règle “JOMINI” - Tome 2 – Listes d'Armées

viles indispensables à la marche des troupes doivent être préservées. La consigne est de passer au fil de la baïonnette tous les rebelles « trouvés les armes à la main, ou convaincus de les avoir prises » ainsi que « les filles, femmes et enfants qui seront dans ce cas » ; « les personnes seulement suspectes ne seront pas plus épargnées, mais aucune exécution ne pourra se faire sans que le général l'ait préalablement ordonné ». En revanche les hommes, femmes et enfants dont le patriotisme ne fait pas de doute devront être respectés et évacués sur les derrières de l'armée

Le Comité de salut public approuve d'abord puis condamne mais finalement laisse faire. De janvier à mai 1794, le plan est mis à exécution. Les généraux interprètent librement les ordres reçus et agissent de manière très diverses. Certains officiers n'appliquent pas les ordres de destruction et de tueries systématiques et respectent les ordres d'évacuations des populations jugées républicaines. Haxo continue sa poursuite de Charette sans obéir aux ordres barbares de Turreau : « Nous sommes des soldats pas des bourreaux ! ». Il épargne par exemple la gentilhommière de Charette à Fonteclose. Mais les troupes commandées par Cordellier, Grignon, Huché et Amey se distinguent par leurs violences et leurs atrocités, au point d'exterminer des populations entières, massacrant indistinctement royalistes et patriotes. Turreau est incapable de détruire les dernières troupes insurgées. Son plan, bien loin de mettre fin à la guerre, pousse en réalité de plus en plus les paysans à rejoindre les insurgés. Sans résultat et tenu en échec par les troupes vendéennes, Turreau est finalement suspendu le 17 mai 1794 et l'activité des colonnes infernales décroît progressivement au cours du printemps. Des centaines de villages ont été brûlés, dévastés et 20 000 à 50 000 civils vendéens massacrés par les colonnes infernales.

Au début de l'année 1794, la situation des armées vendéennes est extrêmement critique. Charette, Joly, Savin et La Cathelinière dans le Bas-Poitou et le Pays de Retz, La Rochejaquelein, Stofflet, Pierre Cathelineau et La Bouère en Anjou ne rassemblent chacun que quelques centaines d'hommes sous leurs ordres. Le 15 janvier, La Rochejaquelein ne dispose que de 1 200 hommes pour s'opposer aux colonnes infernales. Il remporte néanmoins quelques succès, le 26 janvier Chemillé et Vezins, faiblement défendues, sont prises mais, lors de l'attaque d'un groupe de pillards à Nuillé, La Rochejaquelein est abattu le 28 par un tireur isolé.

Stofflet prend la tête de l'armée dont les effectifs sont renforcés de jour en jour par les paysans fuyant les colonnes de Turreau. Le 1er février, il bat le général Crouzat à Gesté. Puis il s'empare de Beaupréau et reprend Chemillé. Le 8 février, il attaque Cholet avec 4 000 à 7 000 Vendéens et prend la ville défendue par 3 000 hommes. Le général Moulin se suicide. 2 heures plus tard, le général Cordellier avec sa colonne reprend la ville. Stofflet est de nouveau battu le 14 février par Cordellier à Beaupréau. Il va au sud, rejoint le chef haut-poitevin Richard et prend d'assaut Bressuire. Il remonte ensuite sur Cholet, mais Turreau fait évacuer la population et incendier la ville : les Vendéens ne trouvent que des ruines.

Charette au début de février prend facilement Aizenay. Sapinaud, revenu du nord de la Loire, tente de reformer l'armée du Centre. Le 2 février les deux chefs se rejoignent à Chauché. Ils battent es colonnes de Grignon, Lachenay et Prévignaud, prennent Legé le 6 et sont battus le 10 février à Saint-Colombin. Repliés à Saligny, ils se séparent. Dans le Pays de Retz, Haxo défait l'armée de La Cathelinière retranché dans la forêt de Princé. Blessé et capturé le 28 février, il est guillotiné à Nantes le 2 mars. Louis Guérin prend la tête des Paydrets et rejoint Charette, qui est battu par Turreau et Cordellier à la forêt de Gralas. Le 28 février, Charette repousse Cordellier et Crouzat aux Lucs-sur-Boulogne, mais les Républicains massacrent les habitants de la paroisse. Charette n'a guère qu'un millier d'hommes et le 1er mars il tente sans succès de prendre La Roche-sur-Yon. Le 5 mars, il échappe à Haxo à la Viventière en Beaufou. Haxo traque sans relâche Charette aux abois, mais le 21 mars il est tué lors d'un combat aux Clouzeaux, ce qui sauve Charette d'une destruction

La Règle “JOMINI” - Tome 2 – Listes d'Armées

certaine. Charette attaque Challans sans succès le 7 avril, puis il s'empare de Moutiers-les-Mauxfaits le 19 avril.

Autre rescapé de la Virée de Galerne, Gaspard de Bernard de Marigny forme une nouvelle armée dans la Gâtine. Le 25 mars, les forces réunies de Stofflet, Sapinaud et Marigny prennent Mortagne-sur-Sèvre. Le 22 avril 1794, Charette, Stofflet, Sapinaud et Marigny au château de La Boulaye, prêtent serment, le sabre haut de s'assister mutuellement. Ils marchent alors sur Saint-Florent-le-Vieil, mais ils se heurtent en chemin au général Dusirat et se retirent après un combat indécis. Marigny destitué pour être arrivé trop tardivement regagne le Haut-Poitou. Il sera fusillé à Combrand le 10 juillet par des hommes de Stofflet. Le 6 mai, Dusirat s'empare de la forêt de Vezins, refuge de Stofflet. À la fin du mois de mai, Charette, Stofflet et Sapinaud avec 8 000 hommes écrasent la garnison de Mortagne aux landes de Bégarry puis sont repoussés à Challans. Début juillet, Charette est chassé de Legé par Huché et Aubertin et il repousse une colonne le 17 à la Chambodière. Turreau est suspendu le 17 mai et les opérations militaires diminuent en intensité. Les Républicains abandonnent les campagnes et se retranchent dans des camps fortifiés tandis que les soldats-paysans vendéens posent leurs armes pour s'occuper des moissons.

En janvier 1794, alors qu'en Vendée militaire les Vendéens, écrasés lors de la Virée de Galerne, tentent de résister contre les colonnes infernales du général Turreau, au nord de la Loire des bandes de Chouans reprennent les armes. Dans les zones traversées par les Vendéens, sur les limites du Mayenne et de l'Ille-et-Vilaine dans les environs de Fougères, Vitré et Laval, des petites bandes menées par Jean Chouan, Aimé du Boisguy et Jean-Louis Treton, dit Jambe d'Argent, sont constituées de Chouans et de Vendéens rescapés de la Virée de Galerne, de meneurs compromis dans les révoltes paysannes de mars 1793 et même de soldats déserteurs. Condamnés à vivre dans une clandestinité presque totale, les Chouans se savent condamnés à une mort certaine s'ils sont capturés par les républicains, beaucoup sont animés par le désir de venger des proches disparus lors de la Virée de Galerne. C'est ce qu'on a appelé la Première chouannerie (1794-1795).

C'est la chouannerie-guérilla classique : les Chouans par petits groupes de quelques dizaines ou centaines d'hommes, largement soutenus par la population qui les protège, les ravitaille, les renseigne font régner une terreur blanche dans les campagnes, puis les paysans retournent dans leur ferme. C'est le type de chouannerie le plus célèbre, celle qui a fait le plus peur aux républicains. Ils tendent de multiples embuscades contre des détachements militaires, saisissent les fonds du gouvernement, attaquent des bourgs à population patriote ou occupés par l'armée républicaine, exécutent les dénonciateurs, les prêtres constitutionnels et des patriotes. Pour les contrer, les Républicains commandés par le général Jean Antoine Rossignol commandant en chef de l'armée des côtes de Brest construisent des forts ou fortifient les bourgs à population patriote défendus par des gardes territoriaux locaux. Selon la loi du 23 mars 1793, les insurgés capturés sont fusillés ou guillotins dans les 24 heures. De plus, Rossignol crée des compagnies de Faux Chouans, brigands déguisés en Chouans devant commettre le plus de ravages possibles pour discréditer la Chouannerie.

Rapidement la Chouannerie s'étend en Bretagne, elle atteint les Côtes-d'Armor puis le Morbihan où des paysans attaquent Vannes et sont facilement repoussés par les Républicains au combat de Mangolérien. La Basse-Cornouaille, le Léon et le Trégor ne se soulèvent pas. Les chefs sont Boulainvilliers, rapidement rejeté, Sébastien de La Haye de Silz, Pierre Guillemot, Georges Cadoudal et Pierre-Mathurin Mercier, dit la Vendée, rescapés de la bataille de Savenay, Joseph de Fay et Bégarry, anciens officiers de l'armée vendéenne. L'unité du Morbihan est une exception : les chefs chouans n'exercent leurs commandements qu'à l'échelle de leur canton. Joseph de Puisaye est reconnu le 15 octobre 1794 général en chef de l'armée catholique et royale de Bretagne avec le

La Règle “JOMINI” - Tome 2 – Listes d'Armées

grade de Lieutenant général, mais ce n'est que de nom. Dans le Maine et à l'Anjou, c'est Marie Paul de Scépeaux de Bois-Guignot qui est chef officiel.

La chute de Robespierre le 28 juillet 1794 marque la fin de la Terreur et permet des négociations. En avril 1795 est signé le traité de paix de la Mabilais, suivi par une minorité de chefs locaux, 21 chefs chouans sur les 121 présents, dont de Silz et Boishardy.

En Vendée, l'automne 1794 amène de nouveaux chefs républicains (Alexandre Dumas puis Hoche en Bretagne et Canclaux en Vendée) qui passent à une politique de clémence. Les prisonniers sont relâchés, les insoumis amnistiés. Une amnistie générale est proposée le 2 décembre aux rebelles qui se soumettraient dans le mois. Dans le même temps, l'armée, 47 887 hommes dont seulement 29 814 valides, est renforcée par 15 000 hommes de l'armée des côtes de Brest et 6 000 de l'armée des côtes de Cherbourg. Charette accepte de négocier le 12 février 1795 mais, le 28 janvier, Stofflet demande le rétablissement du trône dans un manifeste contresigné par l'abbé Bernier. Les opérations militaires républicaines reprennent. Charette tient le Marais, Sapinaud le Bocage et Stofflet les Mauges. Organisant des colonnes mobiles, Canclaux parvient à isoler Stofflet de Charette tandis que Hoche organise une contre-guérilla efficace pour combattre la chouannerie.

Un accord de paix est conclu à La Jaunaye, près de Nantes, le 17 février 1795 : l'amnistie est accordée aux rebelles, leurs biens leur sont restitués, ils bénéficient d'indemnités en cas de vente ou d'incendie, même s'ils sont portés sur la liste des émigrés, ainsi que du remboursement des bons et des assignats. Les troupes républicaines se retirent. Les Vendéens sont dispensés de levées militaires, leurs armes leur sont laissées et la liberté de culte leur est accordée. Charette signe, mais pas Stofflet, qui n'arrive à La Jaunaye que le lendemain. La pacification de La Prévalaye, près de Rennes, le 20 avril 1795, accorde les mêmes conditions aux chouans.

Stofflet marche vers la Loire mais il n'arrive à mettre sur pied qu'une armée de 3 000 combattants. Le 18 mars, ses troupes sont repoussées à Chalonnes-sur-Loire, ainsi qu'à Saint-Florent-le-Vieil le 22. Quelques jours plus tard, les Républicains s'emparent de l'arsenal de l'armée d'Anjou. Abandonné par la plupart de ses hommes démoralisés, Stofflet se réfugie dans la forêt Maulévrier. Le 26 mars, il demande une trêve, puis signe la paix le 5 mai à Varades. Cependant, des insurgés qui n'ont pas déposé les armes entretiennent l'insécurité et les réfugiés ne peuvent pas toujours revenir chez eux.

À la suite de l'annonce de la mort de Louis XVII et du débarquement d'une armée d'émigrés à Quiberon, la paix est rompue par Charette le 24 juin 1795. Le 25, les Vendéens prennent par surprise le camp des Essarts et le 28, ils détruisent un convoi à Beaulieu-sous-la-Roche. Une centaine de soldats républicains est tuée et plus de 300 sont faits prisonniers dans ces premiers combats. Mais l'armée de Charette s'arrête là, Stofflet refuse de reprendre les armes et en Bretagne, les émigrés et les Chouans sont écrasés à Quiberon le 21 juillet par les troupes du général Hoche. Après leur victoire, les Républicains exécutent 748 prisonniers émigrés et chouans. En représailles, Charette fait fusiller les 300 à 400 Républicains capturés à Beaulieu et aux Essarts. Charette, nommé le 8 juillet « général de l'Armée catholique et royale » par Louis XVIII rassemble son armée. Les 11 et 13 août, il met en fuite la petite garnison de Saint-Gilles-sur-Vie et un premier débarquement d'armes et de munitions est opéré à Saint-Jean-de-Monts. Le 25 septembre, Charette va sur la côte avec 9 000 hommes mais sont défaits à l'attaque du bourg de Saint-Cyr-en-Talmondais, où Louis Guérin, son meilleur lieutenant, est tué. Le 30 septembre 1795, une flotte anglaise débarque plus de 5 000 soldats émigrés et britanniques sur l'Île d'Yeu qui capitule sans opposer de résistance. Le 2 octobre, le comte d'Artois, frère du roi, débarque sur l'île, ce qui permet à Charette de réunir 15 000 hommes. Sapinaud reprend les armes le 3 octobre et s'empare de

La Règle “JOMINI” - Tome 2 – Listes d'Armées

Mortagne-sur-Sèvre. Le comte d'Artois renonce à se rendre en Vendée et préfère regagner l'Angleterre. Découragés, la plupart de combattants vendéens désertent.

En Bretagne, la paix est brisée le 26 août 1795 lorsque le général Lazare Hoche, qui a succédé en mai à Jean Antoine Rossignol à la tête de l'armée des côtes de Brest, ordonne l'arrestation des chefs ayant refusé de signer le traité de la Mabilais, Cormatin est emprisonné et ne sera libéré qu'en 1802. Boishardy, qui s'est rétracté, est tué dans la nuit du 17 au 18 juin entre Bréhand et Moncontour. De même de Silz, qui a repris les armes, est tué le 28 juin à Grandchamp. Le 23 juin 1795, une flotte britannique débarque 3 500 soldats de l'armée des émigrés à Carnac, rejoints par 15 000 Chouans commandés par Vincent de Tinténiac, Paul Alexandre du Bois-Berthelot et Jacques Anne Joseph Le Prestre de Vauban, arrière-petit-neveu du maréchal. L'opération échoue par l'opposition des chefs, Louis Charles d'Hervilly, général des émigrés, et Puisaye chef de l'expédition. Lazare Hoche contre-attaque et les repousse jusque dans la presqu'île de Quiberon. Une attaque de diversion le 10 juillet échoue, les troupes de Lantivy du Rest se dispersant et Vincent de Tinténiac avec son « Armée rouge » étant tué à Coëtlogon le 18 juillet en allant dans la baie de Saint-Brieuc accueillir une autre flotte britannique absente. « L'Armée rouge » des Chouans regagne alors le Morbihan avec Georges Cadoudal comme chef.

Les émigrés de Quiberon renforcés par 2 000 hommes du marquis Charles de Virot de Sombreuil attaquent en vain le 16 juillet. Le 20 juillet, Hoche les met en déroute et fait plus de 6 000 prisonniers dont 748 sont fusillés. D'Hervilly est mortellement blessé, Sombreuil fusillé ; Puisaye fuit sur un navire britannique. Il sera condamné à mort par contumace par les chouans du Morbihan. La guérilla reprend et s'étend à la Normandie où Louis de Frotté organise l'insurrection. En Ille-et-Vilaine, Puisaye revenu veut stabiliser une chouannerie encadrée par les nobles et plusieurs émigrés revenus combattre avec les Chouans, mais Chouans et émigrés qui ne s'apprécient guère. Les Chouans remportent plusieurs victoires dans les mois qui suivent mais les choses changent avec le changement de tactique opéré par Hoche au début de l'année 1796. C'est la fin de la deuxième chouannerie 1795-1796.

Auréolé par sa victoire à Quiberon, Lazare Hoche est nommé commandant en chef de toutes les forces républicaines dans l'Ouest. Il adopte une politique de fermeté à l'égard des chefs et de conciliations envers les ruraux déposant les armes, limite les excès des troupes républicaines, empêche parfois le retour des réfugiés républicains dans les zones pacifiées et laisse le culte catholique se réinstaller, détachant ainsi les paysans de leurs chefs et favorisant le retour au calme : beaucoup déposent les armes et de nombreuses paroisses font leur soumission. Il attaque : Mortagne-sur-Sèvre est rapidement reprise et Sapinaud, battu les 25 novembre aux Landes-Genusson, se réfugie chez Stofflet. Hoche attaque ensuite Charette avec 20 000 hommes. Battu les 23 et 27 novembre au Landes de Béjarry et à Saint-Denis-la-Chevasse, Charette doit abandonner son quartier-général de Belleville, s'empare du camp de l'Oie le 4 décembre avant de battre en retraite quelques heures plus tard devant la colonne du général Watrin. Le lendemain il est battu à Saint-Martin-des-Noyers.

Le 26 janvier 1796, sur ordre du comte d'Artois, Stofflet reprend les armes. Fait lieutenant-général et grand-croix de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, il ne rassemble cependant que 400 hommes pour prendre Argenton-Château mais perd quelques jours plus tard son quartier-général de Neuvy-en-Mauges pris par 6 000 républicains. Réfugié dans la forêt de Maulévrier, Stofflet est surpris par un détachement républicain la nuit du 23 au 24 février dans une métairie près de La Poitevinière. Conduit à Angers, Stofflet est fusillé le 25 février 1796. Ses lieutenants, d'Autichamp capitule en mai et Henri Forestier quitte la France en août dans l'espoir de trouver de l'aide pour relancer la révolte. Charette, traqué par les colonnes mobiles du général Travot, est progressivement

La Règle “JOMINI” - Tome 2 – Listes d'Armées

abandonné par ses hommes. Finalement, le 23 mars, avec quelques dizaines de fidèles, Charette se retrouve cerné dans les bois de La Chabotterie. Capturé par Travot, il est conduit à Nantes où il est jugé, condamné à mort, et fusillé le 29 mars. Sa mort met fin à la deuxième guerre de Vendée. Le 15 juillet 1796, le Directoire peut annoncer que « les troubles dans l'Ouest sont apaisés ».

En Bretagne, Hoche promet l'amnistie aux Chouans qui font soumission, garantit la liberté religieuse et s'attache à discipliner l'armée. De nombreux Chouans et Vendéens, sensibles à ces mesures de clémence mettent bas les armes. La Vendée pacifiée, Hoche tourne ses forces vers les Chouans. Face à l'importance des forces républicaines, ceux-ci abandonnent. Scépeaux est le premier à se rendre le 14 mai ; Georges Cadoudal le suit le 19 juin, Aimé Picquet du Boisguy le dernier le 26 juin. Puisaye et Louis de Frotté partent pour l'Angleterre.

Vaincus militairement, les Royalistes tentent de prendre le pouvoir par les élections. En avril 1797, la droite royaliste obtient la majorité lors du renouvellement du Conseil des Cinq-Cents et du Conseil des Anciens. Les Conseils suppriment alors les lois contre les émigrés et les prêtres réfractaires. Mais à Paris le 4 septembre 1797, trois des cinq Directeurs, Reubell, La Révellière-Lépeaux et Barras organisent un coup d'État soutenu par l'armée commandée par Hoche et Augereau. Les résultats de l'élection sont annulés dans 49 départements (notamment dans l'Ouest), les prêtres réfractaires sont de nouveau poursuivis. Des paysans commencent à reprendre les armes. En 1799, les défaites militaires de la République conduisent à de nouvelles levées d'hommes et au vote de la loi des otages, ce qui incite les chefs chouans à relancer l'insurrection. Le 14 septembre 1799, 200 chefs chouans et vendéens se réunissent au château de la Jonchère, près de Pouancé, défendu par 1 200 hommes. La révolte générale est fixée au 15 octobre, Suzannet succède à Charette à l'armée du Bas-Poitou et du Pays de Retz, Sapinaud l'armée du Centre et Charles d'Autichamp succède à Stofflet à l'armée d'Anjou. C'est la 3ème guerre de Vendée et la troisième chouannerie 1799-1800.

L'armée républicaine « d'Angleterre » du général Michaud ne compte alors que 16 000 soldats dans tout l'ouest. Néanmoins, les Vendéens ne rencontrent que des échecs. Le 29 octobre, Suzannet avec 3 000 hommes, est repoussé à Montaigu. Le 4 novembre, Charles d'Autichamp qui assiège avec 7 000 hommes un détachement républicain dans l'église de Nueil-les-Aubiers est dispersé par les 600 hommes du général Dufresse à la bataille des Aubiers. Dans le Centre, l'émigré Grignon qui a supplanté Sapinaud, après un petit succès à La Flocellière le 14 novembre, est battu et tué le 18 à Chambreaud. La Vendée, exsangue, se soumet. Un bilan exact des victimes dans les deux camps est impossible à établir, faute de sources fiables. Les estimations les plus hautes font état de 600 000 morts, les plus basses de 120 000. Aujourd'hui on évalue à 300 000 le nombre de disparus. En 1992, Jacques Dupâquier évalue les pertes républicaines à 30 000 morts.

En Bretagne, Georges Cadoudal commande le Morbihan avec 18 000 hommes et nomme Le Paige de Bar au Finistère et Mercier aux Côtes-du-Nord, en conflit avec Guillaume Le Gris-Duval qui jusque-là le dominait. Louis de Frotté commande 10 000 hommes en Normandie, Orne, une partie de la Manche, du Calvados et même de la Mayenne. Charles Thierry de La Prévalaye commande en Ille-et-Vilaine, Pierre Louis Godet de Châtillon, secondé par Louis d'Andigné, la Loire-Inférieure et le nord du Maine-et-Loire avec 8 000 hommes, Louis de Bourmont, secondé par Claude-Augustin de Tercier, avec 8 000 hommes dans le Maine, la Mayenne et de la Sarthe. C'est l'époque de la « chouannerie militaire », la forme la plus aboutie de chouannerie. où les bandes forment de véritables armées ponctuelles, parfois en uniformes, qui attaquent de façon concertées dans des batailles classiques.

L'insurrection gagne le Trégor et la Cornouaille jusque dans les environs de Quimper, ainsi que le

La Règle “JOMINI” - Tome 2 – Listes d'Armées

Calvados, la Manche et l'Orne. Bourmont prend Le Mans avec 3 000 hommes le 16 octobre. Le 21 octobre, Châtillon prend Nantes avec 2 000 à 3 000 hommes. Cadoudal échoue devant Vannes le 6 octobre, mais s'empare de Sarzeau, tandis que Mercier prend Saint-Brieuc. Pierre Guillemot pénètre dans Locminé et Sol de Grisolles prend La Roche-Bernard, tandis que Frotté est repoussé à Vire. Mais les Chouans ne tiennent les villes que quelques jours ou quelques heures. Le 28 novembre, le commodore britannique Keats débarque quatre canons, deux obusiers et 25 000 fusils sur la Pointe de Pen Lan à Billiers. Pour les intercepter, le général Harty à Vannes envoie 2 000 hommes repoussés à la Bataille de la Tour d'Elven par les 1 200 chouans de Guillemot et Mercier.

La guerre s'interrompt à la suite de l'annonce du coup d'État du 18 brumaire. Le 15 novembre, le général Gabriel d'Hédouville prend le commandement de l'Armée d'Angleterre et ouvre des négociations auprès des officiers royalistes le 9 décembre à Pouancé. Les généraux royalistes acceptent une suspension d'armes mais se divisent entre ceux qui souhaitent signer la paix et ceux qui veulent poursuivre la guerre. Napoléon Bonaparte, nouveau premier consul, proclame la liberté religieuse et détache 30 000 hommes des frontières pour être envoyés dans l'Ouest. Le 16 janvier, Hédouville est remplacé par Guillaume Brune. Les chefs vendéens, Suzannet, d'Autichamp et Sapinaud, signent la paix à Montfaucon-sur-Moine le 18 janvier 1800. Les généraux chouans Châtillon et Le Gris-Duval suivent le 20 janvier, La Prévalaye le 2 février. Cadoudal, Frotté et Bourmont poursuivent la lutte, espérant l'arrivée en Bretagne du Comte d'Artois à la tête de 20 000 soldats émigrés et britanniques. Le 25 janvier 1800, Cadoudal avec 8 000 chouans bat les 4 000 hommes du général Harty qui perd près de 1 000 hommes mais parvient à éviter la destruction totale de sa troupe et à regagner Vannes.

Bourmont signe la paix le 4 février, Cadoudal le 14 février au château de Beauregard, Boisguy le 18 février après avoir été battu le 6 février à la bataille des Tombettes. Louis de Frotté qui s'était rendu le 17 février est fusillé à Verneuil-sur-Avre le 18 février sous prétexte de l'expiration de son passeport. Le Concordat de 1801 et le retour des prêtres réfractaires permettent de détacher la population, lasse de la guerre, des royalistes jusqu'en 1815.

La chouannerie mourante continuera sous la forme de la chouannerie-brigandage sous le Consulat après les concessions de Bonaparte. Quelques irréductibles, trop habitués à la clandestinité, à la vie d'aventure ne peuvent se ranger ; quelques chefs partisans de l'Ancien Régime ne se satisfont pas des concessions/ Ils forment les dernières bandes très réduites. Ils n'ont plus le soutien de la population, satisfaite des concessions. Ils sont aussi si peu nombreux qu'ils doivent se montrer terribles pour éviter les dénonciations. Ils s'en prennent aux soldats de plus en plus rarement mais rançonnent les patriotes, les acquéreurs de biens nationaux et les chouans rendus considérés comme des traîtres. Ils sont contraints de voler ce qui leur était auparavant offert, c'est pourquoi il est bien souvent difficile de distinguer ce qui relève de la chouannerie ou du brigandage. Ce type de chouannerie se retrouve aussi dans les régions qui paradoxalement étaient peu touchées lors des grandes heures de la chouannerie (l'ouest des Côtes-du-Nord, le Finistère) car ces zones peu touchées précédemment sont aussi celles qui n'ont pas connu de répression. La chouannerie-brigandage peut être très efficace au point que des chefs lieux d'arrondissement comme Loudéac peuvent se sentir menacés par Dujardin encore en 1801. Cette chouannerie-brigandage s'éteint, vaincue par les colonnes mobiles entre 1801 et 1807.

Il reste Cadoudal. Incapable de s'entendre avec Bonaparte, Cadoudal s'embarque pour l'Angleterre avec Jean-Guillaume Hyde de Neuville. William Pitt lui promet un débarquement de 30 000 soldats britanniques à Calais et en Bretagne et 30 000 hommes de plus si l'armée catholique et royale de Bretagne parvient à lever 60 000 soldats. Le 3 juin, Cadoudal débarque à l'île d'Houat et organise ses troupes mais la population et certains chefs, Boisguy et Le Gris-Duval notamment, sont las de la

La Règle “JOMINI” - Tome 2 – Listes d'Armées

guerre et semblent peu disposés à reprendre les armes. Pour Cadoudal, le seul espoir pour relancer la guerre, est un débarquement de troupes émigrés et britanniques menées par un prince français. La victoire de Bonaparte à Marengo le 14 juin brise tous ces espoirs. Comme on l'a vu, seules quelques petites bandes de Chouans irréductibles continuent leur actions. Le 24 décembre 1800 c'est l'attentat à la bombe de la Rue Saint-Nicaise contre Napoléon Bonaparte, qui tue 22 personnes. Le rôle de Cadoudal y est controversé.

La poursuite de la guerre ne donne aucun résultat. Pierre-Mathurin Mercier est tué le 21 janvier 1801 à La Motte par une patrouille républicaine. En mai, Cadoudal, et plusieurs de ses officiers, quittent la Bretagne et passent en Angleterre. Le 25 mars 1802, la Grande-Bretagne signe avec la France, la Paix d'Amiens, mettant ainsi fin à la deuxième Coalition. La guerre reprend en mai 1803 à la suite de la Troisième Coalition, Cadoudal débarque à Dieppe le 21 août 1803 avec un plan pour enlever Bonaparte et à le livrer aux Britanniques. Cadoudal est arrêté le 9 mars 1804. Il nie avoir participé à l'attentat du 24 décembre 1800. Cadoudal est finalement condamné à mort, ainsi que 12 autres conjurés, et exécuté le 25 juin 1804. Pierre Guillemot qui a redébarqué pour tenter de sauver Cadoudal est capturé et fusillé à Vannes le 5 janvier 1805. Édouard de La Haye-Saint-Hilaire, réduit au brigandage, est tué en 1807. Le Paige de Bar est tué à son tour sur l'île d'Houat en 1813.

En mars 1815, les populations de l'Ouest accueillent mal le retour de Napoléon Ier et se soulèvent mollement le 10 avril contre la mobilisation des gardes nationaux et des anciens soldats mis en congés. C'est la « Petite Chouannerie » de 1815. Dans les Côtes-du-Nord et l'Ille-et-Vilaine des bandes de plusieurs dizaines ou centaines d'hommes prennent les armes, menées par Toussaint du Breil de Pontbriand, Henri du Boishamon et Guy Aubert de Trégomain. Dans le Morbihan, Louis de Sol de Grisolles, emprisonné durant tout l'Empire, rassemble 10 000 hommes sous ses ordres. Sol de Grisolles lança une première attaque sur Redon mais échoue. Le 10 juin 1815, les Chouans et les jeunes collégiens de Vannes remportent une victoire sur les Impériaux du général Rousseau à Muzillac, mais Sol de Grisolles et ses 8 000 hommes sont battus de nouveau à Auray le 21 juin par les 3 000 hommes du général Bigarré.

En Vendée, c'est plus sérieux. Plusieurs milliers d'hommes se rassemblent sous les ordres de Pierre Constant de Suzannet, Louis du Vergier de La Rochejaquelein, Charles de Beaumont d'Autichamp, Charles Sapinaud de La Rairie ainsi que Louis d'Andigné en Anjou. Napoléon nomme le général Jean Maximilien Lamarque, héros des batailles de Hohenlinden, de Capri, de Wagram et d'Altafulla, à la tête d'une armée de la Loire forte de quelque 20 000 hommes, dont 10 000 soldats réguliers. Les Vendéens subissent de lourdes défaites à Saint-Jean-de-Monts le 4 juin et à Rocheservière le 20 juin où Louis du Vergier de La Rochejaquelein et Pierre Constant de Suzannet sont tués au combat. 2 jours plus tôt Napoléon avait été vaincu par les Britanniques et les Prussiens à la bataille de Waterloo. Les royalistes finissent par rendre les armes à Cholet le 26 juin alors que Napoléon a déjà abdiqué. Lamarque s'est si bien comporté avec les insurgés que ceux-ci lui proposèrent alors de « servir sous ses ordres, comme Français, pour empêcher toute tentative des puissances étrangères qui auraient pour but de démembrer la France ». Mais Lamarque sera proscrit sous la Seconde Restauration. Louis-Philippe le fera le 21 août 1830 grand-croix de la Légion d'honneur.

La Révolution dite des Trois Glorieuses éclata à Paris le 27 juillet 1830. Le 2 août le Roi Charles X abdiqua et prit le chemin de l'exil tandis que Louis-Philippe d'Orléans prenait le titre de Roi des Français. En mars 1832, Caroline de Bourbon-Siciles, duchesse de Berry, veuve de Charles Ferdinand d'Artois, fils de Charles X, gagne clandestinement l'ouest de la France afin de relancer les guerres de Vendée en vue de proclamer son fils Henri d'Artois, alors âgé de 12 ans, Roi de France. Des troubles éclatent en Haute-Bretagne et en Vendée mais la cause suscite peu d'engouement. Les quelques Chouans qui prennent les armes sous les ordres de Louis de Bourmont, sont

La Règle “JOMINI” - Tome 2 – Listes d'Armées

essentiellement des vétérans âgés, qui reprennent le combat par nostalgie, ou des jeunes voulant imiter leurs aïeux. C'est la chouannerie légitimiste de 1832. Mais les républicains insurgés à Paris en juin 1832, tout comme les légitimistes sont rapidement battus. La duchesse de Berry est arrêtée le 7 novembre 1832, mettant un terme à la dernière des chouanneries.

A13.2 – Les vendéens

« Les Vendéens n'avaient aucune cocarde militaire ; beaucoup mettaient à leur chapeau des morceaux d'étoffe blanche ou verte, d'autre du papier, des feuilles et plusieurs rien du tout. Mais tous les paysans avaient par dévotion et sans que personne en eût donné l'ordre, un Sacré-Cœur cousu à leur habit et un chapelet passé dans la boutonnière. Nos soldats ne portaient ni giberne, ni havresac, ni effets, quoiqu'ils en prissent en quantité aux républicains ; ils trouvaient cela incommode, et préféraient mettre leurs cartouches dans leurs poches ou dans la ceinture de mouchoir, alors usitée dans le pays. L'armée avait une trentaine de tambours et point de trompettes. Les cavaliers attachaient à la queue de leurs chevaux des cocardes tricolores et des épaulettes enlevées à des Bleus ; les officiers étaient un peu mieux équipés que les soldats, et n'avaient pas de marques distinctives. »

Cependant, durant la Virée de Galerne, les officiers adoptent des signes distinctifs : les généraux portent en ceinture des écharpes blanches avec des nœuds ; noir pour La Rochejaquelein et Donnissan, rouge pour Stofflet et bleu pour Marigny. Les officiers d'un grade inférieur portent une écharpe blanche au bras gauche.

Il y a de grandes différences de mentalité entre les vendéens du du Pays de Retz (les « Paydrets ») ou du Bas-Poitou (les Bas-Poitevins), beaucoup plus rustiques, et les Angevins et Haut-Poitevins, beaucoup plus religieux. Mais la différence pour l'ennemi est nulle.

Les points faibles de cette armée sont les services de santé et d'intendance, embryonnaires, ainsi que le manque de combattants permanents, malgré le renfort de déserteurs « bleus » (républicains), de gabelous, d'Allemands ou de Suisses. L'armement et l'approvisionnement en munitions sont également déficitaires. Quant à la cavalerie, elle ne comprend que les chefs nobles, quelques garde-chasses et employés des gabelles et des paysans en sabots montés sur des chevaux de trait. Après la bataille de Savenay, l'armée, reconstituée sur le papier, a moins que jamais d'existence effective, l'insurrection dégénérant en chouannerie.

Organisation des divisions

Mars-juin 1793

- Division de Saint-Florent-le-Vieil, 12 000 hommes ; Charles Artus de Bonchamps et Jacques Cathelineau
- Division de Cholet et de Beaupréau, 9 000 hommes ; Maurice Gigost d'Elbée
- Division de Maulévrier, 3 000 hommes ; Jean-Nicolas Stofflet
- Division de Châtillon-sur-Sèvre, 7 000 hommes ; Henri du Vergier de La Rochejaquelein
- Division de Bressuire, 6 000 hommes ; Louis de Salgues de Lescure
- Division d'Argenton-les-Vallées, 2 000 hommes ; Alexandre-Dominique Jaudonnet de Laugrenière
- Division du Loroux, 3 000 hommes ; François de Lyrot de La Patouillère
- Cavalerie ; Jean-Louis de Dommaigné

Juin-juillet 1793

Armée catholique et royale de Vendée - Généralissime : Jacques Cathelineau († 1793, mortellement blessé à la bataille de Nantes)

La Règle “JOMINI” - Tome 2 – Listes d'Armées

Juillet-octobre 1793

Armée catholique et royale de Vendée ; Maurice Gigost d'Elbée, secondé par Jean-Nicolas Stofflet, Guy Joseph de Donnissan et Charles de Royrand

Cavalerie ; Antoine-Philippe de La Trémoille de Talmont

Artillerie ; Gaspard de Bernard de Marigny

Armée d'Angers et compagnies bretonnes ; Charles Artus de Bonchamps

Armée de l'Anjou ; Louis de Salgues de Lescure

Armée du Poitou ; Henri du Vergier de La Rochejaquelein

Armée du Bas-Poitou et du Pays de Retz ; François-Athanase de Charette de La Contrie

Novembre-décembre 1793

Armée catholique et royale de Vendée ; Henri de La Rochejaquelein, secondé par Jean-Nicolas Stofflet et Guy Joseph de Donnissan

Cavalerie ; Antoine-Philippe de La Trémoille de Talmont

Artillerie ; Gaspard de Bernard de Marigny

Division d'Angers et compagnies bretonnes ; Jacques Nicolas Fleuriot de La Fleuriais, secondé par Charles de Beaumont d'Autichamp

Division de l'Anjou ; Piron de La Varenne, secondé par Pierre-Louis de La Ville-Baugé

Division du Centre ; Charles de Royrand

Infanterie

- La grande majorité des insurgés vendéens sont des paysans, artisans et boutiquiers, parfois tisserands dans les Mauges, armés de faux s'ils n'ont pas de fusil, réservés aux vétérans et aux forestiers.
- Les seules unités à avoir une existence et une organisation quasi permanentes sont les « compagnies de paroisse », rassemblant les membres de communautés rurales – parents, amis ou voisins –, qui élisent leurs « capitaines ».
- En cas de menace directe, la mobilisation de la population des territoires insurgés peut être massive, ainsi à Chemillé.
- Dans la « Virée de Galerne », on a des masses d'enfants, vieillards et femmes, peu ou non combattants
- Quelques troupes régulières sont formées dans l'armée vendéenne, où elles servent de troupe d'élite. On a les compagnies d'infanterie de Charles de Bonchamps en uniformes gris pour l'infanterie. On a aussi des troupes régulières recrutées parmi des déserteurs républicains et un grand nombre d'étrangers, parfois plus nombreux que les rebelles français. On y a vu des Russes, des Polonais, des Allemands « et beaucoup de juifs ». Parmi ces soldats étrangers, on compte des Allemands du Régiment de La Marck et de la Légion germanique, et un bataillon de 600 Suisses et Allemands, commandé par le baron de Keller, suisse lui-même. Les survivants du régiment des gardes suisses, plus d'une centaine, se battaient héroïquement pour venger leurs camarades. A noter que ces compagnies ne combattaient pas en ligne : elles se seraient fait écraser si elles ne s'étaient pas dispersées à la manière des paysans.
- Dans les troupes organisées quasi-militairement on trouve une partie des 6 000 à 10 000 Angevins du nord du Maine-et-Loire et Bretons de la Loire-Atlantique qui ont rejoint les vendéens de la « Virée de Galerne » et que ceux-ci ont baptisé « Petite Vendée ». Ils ne sont pas comptés comme chouans puisque la chouannerie ne commencera qu'en janvier 1794 mais plusieurs chefs Chouans y participent comme Jean Chouan, Aimé Picquet du Boisguy ou Michel Jacquet dit « Taillefer », y servent. Une partie d'entre eux est donc organisée militairement et comprend plusieurs futurs officiers chouans comme Georges Cadoudal, Pierre-Mathurin Mercier, dit « la Vendée », Scépeaux, Jean Terrien, Joseph-Juste Coquereau

La Règle “JOMINI” - Tome 2 – Listes d'Armées

ou Louis Courtillé dit « Saint-Paul ».

Cavalerie

- Les cavaliers, parfois surnommés les « Marchands de cerises », avaient des chevaux de toute taille et de toute couleur, beaucoup de bâts au lieu de selles, de cordes au lieu d'étriers, de sabots au lieu de bottes. Ils avaient des habits de toutes les façons, des pistolets dans leur ceinture, des fusils et des sabres attachés avec des ficelles ; les uns avaient des cocardes blanches, d'autres en avaient de noires ou de vertes.
- Charles de Bonchamps a cependant équipé à ses frais des escadrons de cavalerie en uniformes verts.

Artillerie

- L'artillerie est d'abord constituée de vieilles coulevrines raflées dans les châteaux ;
- Rapidement s'y ajoutent des canons pris aux républicains ou, sur la fin, fournis par les anglais.
- Il n'y a pas d'artillerie lourde contre les murs d'une ville, comme Granville.

Les grandes armées sont toujours des regroupements d'armées régionales. On aura donc beaucoup de colonels mais les sous-généraux viendront d'ailleurs et seront donc des alliés. On peut avoir jusqu'à 3 détachements alliés, chacun avec son sous-général.

Si l'on joue l'expédition de l'île d'Yeu, cette liste viendra en complément (jusqu'à 1/3) d'une armée anglo-émigrés mais alors on n'aura que des vendéens fantassins de base et vétérans.

Min	Max	Nom	Description	Val.	Condition et note
1	1	Général en chef	Général en chef 1 plaq	200	
0	50	Colonel	Colonel 1 plaq	10	1 pour 3 unités
0	4	Troupes régulières	Infanterie légère Elite Coureurs des bois 3 plaq	34	1 pour 4 Vendéens
0	1	Bataillon Suisse du baron de Keller	Infanterie légère Elite solides Coureurs des bois + Fanatiques 4 plaq	55	Remplace 2ème précédent
10	100	Vendéens armés d'outils agricoles	Infanterie légère non-tireurs Normal Coureurs des bois + Agressifs + Hésitants + Non manœuvre 3 plaq	21	
0	50	Vendéens des compagnies de paroisse armés d'outils agricoles	Infanterie légère non-tireurs Normal Coureurs des bois + Agressifs + Hésitants 3 plaq	22	Remplacent les précédents à volonté
0	20	Vendéens vétérans	Infanterie légère Normal Coureurs des bois + Agressifs + Hésitants + Non manœuvre 3 plaq	26	1 pour 2 Vendéens armés d'outils agricoles
0	10	Vendéens des compagnies de paroisse vétérans	Infanterie légère Normal Coureurs des bois + Agressifs + Hésitants + Non manœuvre 3 plaq	26	1 pour 2 Vendéens des compagnies de paroisse armés d'outils agricoles
0	10	Forestiers Vendéens	Infanterie légère Normal Tireurs + Rompre + Coureurs des bois 3 plaq	38	1 pour 2 Vendéens des compagnies de paroisse
0	6	Levée en masse	Infanterie lourde non-tireurs Normal Impétueux + Hésitants 3 plaq	18	
0	4	Femmes, enfants et vieillards	Infanterie légère non-tireurs Recrues Fuyants + Panique 3 plaq	6	Dans la « Virée de Galerne »
0	4	Cavalerie paysanne	Cavalerie légère lents Normal Irréguliers + Hésitants 3 plaq	22	
0	5	Artillerie pièces de prise ou anglaises	Artillerie légère Recrues 3 plaq	56	1 pour 6 unités
0	1	Artillerie servie par des déserteurs	Artillerie légère Normal Fuyants 3 plaq	44	1 pour 6 unités
0	1	Vieilles pièces récupérées	Artillerie lourde Recrues Hésitants 3	69	1 pour 6 unités dans les premiers

La Règle “JOMINI” - Tome 2 – Listes d'Armées

			plaq		mois
Autres armées vendéennes alliés					
0	2	Sous-Généraux	Sous-général Allié 1 plaq	96	Si 1 unité d'une autre armée puis 1 pour 8
0	17	Colonels d'autres armées	Colonel 1 plaq	10	1 pour 3 unités d'une autre armée
0	100	Vendéens armés d'outils agricoles Allés	Infanterie légère non-tireurs Normal Coureurs des bois + Agressifs + Hésitants + Non manœuvre + allié 3 plaq	16	
0	50	Vendéens des compagnies de paroisse armés d'outils agricoles Allés	Infanterie légère non-tireurs Normal Coureurs des bois + Agressifs + Hésitants + allié 3 plaq	17	Remplacent les précédents à volonté
0	20	Vendéens vétérans Allés	Infanterie légère Normal Coureurs des bois + Agressifs + Hésitants + Non manœuvre + allié 3 plaq	21	1 pour 2 Vendéens armés d'outils agricoles
0	10	Vendéens des compagnies de paroisse vétérans Allés	Infanterie légère Normal Coureurs des bois + Agressifs + Hésitants + Non manœuvre + allié 3 plaq	21	1 pour 2 Vendéens des compagnies de paroisse armés d'outils agricoles
0	10	Forestiers Vendéens Allés	Infanterie légère Normal Tireurs + Rompre + Coureurs des bois + allié 3 plaq	33	1 pour 2 Vendéens des compagnies de paroisse
0	6	Levée en masse Allés	Infanterie lourde non-tireurs Normal Impétueux + Hésitants + allié 3 plaq	13	
0	4	Cavalerie paysanne Allés	Cavalerie légère lents Normal Irréguliers + Hésitants + allié 3 plaq	17	
0	5	Artillerie pièces de prise ou anglaises Allés	Artillerie légère Recrues Allié 3 plaq	45	1 pour 6 unités
0	1	Artillerie servie par des déserteurs Allés	Artillerie légère Normal Fuyants + allié 3 plaq	32	1 pour 6 unités
0	1	Vieilles pièces récupérées Allés	Artillerie lourde Recrues Hésitants + allié 3 plaq	54	1 pour 6 unités dans les premiers mois
Bretons de la Petite Vendée uniquement pour la « Virée de Galerne »					
0	1	Sous-Général de la Petite Vendée	Sous-général Allié 1 plaq	96	Si 1 unité de la Petite Vendée
0	17	Colonels de la Petite Vendée	Colonel 1 plaq	10	1 pour 3 unités de la Petite Vendée
0	40	Petite Vendée	Infanterie légère Normal Coureurs des bois + Hésitants + allié 3 plaq	19	Au moins 3 unités pour commandement
0	8	Unités entraînées de la Petite Vendée	Infanterie légère Elite Coureurs des bois + Hésitants + allié 3 plaq	25	1 pour 3 des précédentes
0	3	Forestiers de la Petite Vendée	Infanterie légère Normal Tireurs + Rompre + Coureurs des bois + allié 3 plaq	33	1 pour 3 unités de la Petite Vendée
Uniquement si Bonchamp est leur général ou sous-général					
0	1	Compagnies d'infanterie de Charles de Bonchamps	Infanterie légère Elite Coureurs des bois 3 plaq	34	Uniquement Armée d'Angers et jusqu'à Granville
0	1	Cavalerie de Charles de Bonchamps	Cavalerie légère Normal 3 plaq	34	Uniquement si Bonchamp est leur général

A13.3 – Les chouans

En Bretagne, Normandie, Maine et Anjou, en 1796, au plus fort de la guerre, les Chouans comptent sur plus de 50 000 hommes dont 30 000 Bretons, soit 5 % de la population masculine des territoires insurgés. C'étaient surtout des paysans qui criaient : « Vive le roi » et qui portaient un mouchoir blanc au bout d'un bâton. Les insurgés bretons étaient reconnaissables à leurs longs cheveux et à leurs vêtements, la plupart en peaux de chèvres garnies de leurs poils. Ils se battaient fort bien.

La Règle “JOMINI” - Tome 2 – Listes d'Armées

Les chefs organisèrent les troupes ainsi : chaque ville, village ou bourg formait une compagnie commandée par un capitaine le plus souvent élu par ses hommes. Plusieurs compagnies formaient une colonne, aussi nommé bataillon ou canton, commandée par un lieutenant-colonel et plusieurs colonnes formaient une division ou légion dirigée par un colonel. Les troupes sont donc ainsi réparties :

L'armée catholique et royale de Vannes de Cadoudal, dont les colonels étaient Pierre Guillemot, Jean Rohu, Pierre-Mathurin Mercier, dit La Vendée, Louis de Sol de Grisolles, Pierre Robinault de Saint-Régent, Jean Jan, Le Paige de Bar et César du Bouays, était forte de 12 divisions, plus tard reformées en 8 légions, groupant jusqu'à 20 000 hommes dans le Morbihan. On y ajoute la division de Loudéac des Côtes-d'Armor.

L'armée royale de Rennes et de Fougères de Joseph de Puisaye regroupait la division de Fougères de Aimé Picquet du Boisguy, celles de l'Ille-et-Vilaine de Auguste Hay de Bonteville, Alexis du Bouays de Couësbouc, René-Benjamin du Bouays de Couësbouc, Jean-Joseph Ruault de La Tribonnière, Guy Aubert de Trégomain, Charles Sévère de La Bourdonnaye, Félicité de Botherel du Plessis, Henri Baude de La Vieuville et Mathurin Dufour, plus les trois divisions des Côtes-d'Armor, Saint-Brieuc, Lamballe-Montcontour et Dinan, en tout 10 divisions regroupant 12 000 soldats.

Dans le Maine, le premier chef, Jean Cottereau dit Jean Chouan, en révolte dès 1792, ne commanda que des bandes très réduites et fut tué dans une escarmouche en 1794. Formée en 1795, l'armée catholique et royale du Maine, d'Anjou et de la Haute-Bretagne était active sur quatre départements: la Mayenne, l'ouest de la Sarthe (Maine), le nord du Maine-et-Loire (Anjou) et l'est de la Loire-Atlantique (Haute-Bretagne). Le général de cette armée était Marie Paul de Scépeaux de Bois-Guignot. Les principaux colonels étaient Jean Terrien, Michel-Louis Lecomte, Joseph-Juste Coquereau, Jean-Louis Treton, dit Jambe d'Argent, Marin-Pierre Gaullier, Michel Jacquet, dit Taillefer, Guillaume Le Métayer, dit Rochambeau et Claude-Augustin Tercier. L'armée comptait 12 000 à 25 000 hommes. Pour la Chouannerie de 1799, cette armée se scinda en l'armée catholique et royale du Maine de Louis de Ghaisne de Bourmont et l'armée catholique et royale du Bas-Anjou et de Haute-Bretagne de Pierre Louis Godet de Châtillon secondé par Louis d'Andigné. Ces deux armées étaient chacune fortes de 8 000 hommes.

La chouannerie se développa un peu plus tardivement dans la Normandie, le général qui en prit la tête était Louis de Frotté, son armée, l'armée catholique et royale de Normandie était forte selon les périodes de 4 000 à 10 000 hommes.

Enfin, il faut citer les trois éphémères divisions chouannes, commandées par Vincent de Tinténiac, Paul Alexandre du Bois-Berthelot et Jacques Anne Joseph Le Prestre de Vauban, qui regroupaient les 15 000 Chouans qui avaient rejoint le débarquement des émigrés à Quiberon. Ces divisions devront être ajoutées à une armée britannico-émigrés.

Une division comprend entre 1 000 et 2 000 hommes, soit l'équivalent d'un régiment à 2 à 4 bataillons, sauf celles de Quiberon, qui correspondent à des « armées » autre part. On aura donc beaucoup de colonels mais les sous-généraux viendront d'ailleurs et seront donc des alliés.

Infanterie

- Les chouans ont peu d'unités sans fusils sauf en cas de levée en masse car leurs armées sont bien équipées par les anglais ou par les prises. En revanche, ils ont peu d'unités régulières.
- Dans les troupes organisées quasi-militairement on trouve une partie des 6 000 à 10 000 Angevins du nord du Maine-et-Loire et Bretons de la Loire-Atlantique qui ont rejoint les

La Règle “JOMINI” - Tome 2 – Listes d'Armées

vendéens de la « Virée de Galerne » et que ceux-ci ont baptisé « Petite Vendée ». Ils ne sont pas comptés comme chouans puisque la chouannerie ne commencera qu'en janvier 1794 mais plusieurs chefs Chouans y participent comme Jean Chouan, Aimé Picquet du Boisguy ou Michel Jacquet dit « Taillefer », y servent. Une partie d'entre eux est donc organisée militairement et comprend plusieurs futurs officiers chouans comme Georges Cadoudal, Pierre-Mathurin Mercier, dit « la Vendée », Scépeaux, Jean Terrien, Joseph-Juste Coquereau ou Louis Courtillé dit « Saint-Paul ».

Cavalerie

- Les cavaliers, parfois surnommés les « Marchands de cerises », avaient des chevaux de toute taille et de toute couleur, beaucoup de bâts au lieu de selles, de cordes au lieu d'étriers, de sabots au lieu de bottes. Ils avaient des habits de toutes les façons, des pistolets dans leur ceinture, des fusils et des sabres attachés avec des ficelles ; les uns avaient des cocardes blanches, d'autres en avaient de noires ou de vertes.
- Charles de Bonchamps a cependant équipé à ses frais des escadrons de cavalerie en uniformes verts.

Artillerie

- L'artillerie est d'abord constituée de vieilles coulevrines raflées dans les châteaux ;
- Rapidement s'y ajoutent des canons pris aux républicains ou, sur la fin, fournis par les anglais.
- Il n'y a pas d'artillerie lourde contre les murs d'une ville, comme Granville.

Les grandes armées sont toujours des regroupements d'armées ou de divisions régionales. On aura donc beaucoup de colonels mais les sous-généraux viendront d'ailleurs et seront donc des alliés sauf 1. On peut avoir jusqu'à 2 détachements alliés, chacun avec son sous-général.

Si l'on joue l'expédition de Quiberon, cette liste viendra en complément (jusqu'à 2/3) d'une armée anglo-émigrés ou bien quelques anglo-émigrés en renfort d'une division chouanne.

Min	Max	Nom	Description	Val.	Condition et note
1	1	Général en chef	Général en chef 1 plaq	200	
0	1	Sous-Général commandant une division ou une petite armée	Sous-général 1 plaq	120	1 pour 8 unités
0	50	Colonel commandant une grande colonne ou une petite division	Colonel 1 plaq	10	1 pour 3 unités
10	100	Colonne de Chouans	Infanterie légère Normal Coureurs des bois + Hésitants 3 plaq	23	
0	30	Colonne de Chouans entraînés	Infanterie légère Elite Coureurs des bois + Hésitants 3 plaq	31	1 pour 3 des précédentes
0	10	Forestiers chouans	Infanterie légère Normal Tireurs + Rompre + Coureurs des bois 3 plaq	38	1 pour 3 unités de chouans
0	2	Emigrés	Infanterie légère Normal 3 plaq	21	En Ille et Villaine sous Puyssaye
0	10	Levée en masse	Infanterie légère non-tireurs Normal Coureurs des bois + Agressifs + Hésitants + Non manœuvre 3 plaq	21	
0	2	Cavalerie paysanne	Cavalerie légère lents Normal Irréguliers + Hésitants 3 plaq	22	
0	4	Artillerie pièces de prise ou anglaises	Artillerie légère Recrues 3 plaq	56	1 pour 6 unités
0	1	Artillerie servie par des déserteurs	Artillerie légère Normal Fuyants 3 plaq	44	1 pour 6 unités
Autres divisions chouannes alliés					
0	2	Sous-Général commandant	Sous-général Allié 1 plaq	96	Si 1 unité d'une autre armée puis

La Règle “JOMINI” - Tome 2 – Listes d'Armées

		une division ou une petite armée			1 pour 8
0	50	Colonel commandant une grande colonne ou une petite division	Colonel Allié 1 plaq	8	1 pour 3 unités d'une autre armée
10	100	Colonne de Chouans	Infanterie légère Normal Coureurs des bois + Hésitants + allié 3 plaq	19	
0	30	Colonne de Chouans entraînés	Infanterie légère Elite Coureurs des bois + Hésitants + allié 3 plaq	25	Remplacent les précédents à volonté
0	10	Forestiers chouans	Infanterie légère Normal Tireurs + Rompre + Coureurs des bois + allié 3 plaq	33	1 pour 2 Vendéens armés d'outils agricoles
0	10	Levée en masse	Infanterie légère non-tireurs Normal Coureurs des bois + Agressifs + Hésitants + Non manœuvre + allié 3 plaq	16	1 pour 2 Vendéens des compagnies de paroisse
0	2	Cavalerie paysanne	Cavalerie légère lents Normal Irréguliers + Hésitants + allié 3 plaq	17	
0	4	Artillerie pièces de prise ou anglaises	Artillerie légère Recrues Allié 3 plaq	45	
0	1	Artillerie servie par des déserteurs	Artillerie légère Normal Fuyants + allié 3 plaq	32	1 pour 6 unités
Unités émigrés à Quiberon, Carnac ou avec l'« Armée rouge » de Vincent de Tinténiac					
0	2	Sous-Général émigré	Sous-général 1 plaq	120	Si 1 unité émigrée puis 1 pour 8
0	2	Colonels	Colonel 1 plaq	10	1 pour 4 unités
0	4	Unité régulière	Infanterie lourde Normal 3 plaq	25	
0	2	Britanniques	Infanterie lourde Normal Défenseur + Tireurs 3 plaq	32	
0	1	Cavalerie	Cavalerie légère Normal 3 plaq	34	
0	2	Artillerie	Artillerie légère Normal 3 plaq	63	1 pour 3 unités